

HISTOIRE

DE

BOECE

SENATEUR ROMAIN.

Avec l'Analyse de tous ses Ouvrages,
des Notes & des Dissertations
Historiques & Theologiques.

DIVISE'E EN DEUX PARTIES.



Ex Libris Nolte

A PARIS,

Chez JEAN MARIETTE, rue S. Jacques,
aux Colonnes d'Hercules.

M. DCCXV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.





AU ROY,



IRE,

Voicy la troisieme fois que
VÔTRE MAJESTE' me
ã ij



E P I T R E.

permet d'approcher de son Trône & de luy présenter les fruits de mes veilles.

Il y a vingt-sept ans que j'eûs l'honneur de luy en offrir les prémices, il y en a quinze qu'elle en vit les progrès, & l'Ouvrage qu'elle daigne encore agréer aujourd'huy en est la suite. C'est ainsi, SIRE, que les différents âges de ma vie vous ont été consacrez.

Le premier Ouvrage pouvoit exciter la curiosité : c'étoit une Histoire étrangere. Elle me donnoit occasion de faire connoître à toute la terre que le bruit & la gloire de vos Conquêtes ayant été portez jusqu'aux extremittez du

E P I T R E.

monde, vous étiez dans l'Orient, comme dans l'Europe, l'objet de la plus haute estime des Souverains & de la plus profonde veneration des peuples.

Le second étoit propre à édifier. Il retraçoit aux yeux du public, dans la vie du grand Evêque de Tours saint Martin, les plus anciens & les plus illustres Monuments de la pieté des Rois vos ayeux. On y voyoit, SIRE, que la vôtre qui n'avoit pas besoin de modele, ne s'est pas bornée à la construction ni à la décoration des Temples materiels du Seigneur, & que VÔTRE MAJESTE' a donné sa prin-

EPITRE.

cipale attention & ses premiers soins à la conservation des Temples spirituels & vivants, en éloignant pour jamais de son Royaume l'hérésie capable de les corrompre.

Dans ce troisiéme Ouvrage, ce qui peut contenter la curiosité, soutenir la pieté, former l'esprit & les mœurs, est réüni par un mélange aussi utile qu'agréable. Le Monarque & le sujet, l'homme d'Etat & l'homme de Lettres, le Philosophe & le Theologien, le Magistrat & le particulier, y trouveront de quoy s'instruire, par ce que Boëce, dont je presente l'Histoire à VÔTRE MAJESTE'

ÉPITRE.

étoit un homme universel.

Dieu le fit naître dans un siècle malheureux, où sa patrie avoit un extrême besoin de secours & d'appuy. Les richesses qu'il avoit héritées de ses pères, les honneurs où son mérite l'avoit élevé, ne servirent qu'à faire paroître avec plus d'éclat son zèle pour la justice, sa charité pour les pauvres, sa magnificence dans les fonctions publiques, sa générosité envers les étrangers. Il fit briller dans Rome abattue, les vertus qui avoient illustré, dans Rome triomphante, les Héros dont il étoit descendu. Pendant que Theodoric écouta ses conseils l'Italie fut exempte d'oppression:

E P I T R È.

*l'autorité de Boëce arrêta seule
l'avidité des Barbares qui l'a-
voient assujettie, & conserva
au Senat son ancienne dignité.
Mais, SIRE, la défense de
la vérité fut toujourns le prin-
cipal objet de ses travaux. L'E-
glise étoit alors plus déchirée
au dedans que combattue au de-
hors ; les hérésies de Nestorius
& d'Eutichés avoient soulevé
presque tout l'Orient, & le
schisme qui les suivit séparoit
depuis trente-cinq ans, l'Egli-
se Greque de l'Eglise Romai-
ne : on ne voyoit que séditions,
que carnage dans celles de Con-
stantinople, d'Antioche &
d'Alexandrie. Boëce par ses
doctes Ecrits & par ses pres-*

E P I T R E.

santes sollicitations fit cesser ce scandale & réunit parfaitement les esprits.

Des services si importants furent suivis des plus affreuses disgraces. Il les soutint avec une fermeté vraiment chrétienne, & étant arrivé par-là à la Couronne du Martyre, il a aujourd'huy la gloire d'être honoré comme Saint dans l'Eglise d'Italie.

Dieu a coûtume de traiter ainsi les hommes qu'il aime particulièrement, & qui luy sont fideles. Qui sera donc surpris, S I R E, qu'après tant de grandes entreprises qu'il vous a inspirées pour sa gloire, il ait voulu par diverses épreuves

E P I T R E.

mettre au jour successivement toutes les vertus dont il a enrichi VÔTRE MAJESTE? Si pendant un peu de tems il a interrompu le long cours de vos prosperitez, ce n'a été que pour apprendre à l'univers que vous êtes encore plus grand par les qualitez qui forment un Roy tres-Chrétien, que par les vertus politiques & militaires qui vous ont élevé au dessus de tous les Rois du monde. Il vient encore de signaler sa puissance en faveur de VÔTRE MAJESTE' par une paix aussi glorieuse pour elle, qu'avantageuse à toute l'Europe.

Vous voulez, SIRE, nous en faire goûter les dou-

EPI T R E.

ceurs, vos moments les plus précieux sont employez à soutenir les interêts de Dieu, à bannir de vos Etats ce qui peut donner la moindre atteinte à la sainteté des mœurs & à la pureté de la Foy. Nous n'avons plus à demander au Ciel que la conservation de vôtre personne sacrée.

Nos besoins, ceux de toute l'Eglise, dont vous avez toujours été le plus ferme appuy, nous répondent du succès de nos vœux. Vos jours, quelque longs qu'ils puissent être, paroîtront toujours trop courts à des Sujets qui attendent de Dieu par vous tout leur bonheur.

Je suis avec la plus parfaite

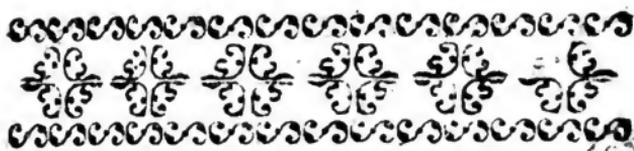
É P I T E E.

*soumission & le plus profond
respect,*

SIRE,

De VÔTRE MAJESTE^s,

Le tres-humble, tres-obéissant
& tres-fidele Serviteur & Sujet,
G E R V A I S E, Prevôt de vôtRE
Eglise de S. Martin de Tours.



P R E F A C E.



C O M M E Boëce a vécu dans un siècle où les Lettres n'étoient pas cultivées, peu d'Ecrivains ont recueilli ses actions, & ce n'a pas été une chose aisée que de pénétrer dans l'obscurité d'un tems si éloigné du nôtre, & de ramasser assez de faits pour en former un corps d'Histoire. Cependant on l'a essayé, & en cherchant avec soin & avec persévérance, on a trouvé ce que l'on présente aujourd'huy au public.

On a d'abord parcouru avec exactitude les Ouvrages de ce grand homme, d'où l'on a tiré pluspart des circonstances de vie, du moins les plus importantes : ensuite ceux de Cassio-

P R E F A C E.

dore Secretaire de Theodoric ,
& d'Ennode Evêque de Pavie ,
qui ont eu beaucoup de liaison
avec Boëce. Les Historiens
Grecs & Latins ses contempo-
rains , ou les plus proches de
son siècle, Jornandés , Procope,
l'Histoire mélangée de Paul Dia-
cre, l'Anonyme de M. de Valois,
les Conciles generaux & parti-
culiers, les Lettres des Papes: Les
anciens compilateurs des Ouvra-
ges de Boëce, qui nous ont don-
né en differents tems des abre-
gez de sa vie , tirez des Manuf-
crits *ajoutez au commence-
ment ou à la fin de ses Ouvra-
ges.

A la recherche des anciens
Monuments on a joint celle des
modernes ; Baronius , Bollandus
& ses continuâteurs , le Pe-
re Sirmond , le Pere Pagi , M.
de Tillemont , M. Fleury , M.
Baillet , M. Dupin , & quelques
autres , & de tous les Recueils

P R E F A C E,

qu'on en a faits, on a formé ce corps d'Histoire, sans y rien jouter que les reflexions & les claircissemens necessaires.

On la donne donc au public comme une Histoire certaine & authentique tirée des Auteurs contemporains & originaux, du moins pour ce qui regarde les faits les plus considerables. On n'a pas la même certitude de quelques circonstances moins importantes qu'on n'a pas crû devoir omettre, parce qu'elles donnent beaucoup de jour à l'Histoire, & ne contribuent pas peu à son ornement. Mais l'amour de la verité & le respect qui luy est dû obligent d'avertir le Lecteur qu'elles ont paru plutôt fondées sur la vrai-semblance que sur des monuments certains, d'où les Auteurs qui les ont inserez les premiers dans l'Histoire de Boëce les ont tirés.

P R E F A C E.

Par exemple, on a dit sur l'autorité du Cardinal Baronius, que Boëce avoit passé dix-huit années consecutives à Athenes pour se former dans les sciences ; cependant Baronius pour preuve de ce fait ne cite que le Traité de la Discipline des Ecoliers , qu'il dit être de Boëce, & qu'on rejette comme une piece supposée, & tout-à-fait indigne de luy. Mais étant certain d'ailleurs que Boëce a passé un tems considerable à Athenes , on a cru pouvoir déferer à l'autorité de Baronius, & déterminer sur elle le nombre des années qu'il y a demeuré. La détermination n'est pas éloignée de la vrai-semblance, & ce docte Cardinal a pû avoir des lumieres que nous n'avons plus, puisqu'il cite tres-souvent des Traitez & des Historiens qu'ila eu apparemment entre les mains, & qui nous sont échappés,

P R E F A C E.

vez, ou qui n'ont pas encore été imprimés. Il peut donc se rencontrer dans cet Ouvrage quelques circonstances peu importantes, dont on ne doit pas être garent, mais elles ne sont pas en assez grand nombre ni assez considérables pour donner la moindre atteinte à la foy du corps de l'Histoire.

Le même amour de la vérité obligé l'Auteur d'entrer dans l'examen de quelques Traitez & de plusieurs faits rapportez par des Ecrivains suspects de partialité, avec moins de fidélité & d'exactitude qu'ils n'auroient dû. Le Lecteur qui sera sans prévention en jugera aisément & reconnoitra sans peine de quel côté la vérité se trou-

Cet Ouvrage est partagé en deux Parties; la 1^{re} contient la vie de Boëce: elle est divisée en deux Livres. Le premier con-

P R E F A C E.

duit le Lecteur depuis la naissance de Boëce jusqu'à son Consulat. Dans le second on rapporte ce qui s'est passé depuis son Consulat jusqu'à ce qu'il fut fait Préfet du Prétoire peu de tems avant sa disgrâce. On en voit dans le troisième toutes les circonstances, & celles de sa mort, ce qui la suivit, & les honneurs qu'on luy a rendus après en différents tems.

La seconde partie est un abrégé de Philosophie, de Mathématiques, de Morale & de Theologie extrait des Ouvrages de Boëce. On y a joint des Eclaircissements & quelques Dissertations Theologiques & Historiques sur plusieurs faits appartenants à son Histoire, auxquelles on n'auroit pû donner place dans la première Partie sans en faire perdre la suite au Lecteur.

P R É F A C E.

On a cependant laissé dans cette premiere Partie l'Analyse de deux petits Traitez de Boëce, parce qu'on a crû que l'ordre chronologique de sa vie & de ses Ouvrages demandoient qu'on les mît en cet endroit, & qu'on pouvoit d'ailleurs le faire sans distraire le Lecteur de l'attention qu'il doit au sujet principal.

Tous les autres Traitez sont renvoyez à la seconde Partie, & l'on peut dire que les Analyses des Traitez Theologiques & Moraux de Boëce qu'on y donne peuvent suppléer à la traduction qu'on en auroit pû faire.

On a crû encore devoir prévenir deux objections que le Lecteur pourroit faire & y répondre par avance. La premiere que les digressions sont trop frequentes, & les Episodes trop longs. La seconde que le

P R E F A C E.

public en France n'étant pas accoûtumé à réverer Boëce comme Saint ni comme Martyr , croira toujous que l'Auteur ne luy en donne la qualité que pour faire recevoir plus favorablement son Histoire.

On répond à la premiere objection que la pluspart des faits de la vie de Boëce n'étant point venus jusqu'à nous revêtus de toutes leurs circonstances , on a été obligé d'y suppléer par celles de l'Histoire de son tems qui y ont du rapport , & qui ont pû contribuer à les mettre dans leur jour. Si on y fait attention , elles paroîtront moins des digressions que des parties essentielles de l'Histoire.

Pour les Episodes on convient qu'ils sont un peu longs , mais il ne s'en rencontre que deux ou trois : ils coulent naturellement du fonds du sujet comme de leur source , & on est

P R E F A C E.

rien dédommagé de leur longueur par l'importance de la matière. On n'auroit pû même esupprimer sans faire injustice Boëce. Auroit-on pû se dispenser de faire connoître les difficultez qui se sont rencontrées dans la conversion des Bourguignons, & ce qui s'est passé le plus important dans cette affaire sans diminuer la gloire qui en revient à Boëce, le premier instrument dont Dieu s'est servi pour amener ces peuples à la connoissance de la vérité ? Auroit-on pû taire de même l'origine du grand Schisme d'Orient, ses progrès, son extinction dont l'Eglise est redevable au zele & à la vigilance de Boëce, sans le priver de l'honneur qui luy en doit revenir ? Pour connoître le merite d'une action, il faut connoître les difficultez, les oppositions qu'on a eues à vaincre, & les avan-

P R E F A C E.

tages qui l'ont suivie. Dans ces Episodes on n'a pas excédé ces bornes, & en donnant l'Histoire de Boëce toute nuë & dépoüillée de ses circonstances, si elle eut plû davantage à un petit nombre de sçavants, elle auroit été peu goûtée de la pluspart des gens du monde qui ne lisent que pour s'occuper quelques heures agréablement.

On répond à la seconde objection que la prévention du public ne doit point prescrire contre la vérité; qu'il y a plusieurs grands hommes honorez comme Saints dans l'Eglise, qu'on ne qualifie pas ordinairement du nom de Saint lorsqu'on en parle. Sans nous écarter de nôtre sujet, nous en trouvons un exemple dans Ennode, dont nous venons de parler. Il a été canonisé, cependant on ne dit pas ordinairement saint Ennode. On en a plusieurs

P R E F A C E.

autres exemples , qu'il seroit trop long de rapporter. Le Lecteur doit donc tenir en suspend son jugement , du moins jusqu'à la fin de la premiere Partie, où il trouvera la qualité de Saint & de Martyr donnée à Boëce , suffisamment établie. Et pour lever le scrupule , on ajoutera dix preuves de la premiere Partie, que le Cardinal Baronius , qui n'a pû ignorer les Saints que l'Eglise honore d'un culte public en Italie , compare dans ses Annales Ecclesiastiques Boëce à Saint Denis l'Aréopagite pour sa doctrine, pour sa sainteté, & sur le genre de son Martyre. Après avoir rapporté ces mots de l'Historien de la vie de Boë-

Martianus Rota.

Extinctus, divinos honores nostris consecutus est. Après la mort les Catholiques luy ont rendu les honneurs divins ; ce grand & sçavant Cardinal ajouta

Baron. ad an 526. Edit. Rom.

Illos, videlicet, qui sanctis p. 115.

P R E F A C E.

martyribus exhiberi solent : c'est à sçavoir ceux que nous avons coutume de rendre aux saints Martyrs. Parce que Boëce avoit toujourns défendu avec un courage invincible la Foy Catholique contre la perfidie des Ariens , & qu'il avoit perdu la vie pour sa défense.



HISTOIRE



HISTOIRE
DE
BOECE,



SENATEUR ROMAIN.
PREMIERE PARTIE.

LIVRE PREMIER.



Us qu'a present on ne s'est formé d'idée de Boëce, que sur les qualitez qui pouvoient le rendre recommandable selon le monde, sans faire toute l'attention qu'on devoit à celles qui le distinguent infiniment davantage du côté de Dieu.

Dans la Vie de cet homme incomparable, tout concourt à former un heros Chrétien. Une naissance illustre, de

I. Partie.

A



grandes alliances , un génie supérieur , des connoissances sublimes , une érudition profonde , une prudence consommée , une parfaite intégrité dans les emplois les plus brillants & les plus difficiles. Sage Magistrat , Ministre éclairé prévoyant & fidele , protecteur des Loix , le pere du peuple , le défenseur des opprimez , & le conservateur de sa Patrie. Philosophe , Theologien , Orateur & Poëte , humble Chrétien au milieu du faste , solitaire dans le tumulte du monde & de la Cour , ennemi du mensonge & de l'erreur , le soutien de l'Eglise , un modele de fermeté & de patience dans les plus grandes adversitez , enfin un genereux Martyr de JESUS-CHRIST : c'est ce qu'a été Boëce connu dans l'antiquité sous les noms d'*Anicius* , *Manlius* , *Torquatus* , *Severinus* , *Boëtius*.

Il nâquit à Rome l'an de nôtre Seigneur 470. a. L'Empire d'Occident se

4. *Martianus Rota* s'est trompé quand il a dit que Boëce étoit né peu d'années après la prise de Rome par *Alaric*. Cet événement , du consentement de tous les Historiens , étant arrivé l'an 409. de JESUS-CHRIST ; Boëce dans cette supposition auroit vécu près de six-vingt ans.

ouvoit alors dans un état déplorable. Les Barbares s'étoient jettez sur ses plus belles Provinces, & les avoient partages, après avoir renversé les plus anciens monumens de la puissance Romaine : partout ils avoient laissé des traces de leur avarice & de leur cruauté. Les Huns, & les Vandales avoient commencé. Les Cymbres & les Alains conquirent, enfin les Herules, les Visigots & les Goths avoient mis le comble à ses malheurs en se rendant maîtres de Rome & de toute l'Italie.

On ne peut s'imaginer quel changement ces irruptions des barbares firent chez les Romains, non seulement la Religion en souffrit, mais leurs mœurs furent alterées. Chacun étant occupé de ses calamitez & gémissant dans l'esclavage, les beaux Arts furent négligés, la Justice opprimée, l'émulation cessa dans le Barreau; peu à peu Rome devint barbare.

L'Arianisme dont les Goths faisoient profession & qui étoit presque éteint

ailleurs, il est certain qu'il n'avoit que cinquante-cinq ans tout au plus quand Théodoric le fit mourir en 525. Voyez la dissertation sur l'année de sa mort dans la seconde Partie.

dans l'Italie, y reprit de nouvelles forces : & comme la Religion du Prince est ordinairement la plus suivie, on n'eut plus tant d'horreur de l'heresie. Si on ne l'embrassoit pas ouvertement, des vûës d'interêt & de politique faisoient qu'on la favorisoit toujours.

Dieu fit naître Boëce dans ce tems-là & le donna à son Eglise pour en être un des plus fermes appuis.

Dès son enfance on reconnut en luy d'heureuses dispositions pour les Sciences & pour la vertu. A mesure qu'il avançoit en âge, les dons précieux de la nature & de la grace se développoient. Flavius Boëce son pere, n'obmit rien de ce qui pouvoit les faire croître dans son fils. Ayant passé luy-même par les premières Charges de la République, & se voyant comblé de richesses, il n'avoit rien à désirer que de laisser un digne héritier de ses biens & de ses vertus. Ce désir surmonta en luy la tendresse paternelle qui le pressoit de le retenir auprès de sa personne, mais voyant bien que Rome dans l'état où elle étoit réduite n'étoit plus un lieu propre à le former, après avoir pris conseil du Pape Simplicie, il l'envoya à Athenes quoiqu'il n'eut encore que

On s'apperçut bientôt de l'étendue & de l'élevation de son esprit, sa vivacité, sa pénétration étoient surprenantes. Une heureuse imagination propre à concevoir les choses les plus abstraites, étoit accompagnée d'une grace & d'une facilité admirable à s'exprimer en Grec & en Latin. Ce genie supérieur se fit particulièrement remarquer dans ses études de Philosophie & de Mathématiques.

La beauté intérieure de son ame se découvroit encore davantage. Ce zele de la justice dont il donna dans la suite des preuves si éclatantes, le distinguoit déjà parmi les jeunes gens de son âge. Il soutenoit toujours le parti de l'innocent, louoit la vertu, condamnoit le vice. Peu touché des injures qui n'attaquoient que sa personne, il ne témoignoit de ressentiment que de celles qu'il voyoit faire à Dieu ou au prochain.

Quoi qu'Athènes eut toujours été l'école de la sagesse & le séjour des beaux arts, Boèce la trouva bien déchue de son ancienne réputation. Après un an ou deux de séjour, il lui en prit un si grand dégoût qu'il l'auroit quittée s'il avoit suivi son inclination. Le respect pour son Pere l'y retint, il se fit

violence, & passant d'une science à une autre, dix-huit années s'écoulerent, sans que les agrémens, ni tous les avantages qu'il pouvoit se promettre à Rome fussent capables de l'y rapeller.

Ce long cours d'études pourra surprendre, mais si on le met en parallele avec le progrès qu'il fit dans toutes les sciences, on n'y trouvera pas encore de proportion: car il apprit par regles & par principes toutes celles qui ne s'acquierent que par de continuelles réflexions & par un long exercice. Il rassembla en lui seul ce qu'on avoit le plus admiré dans tous les Maîtres de la Grece.

*Cassiod. l.
1. Ep. 45.*

Ce n'étoit pas pour lui seul qu'il amassoit tous ces trésors, c'étoit pour en enrichir Rome & toutes les nations qui parloient sa langue: il leur appropria par des traductions élégantes & fidelles les meilleurs ouvrages des Grecs, la Musique de Pythagore, l'Astronomie de Ptolémée, l'Arithmétique de Nicomache, la Géométrie d'Euclides, la Theologie de Platon, la Logique d'Aristote, & les Méceniques d'Archimedes: & ces traductions au sentiment de Theodoric & de Cassiodore étoient si parfaites qu'elles surpassoient les originaux, & leurs auroient été préférées

*Theod. a
pud Cass. l.
1. Ep. 45.*

par leurs auteurs mêmes, s'ils avoient
 icû le Latin comme le Grec. Il y ajoûta
 plusieurs traitez de son propre fond sur
 ces différentes matieres, & ce qui nous
 en reste justifie parfaitement le témoi-
 gnage de Theodoric & de Cassiodore.

Ces mêmes ouvrages prouvent en-
 core qu'il étoit bon Poëte, excellent
 Orateur, subtil Philosophe, profond
 Theologien : son stile est pur, élevé
 bien au dessus de la barbarie de son
 siècle. Scaliger compare sa prose à celle
 de Ciceron, ses vers à ceux de Virgi-
 le : quelques sçavans néanmoins pré-
 tendent qu'il excelle plus dans la Poë-
 sie que dans la Prose ; mais s'il se fait
 admirer dans celle-là par l'élevation de
 son esprit & par la richesse des pensées
 qui frappent, qui surprennent ; il per-
 suade dans l'autre avec une douceur ad-
 mirable. De-là vient qu'un habile cri-
 tique du dernier siècle n'a pû décider si
 Boëce avoit été le dernier des Auteurs
 qui eut parlé la langue Latine dans tou-
 te sa pureté, ou le premier de ceux qui
 avoient travaillé à lui rendre son an-
 cienne beauté.

*Jul. Scal.
 hyper. l. 6.*

*Ant. Sabel.
 Ænead. 8.
 l. 2.*

La réputation de Boëce vola d'Athe-
 ne à Rome ; on y sçut bien-tôt de quel-
 le maniere il y brilloit parmi les sçavans,

& ce fut un grand sujet de consolation pour sa famille lorsqu'elle perdit Flavius Boëce : une mort trop prompte l'avoit enlevé dès l'an 490. peu de tems après son dernier Consulat , qui finit en 487.

Il n'y avoit point d'état dans la Ville qui ne se promit de grands avantages de son retour. Le Senat le regardoit comme un homme qui devoit faire son principal ornement : les Magistrats inférieurs comme un secours envoyé du Ciel pour maintenir la Justice & les Loix , les Gens de lettres comme une lumiere qui devoit rendre aux Sciences & aux Arts leur premier éclat , l'Eglise & tous les gens de bien comme un protecteur assuré ; mais malgré ses premiers dégouts & les empressemens de ses Citoyens , l'amour des lettres & le désir de perfectionner les connoissances qu'il avoit acquises dans Athenes l'y retinrent encore quelques années.

Depuis que le grand Constantin , après avoir fondé Constantinople y eut transféré le Siège de l'Empire , on auroit dit que toute la gloire de Rome l'y avoit suivie. Elle perdit bien-tôt ce qui la distinguoit des autres Villes du monde , semblable à ces terres trop éloi-

gnées du Soleil pour en être échauffées, qui ne reçoivent que rarement l'influence de ses rayons, & où la nature n'apporte jamais ses fruits à une heureuse maturité, tout y languissoit.

Ceux qui commandoient dans Rome au nom des Empereurs ; au lieu d'y maintenir la justice & la paix, y gouvernoient en Tyrans : de-là ces séditions, ces guerres civiles, où elle fût teinte plus d'une fois du sang de ses Citoyens. Le désordre étoit entretenu par la jalousie entre les grandes familles, chacune voulant s'élever au dessus des autres, les emplois ne se donnoient plus au mérite, on ne les accordoit pas même à la faveur, les armes en décidoient.

Odoacre, Roy des Turingiens accompagné des Herules & d'autres nations barbares, sorties du fond de la Panonie, s'étoit emparé de l'Italie. Après avoir détrôné le jeune Empereur Romule, *a.* il avoit établi dans Ravennes le Siège de sa domination. Zenon Empereur d'Orient l'y voyoit avec douleur ; mais il n'étoit pas en état de l'en chasser, il fut contraint d'avoir recours à la puissance

*Mez. sur
Child.
Daniel
ibid.*

a. Il est plus connu dans l'Histoire sous le nom d'Augustule.

Procop. l. ult. de bel. Got. dès Ostrogots, dont il s'étoit déjà servi très-utilement contre d'autres barbares qui désoloient les Provinces de l'Empire. Theodoric leur Roy avoit même beaucoup contribué à son rétablissement sur le Thrône Imperial, par le secours qu'il lui avoit donné fort à propos contre les malheureux Basilisque, & étant bien aise de récompenser ses services, mais d'ailleurs se fiant un peu trop à sa fidélité, il l'envoya en Italie pour réduire Odoacre, & lui en assura la possession pour y vivre sous son obéissance & la gouverner en son nom.

Jornandes de reb. get. 86. & seq. Theodoric quitta la Trace suivi de toute sa nation, défit une armée de Gepides qui lui disputoient le passage de Sirmium, entra en Italie par les Alpes Juliennes, gagna trois batailles contre Odoacre qui étoit venu à sa rencontre avec une armée formidable, & l'obligea de se renfermer dans Ravenne où il l'assiégea : le siège dura trois ans, & quoique la place passât alors pour une des plus fortes du monde ; Odoacre fût enfin obligé de se rendre à la discrétion du vainqueur ; mais quelques jours après Theodoric le tua de sa propre main dans un festin, sous prétexte de prévenir un dessein qu'il avoit formé contre sa personne.

Ainsi devenu maître de l'Italie , il n'en prit pourtant pas le titre de Roy , par considération pour Zenon, qui après l'avoir adopté pour son fils l'avoit honoré de la qualité de Patrice , fait Consul ordinaire , lui avoit décerné les honneurs du triomphe & élevé une statue equestre dans la place du Palais de Constantinople.

Tant de bien-faits engageoient Theodoric à lui marquer sa reconnoissance , il y étoit porté ; car ayant été élevé dès l'âge de huit ans avec beaucoup de soin à la Cour des Empereurs : il ne lui étoit plus rien resté de son ancienne origine que le nom de barbare, & il y avoit pris tous les sentimens d'un grand Prince : mais si-tôt qu'il eut appris la mort de Zenon , il se fit proclamer Roy d'Italie , sans demander le consentement d'Anastase qui venoit de lui succéder.

*Proc. de
bel. Got. l.
1. c. 1.*

Rome seule tenoit encore ferme sans reconnoître d'autre maître que l'Empereur d'Orient : elle auroit pû se soutenir contre les efforts de Theodoric , si les haines & les divisions qui regnoient parmi ses Citoyens n'eussent avancé sa perte. Quelques partis eurent recours au Conquerant , & l'appellerent à leur secours. Les Ecclesiastiques furent les

premiers à donner un si pernicieux exemple.

*Baron. ad
an. 498.
Fleury ibid.*

*Dupin si-
xième sie-
cle.*

Simmaque & Laurent, Diacres de l'Eglise de Rome, après la mort d'Anastase dispuoient la Chaire de S. Pierre. Ils avoient l'un & l'autre de puissans partis dans le Clergé & dans le Senat. Simmaque avoit été élu le premier à la pluralité des suffrages, mais Laurent ne vouloit point lui ceder. Toute la Ville se trouva partagée à cette occasion, & ne voyant point de jour pour terminer ce different : les deux partis convinrent d'en déferer la décision à Theodoric. Alors on vit à la honte de l'Eglise un Prince heretique entrer dans les affaires les plus importantes de la Religion, & devenir Juge de ceux que JESUS-CHRIST a établis Oracles du monde.

Theodoric décida en faveur de Simmaque, le Schisme cessa; mais le Prince scut parfaitement profiter de la fausse démarche des Romains; elle lui persuada qu'ils n'avoient pas pour lui autant d'averfion qu'il l'avoit crû, & que Rome n'étoit pas si éloignée de le reconnoître pour Souverain : il fit de nouvelles tentatives, elles lui réussirent, & tous les Corps de la Ville d'un commun

consentement , comme s'ils se fussent reconnus indignes de la liberté , se livrerent eux-mêmes à un honteux esclavage.

Boëce revint d'Athenes sur ces entrefaites. Rome crut voir revivre le pere dans le fils. Elle ne se trompoit pas , puisqu'il le surpassa même , & qu'aux rares qualitez de son pere , il joignit l'érudition la plus profonde , & la sainteté la plus éminente.

Festus & Simmaque chefs du Senat & les premiers de la Ville , furent frappez de l'éclat de tant de vertus. Ils avoient pris soin de ses affaires depuis la mort de son pere , ils voulurent en faire leur ami : & le choix de ces deux grands hommes fait seul , l'éloge de Boëce. Car ils étoient l'admiration de leur siècle , & on ne pouvoit les voir sans se sentir porté à les imiter. Ennode dans leurs personnes nous a tracé l'image du Magistrat le plus accompli. Festus avoit été Consul & depuis l'an 472. il se trouvoit à la tête du Senat & des plus grandes affaires de la Republique. Pour Simmaque connu dans l'Histoire sous les noms de *Quintus* , *Aurelius* , *Memmius* , *Simmachus* , il avoit été Consul ordinaire & sans Colleague en

*Boët. de
Conf. Ph. b.*

*Ennod. Pa-
ran. Didas.*

*Cass.
Chron.*

*Proc. tit.
Hist. G.*

485. sous Odoacre. C'étoit un homme d'un zele ardent pour la gloire de Dieu, d'une charité immense pour le prochain. Il répandoit ses biens sans mesure sur les pauvres, il étoit magnifique envers les Pelerins, & les Etrangers; & content du témoignage interieur de sa conscience, il ne pensoit qu'à plaire à Dieu sans se chercher en rien luy-même. Mais plus son humilité luy a fait negliger la gloire du monde, plus il semble que Dieu ait voulu le relever par les Eloges des saints Peres.

*Ennod. lib.
3. Ep. 1.*

*Sinod.
Rom. an.
487. Onu-
phr. in fast.*

Boëce à son retour d'Athenes fut déclaré Patrice. Issu des Manlius & des Anices, il pouvoit faire remonter sa noblesse jusqu'à la fondation de Rome. Son pere Flavius Boëce, comme on l'a dit, avoit été Consul en 487. sa mere de la maison des *a.* Severins étoit aussi de race Consulaire.

*Cassiod.
Chron.*

Boëce son ayeul avoit exercé avec beaucoup de distinction la Charge de Préfet du Prétoire sous Valentinien III. & ayant eu part aux expéditions

a. On croit que le surnom de Severinus ajoûté à celuy de Boëce étoit le nom de la famille de sa mere, parce que les Romains joignoient souvent le nom de la mere à ceux du pere.

& aux victoires du General Aëtius, il perit avec luy & la Majesté de l'Empire d'Occident, parut s'ensevelir sous leur ruine. C'auroit donc été faire injure à Boëce que de luy refuser cet honneur; mais on y en ajoûta un autre qui étoit un aveu sincere de son merite & de l'estime qu'on avoit pour luy. Quoy qu'il n'eut pas encore trente ans, il fut reçû au Senat & chargé des affaires les plus importantes.

Cependant l'ambition ne le porta jamais à s'élever aux dignitez. Il prend *Boët. lib. 1. de Conf.*

Dieu à témoin qu'on fit violence à sa modestie en le contraignant d'accepter dans un âge si peu avancé, celles qu'on refusoit souvent aux plus anciens Senateurs qui les briguoient avec empressement. Il n'y eut que la vûe du bien public & la crainte de les laisser à des Citoyens capables d'en abuser, qui purent le déterminer à les accepter, malgré tous les dangers qu'il y prévoyoit.

Boët. lib. 2. de Conf.

L'intérêt qu'avoit le Senat aussi-bien que la famille des Boëces, de conserver un sang si noble & si cher à la Republique, fit qu'il s'unit avec elle, pour l'engager par de communes instances à penser à un établissement, il

préfera l'alliance de Festus à toutes celles qui luy furent proposées.

*Boët. lib. 2.
de Consol.*

Festus avoit une fille nommée Elpis qui joignoit à la beauté du corps tous les agrémens de l'esprit. Rome la regardoit comme une sçavante, elle aimoit la poésie, & on luy attribüé les Hymnes que l'Eglise chante encore le jour de la Fête de saint Pierre & saint Paul. La pieté donnoit un nouvel éclat à son mérite, elle étoit même comme hereditaire dans sa famille, car la sœur d'Elpis fut mere de saint Placide, un des premiers disciples du grand saint Benoît. Boëce épousa donc Elpis en premières noces, mais les suites de ce mariage tant souhaité ne furent pas heureuses. Peu d'années après elle mourut à Pavie sans laisser de postérité.

Elle fut généralement regretée. Les plus fameux Poëtes de l'Italie honorerent sa memoire & Boëce tout Philosophe qu'il étoit eut besoin d'un tems considerable pour se consoler. L'histoire ne marque point les affaires qui l'avoient appelé à Pavie, mais l'Epitaphe qui fut gravée sur le tombeau d'Elpis, & qui s'est conservé jusqu'à nôtre tems, nous apprend qu'elle étoit
originaire

originaire de Sicile , & que l'amour qu'elle avoit eu pour son époux l'avoit séparée de sa patrie pour le suivre dans ce lieu.

L. Giraldus nous a donné les trois premiers vers de cette Epitaphe. M. Pithouë dans ses Poëmes anciens nous en a donné quatre , sans avoir suivi l'ordre dans lequel ils ont été composez , mais on l'a trouvé tout entiere dans de tres-anciens manuscrits des œuvres de Boëce , & on n'a pas crû ces vers indignes de luy être attribuez. S'ils ne sont pas de luy , ils sont du moins de son tems. Les voicy.

Elpes dicta fui sicula regionis alumna.

*Quam procul à patriâ conjugis
egit amor.*

*Quo sine mœsta dies , nox anxia , fle-
bilis hora ,*

*Nec solum caro , sed spiritus unus
erat.*

*Lux mea non clausa est , tali reman-
nente marito ,*

*Majorique anima parte superstes
ero.*

I. Partie.

B.

*Porticibus sacris, jam nunc peregrina
quiesco,*

Judicis aeterni testificata Thronum.

*Neu qua manus bustum violet, nisi
fortè jugalis*

*Hac iterum cupiat jungere membra
suis;*

*Ut Thalami, tumulique comes, nec
morte revellar*

Et socios vita nectat uterque cinis.

Les mêmes raisons d'état, les mêmes intérêts de famille qui l'avoient engagé dans cette première alliance, l'engagerent dans une seconde. Le Patrice Simmaque ce fameux Sénateur Romain dont nous venons de parler, avoit trois filles parfaites imitatrices de ses vertus.

*Greg. Dial.
lib. 4. 13.*

Galla l'aînée des trois, dont saint Grégoire le Grand a fait l'éloge dans le 4^e Livre de ses Dialogues, avoit été mariée jeune, mais ayant perdu son époux la première année de ses noces, elle renonça généreusement au monde & à tous les avantages d'une brillante fortune pour ne plaire qu'à Dieu dans le secret d'une solitude, qu'elle s'étoit fai-

te auprès de la Basilique du Vatican. La lecture des Livres saints, la priere soutenue du jeûne n'y étoient interrompues que par l'exercice de la charité la plus heroïque.

Une vie si abstraite & si pénitente produisit en son corps un effet tout extraordinaire. Outre la paleur & la maigreur, compagnes fidelles de la penitence chrétienne, son sang encore tout bouillant dans cette grande jeunesse, s'échauffa de telle maniere que ses jouës & son menton devinrent en tres-peu de tems tout couverts de barbe; elle fût méconnoissable: peut-être que Dieu le permit ainsi pour l'affermir dans la resolution qu'elle avoit prise de faire avec le monde un éternel divorce.

*Baron. ad
an. 504.
Greg. lib. 4.
Dial. c. 13.
Bail ad 5.
Octob.*

Saint Fulgence, dont nous aurons occasion de parler dans la suite avoit pour elle une estime toute particuliere & de l'exil où il avoit été relegué par les Vandales qui s'étoient emparez de l'Afrique: il luy écrivit plusieurs fois pour la consoler, & l'instruire des devoirs d'une veuve Chrétienne. Gallat fournit genereusement sa carrière, & après quelques années d'une vie si pénitente fût se réunir à JESUS-CHRIST.

L'Eglise honore sa memoire d'un culte public le 5. d'Octobre.

La seconde s'appelloit Proba, dès sa jeunesse elle s'étoit consacrée à Dieu & avoit embrassé le célibat. Le même saint Fulgence qui étoit uni d'une amitié étroite avec toute la famille de Simmaque luy adressa deux excellens Traitez que nous avons encore, le premier intitulé *de la Virginité & de l'Humilité*, le second *de la Priere*, l'Eglise l'honore avec sa sœur en qualité de Sainte.

Rusticienne la plus jeune des trois restoit encore dans le monde, on la destinoit pour épouse à Boëce, mais elle avoit de la peine à se résoudre au mariage, parce qu'elle luy attribuoit l'accident qui étoit arrivé à sa sœur Galla, & craignoit d'y tomber comme elle. On luy fit connoître que son temperament étant différent de celui de sa sœur, elle ne devoit point craindre une pareille disgrâce, de sorte qu'elle se rendit enfin aux instances de son pere, & ceda aux attraits & aux avantages qu'elle trouvoit dans l'alliance de Boëce.

Elle fut aussi sainte qu'elle fût heureuse. C'étoit à qui des deux serviroit

Dieu avec plus de fidelité & de ferveur, à qui seroit plus liberal envers les pauvres, & à qui donneroit de plus grands exemples de vertu. Dieu la benit, & leur donna plusieurs enfans qui soutinrent avec honneur la dignité de leur famille. Rusticienne devint l'admiration de Rome, & sa vertu se rendit respectable à Theodoric, à Totilla, & aux autres Tyrans qui opprimerent successivement l'Italie.

Rien n'auroit manqué au bonheur de Boëce s'il avoit été moins sensible aux malheurs de la Republique; l'état où elle s'étoit reduite avoit fait dans son cœur, une playe d'autant plus difficile à guerir, qu'il étoit obligé de la dissimuler, parce que le mal étoit sans remede. Le moment fatal où Rome devoit tomber dans l'esclavage étoit venu. Theodoric assuré d'un puissant parti avoit pris jour pour y entrer comme en triomphe. Contant pour peu la conquête de Ravennes & du reste de l'Italie tandis que Rome ne luy étoit pas assujettie, il partit de Ravennes sur la fin de l'année 500 : & pour ne rien risquer dans une entreprise de cette importance, il se fit preceder par une partie de ses troupes, elles se saisirent

*Protoc. de
bel. Got. ut*

suprà.

*Gass.
Chron.*



de toutes les avenues, & peu de jours après il parut luy-même suivi de sa noblesse, & des principaux de sa nation, escorté d'une nombreuse cavalerie fort lesté & bien montée.

Les Romains n'étoient plus en état de s'opposer à tant de forces, & s'ils en avoient eu le pouvoir, les esprits étoient divisez. La plus part rebutez du gouvernement foible & languissant des Empereurs de Constantinople, le souhaitoient; la sagesse & la modération qu'il avoit fait paroître depuis qu'il avoit été proclamé Roy d'Italie leurs faisoient espérer un regne plus heureux. On prit donc le parti de le recevoir avec toutes les marques d'honneur. La jeunesse eut ordre de se mettre sous les armes comme pour un jour de triomphe. Le Senat fut fort loin à sa rencontre. Boëce comme le plus éloquent des Senateurs porta la parole, & ce fut avec tant de dignité qu'il plût également à Theodoric, aux Gots & aux Romains.

Procop. ibid.

Bail. vit. B.

Le Prince fut conduit au Capitole au bruit des fanfares & des trompettes, & au milieu des acclamations du peuple; ce fut-là encore que Boëce prononça en sa présence cet excellent

panegyrique qui le fit admirer des deux nations. Il parla avec tant de sagesse & de ménagement que sans déplaire au Prince , il scût maintenir la dignité du Senat , & que donnant à Theodoric les justes loüanges qu'il meritoit , sans dégengerer dans une basse flaterie , il eût l'adresse de relever la liberté de sa patrie & l'ancienne majesté de Rome , lors même qu'elle n'en avoit plus que l'ombre & l'apparence.

Au sortir du Capitole , Theodoric entra dans le Senat. Là avec beaucoup d'adresse il donna à chaque Sénateur les loüanges qui pouvoient luy convenir , il applaudit au zele que tout le corps en general avoit pour la justice , l'assura de sa protection , promit avec serment de conserver à Rome tous ses anciens privileges , & de la gouverner en bon Prince ou plutôt en pere de la patrie ; en même tems il fit au peuple de grandes largesses , il assigna à la ville des revenus considerables pour l'entretien des murs & des édifices publiques , & comme il apprit que la disette y étoit extrême , il fit acheter de tous côtez une si grande quantité de bleds qu'elle se vit incontinent dans l'abondance.

*Cass.
Chron.*

*Mart. Rot.
in vit. B.*

Quelque pompeux que fût ce triomphe il manquoit quelque chose à sa gloire. C'étoit une ancienne coutume chez les Romains de faire au peuple & à toute l'armée un magnifique festin lors qu'on en décernoit les honneurs aux Conquerans & aux Empereurs. C'est ce qu'ils appelloient *Triumphale convivium*. Soit que Theodoric n'eut pas été informé de cet usage, soit qu'en entrant dans Rome il eût affecté par un esprit de moderation de ne pas prendre le titre de conquerant, il n'avoit donné aucun ordre pour traiter le peuple ni ses troupes. Boëce s'en apperçût & suivant le penchant de son cœur genereux, sans faire attention que la dépense surpassoit les forces d'un particulier, quelque riche qu'il pût être, il fit à l'instant dresser par tout des tables, où la sumptuosité & l'abondance jointe à la délicatesse des mets surprit agréablement. Rome admira la prévoyance & la magnificence de son Magistrat, mais les gens de bien admirerent encore plus sa modestie. Pour en laisser toute la gloire au Senat, comme s'il n'y avoit eu aucune part, il engagea les Consuls ordinaires d'en faire les honneurs se contentant de les sui-

vre par tout où sa présence étoit nécessaire.

Theodoric s'aperçût que c'étoit à Boëce qu'on en étoit redevable, & comme il avoit beaucoup de pénétration d'esprit, il connut tout d'un coup la vaste étendue de son genie. Dans ce moment il prit la résolution de le gagner : peu de tems après il luy donna place dans son conseil & le fit maître *a.* du Palais & des Offices. Ces

a. Theodoric devenu Roy d'Italie ne changea presque rien dans la police extérieure de l'Etat. Il conserva les mêmes dignitez & les mêmes titres qu'il trouva établis par les Empereurs. Boëce exerça la Charge de Maître des Offices pendant plusieurs années, mais il est certain qu'il cessa de l'exercer quelques années avant sa mort, car il est qualifié dans de tres-anciens manuscrits & dans plusieurs adresses *Exmagist. Off.* c'est-à-dire ancien Maître des Offices. Il cessa peut-être dès qu'il fut nommé Consul, parce que le Maître des Offices étant le Juge de tous les Officiers du Roy & des gens du Palais & de la suite de la Cour, il ne pouvoit pas s'en éloigner. Il avoit encore l'inspection sur les Intendans préposez à la fabrique des armes, & recevoit les plaintes qui venoient de toutes les Provinces, & en rendoit compte au Roy. L'obligation dans laquelle Boëce se trouva par sa Charge de rendre justice à ceux

I. Part.

C



deux Charges étoient des plus considérables à la Cour, celles qui donnoient le plus de credit & d'autorité dans l'Etat, & le plus d'accez auprès du Prince. C'est ainsi que Boëce trouva son élévation dans le plus grand abaissement de sa patrie.

Dieu dont la sagesse infinie dispose de tous les événemens pour sa gloire & pour le bien de ses élus, se sert avantageusement de l'entrée triomphante de Theodoric dans Rome, pour en conduire deux, par deux différens chemins, à la plus éminente sainteté : Boëce, en le mettant dans les premières Charges de l'Etat pour le rendre l'appui de la vérité & de la Religion : Fulgence, pour en faire une des plus brillantes lumières de son Eglise, en luy inspirant un genereux mépris du monde

*Baron. ad
an. 500.*

Vit. Fulg.

Gordien son ayeul, l'un des premiers Senateurs de Carthage, & des plus anciennes maisons de l'Affrique, avoit été chassé de sa patrie par les Vandales, après avoir été dépouillé de ses biens. Mais Fulgence devenu supérieur à la qui se trouvoient opprimez, luy attira l'inimitié de plusieurs personnes puissantes, comme on le verra dans la suite

mauvaise fortune de ses peres, se flatoit de la rétablir bien-tôt dans sa premiere splendeur. A l'âge de vingt-deux ans il se voyoit déjà Intendant de la Provincc Bizacene, & Receveur general des Domaines de Gombaud, successeur d'Huneric Roy des Vandales. Au milieu de ses emplois il ne perdit pas les sentimens de pieté que Marie-Anne sa mere avoit eu soin de graver dans son cœur dès sa plus tendre jeunesse. La severité dont il ne pouvoit s'empêcher d'user quelques fois pour exiger les tributs, ne s'accordoit pas toujours avec la bonté & la douceur de son naturel, & la difficulté qu'il trouvoit d'allier les maximes de l'Evangile avec celles du monde, l'humilité de JESUS-CHRIST, avec la grandeur du siecle, tout cela avoit commencé de luy donner de l'inquietude, & quelque dégoût de sa profession. Ses affaires particulieres le conduisirent à Rome dans le tems que Theodoric y faisoit son entrée. Il le vit dans tout l'éclat de la Majesté Royale: spectateur des honneurs presque divins qu'on luy rendoit, & indigné de la molesse & du luxe des Romains, de la bassesse avec laquelle

ils rampoient en presence d'un homme, il ne pût s'empêcher d'en gemir dans le fond de son cœur, & venant à comparer Rome avec elle-même, & qu'elle étoit alors, avec ce qu'elle avoit été autrefois, il jetta de profonds soupirs, & se dit ce qu'un sage Romain dans une occasion presque semblable, s'étoit dit long-tems auparavant à luy-même.

*Luca. Liv.
1. Ce n'est plus cette Rome & si sainte &
si pure
Ses plus chastes desirs outragent la
nature ;
Et cette âpre vertu si chere à nos yeux
Si féconde en heros, est un monstre à
ses yeux.*

Telles furent les pensées de Fulgence dans ce moment, sice ne furent pas ses propres parolles. Enfin venant à considérer l'instabilité des choses humaines, le peu d'éloignement qu'il y a de la plus sublime vertu à l'excez du vice, qu'en moins d'un siècle cette ville infortunée qui comptoit dans son enceinte presque autant de Saints & de Martyrs qu'elle avoit d'habitans, étoit devenuë le séjour des adorateurs de la fortune: il prit la resolution de renoncer au monde pour se donner tout entier à Dieu. Il se

hâta de visiter les tombeaux des Apôtres & des Martyrs , & incontinent après s'en retourna en Affrique , où il exécuta le deſſein qu'il avoit formé.

Cependant Boëce avançoit tous les jours de plus en plus dans les bonnes graces de Theodoric. Sa ſageſſe dans le Conſeil , ſa pénétration dans les affaires , ſa droiture qui ne luy permettoit pas de diſſimuler le mal ; beaucoup moins de flatter les paſſions du Prince ; ſon deſintereſſement qui le portoit touſjours au bien public ſans aucun retour ſur luy-même , furent les chaînes qui luy attacherent Theodoric d'une maniere ſi étroite.

Comme l'éducation de ce Prince avoit été tres-heureuſe , quoique Goth , & Arien , il ne laiſſoit pas d'avoir de l'amour pour la gloire. Il avoit même un jugement aſſez bon & aſſez ſolide pour eſtimer la vertu par tout où il la trouvoit. Il fut épris de celle de Boëce , & s'apperçût bien-tôt de la différence qu'il y avoit entre les Romains & les Goths. Peu accoutumé de trouver dans ſes Miniſtres la fidelité , l'adreſſe , l'habileté qu'il trouvoit dans Boëce , il s'applaudifſoit à luy-même de ſon choix , & goutoit avec

plaisir les fruits des travaux de ce sage Ministre, & la douceur de ses entretiens.

Tout occupé qu'étoit Boëce des affaires publiques, il ne laissoit pas encore de trouver du tems pour l'étude. Il sçavoit si bien le ménager que sans négliger les devoirs de sa charge dont l'étenduë étoit infinie, sans s'absenter du Conseil qui se renoit tous les jours & où le Prince assistoit; parce qu'il n'avoit point de momens inutiles, il en avoit encore pour le Cabinet autant qu'en auroit eu un homme privé & séparé de toutes les affaires du monde. On auroit dit qu'il auroit trouvé le secret de se reproduire luy-même, pour être en même tems tout à luy, tout à son Prince, tout à l'Etat, tout au public; tout à Dieu dans les exercices de la pieté, tout au prochain dans ceux de la charité.

Il ne pouvoit le faire sans prendre beaucoup sur son repos, sans retrancher tous les divertissemens. Aussi avoit-il coûtume de dire que la vie presente n'en étoit pas le tems, & qu'un Philosophe Chrétien n'en doit point avoir d'autre que celui de s'acquitter fidèlement de tous ses devoirs, & de s'entretenir dans ses momens de

*Sidon.
Apol. vit.
Theod.
Agric.*

*Boët. de
Consol. Phil.*

repos avec la divine sagesse, en l'écouter, ou en l'interrogeant. C'étoit dans son Cabinet ou dans sa Bibliothèque *a.* qu'il gautoit ces doux plaisirs de l'esprit. La sagesse y avoit établi son trosne, comme il dit luy-même, d'où elle l'instruisoit des secrets les plus cachez de la nature, & de tout ce qu'un mortel est capable de connoître de la divinité. Là elle luy apprenoit à régler ses mœurs, & à compasser tout le cours de sa vie sur le modele de ces esprits celestes qui ont l'avantage de puiser la verité dans sa source.

Boët. lib. 1. Cons. Prof. 4.

Jamais on ne le vit au Cirque, jamais au Théâtre, jamais aux bains,

a. La Bibliothèque de Boëce étoit magnifiquement ornée selon le goût de ce tems-là. Les lambris étoient de compartimens d'ivoire, de glaces ou de verres épais representans diverses figures, les uns grossissant, les autres diminuant les objets. Les murailles étoient revêtuës de marbre, de porphire, & d'autres pierres précieuses, entre lesquelles celles venuës d'Egypte, qui étoit une espeece de marbre noir aussi luisant que le verre, se faisoit particulièrement distinguer. Les anciens appelloient ces pierres *Obsidiana*, du nom d'*Obsidius* qui les avoit apportées le premier à Rome.

Seneca. lib. 1. Nat. Plin. l. Horac. Carm. lib. 2.

ni à aucune de ces assemblées de plaisir si fréquentez dans Rome : il trouvoit même, avec une adresse admirable, sans passer pour homme de mauvaise humeur, le secret d'éviter les repas que les Grands se donnoient de tems en tems, où il étoit invité. S'il étoit somptueux & magnifique quand la nécessité le demandoit, sa table dans son domestique étoit des plus frugales, tout ce qui peut amollir le courage, ou émousser la pointe de l'esprit en étoit banni : ainsi toujours en état de passer de la table, à la contemplation des ouvrages de la nature, & aux entretiens les plus sérieux, il reprenoit sans peine, le fil ordinaire des affaires. L'aurore ne le trouva jamais au lit, quoiqu'il se retirât toujours fort tard, & qu'il eût passé la plus grande partie de la nuit à l'étude, aux affaires, ou à contempler le cours des astres, le nombre & la grandeur des étoiles. Il y appercevoit des écoulemens admirables de la beauté de Dieu, qui ravissoient son esprit.

Bœt. Conf.
Phy. lib.
Prof. 2.

Déjà il avoit donné au public plusieurs volumes, dont le moindre étoit capable d'occuper la vie entière d'un homme, par rapport à la difficulté & à

l'abstraction des matieres qu'il y traite. Je ne compte point parmi ces volumes les traductions qu'il fit, comme nous l'avons déjà remarqué, étant encore à Athenes : ces travaux immenses ne furent pour ainsi dire, qu'une ébauche de ce qu'il devoit faire un jour, & les amusemens de sa jeunesse. Je ne mets en ligne de compte que les Traitez qui sont sortis de son propre fond, & qu'on peut regarder comme les productions sinceres de son admirable génie. Tel est son Traité de Géometrie en deux Livres, celui de la Musique en cinq Livres, celui de l'Arithmetique en deux, celui de l'Unité en un seul Livre. Il les avoit mis au jour peu de tems après son retour à Rome, & s'étoit acquis par-là, la reputation d'un des plus beaux esprits & des plus profonds du siecle ; mais ayant fait réflexion qu'un Philosophe Chrétien ne doit se servir des sciences humaines, & des connoissances naturelles que comme d'un degré pour s'élever à celle de Dieu, il se donna tout entier à l'étude des veritez éternelles, & parut bien-tôt aussi profond Théologien qu'il passoit déjà pour subtil Philosophe. Il ne s'y porta pas seule-

*Glarean
Præf. ad op
Boët.*

ment par la vûë de s'exercer ou de s'édifier luy-même dans l'étude de ces adorables & profondes veritez, qui font le principal objet de nôtre foy, mais encore par le besoin qu'en avoit l'Eglise dans ce tems-là.

Bolland.
ad. 27.
Maiinum
12.

Elle s'étoit garantie du venin de l'Arianisme, elle avoit sçû découvrir toutes les ruses de ces ennemis de la divinité de JESUS-CHRIST; malgré le credit des partisans de l'erreur, étoient en grand nombre & tres-puissans à la Cour, les fidels étoient en seureté du côté de la doctrine, qui avoit été suffisamment établie par les Concils : elle n'avoit rien, à craindre que de la lâche & molle complaisance de ses enfans, qui auroient pû se laisser vaincre par les flatteries des puissances Ariennes.

Le Pape Celestin premier, qui s'étoit opposé avec toute la vigueur Apostolique à l'heresie de Nestorius, l'en avoit aussi préservée; mais comme il n'arrive que trop souvent de tomber dans l'extrémité contraire, lorsqu'on attaque un sentiment avec chaleur, beaucoup de fidels dans l'Orient couroient risque de donner dans l'erreur d'Eutiches. En voicy l'occasion.

Après que Nestorius Patriarche de Constantinople eut été condamné à Ephese , & que la fermeté de saint Cyrille eut triomphé de la malice & des ruses des heretiques , la multitude des fideles ne pensoit plus qu'à se soumettre aux décisions du Concile , on n'eut plus de peine à reconnoître en J E S U S - C H R I S T deux natures subsistantes dans une seule personne ; on enseignoit dans l'Eglise que la divinité & l'humanité étoient effectivement distinguées en J E S U S - C H R I S T , mais craignant qu'on n'abusât de cette distinction pour diviser J E S U S - C H R I S T même , & de ses deux natures en faire deux personnes , comme avoit fait Nestorius , on cherchoit des termes propres & non équivoques , pour exprimer l'union des natures , sans crainte de tomber dans la division de la personne.

On eût de la peine d'en trouver , & on en prit d'abord quelques - uns qui firent croire qu'on donnoit dans l'union & dans la confusion des deux natures en J E S U S - C H R I S T . Telle étoit cette expression dont saint Cyrille d'Alexandrie & la plupart des Evêques d'Egypte se servoient. Une nature in-

*Cyrl. in.
12. Capitul.*

*Ifid. Ep.
ad Cyril.*

carnée en JESUS-CHRIST; car en disant une nature, comme l'a fort bien remarqué saint Isidore de Damiette, il semble qu'on exclut qu'il y en ait deux, & qu'on n'en reconnoisse qu'une.

En effet Eutiches, qui vint quelque tems après, ayant fait attention aux expressions dont se servoient les Catholiques sur cette matiere, & voyant d'ailleurs que tout leur but avoit été de condamner les sentimens de Nestorius, qui avoit fait deux personnes des deux natures. de JESUS-CHRIST, se persuada que la nature divine & la nature humaine étoient si bien confuses en luy, que des deux natures il ne s'en étoit fait qu'une, & qu'au moment de l'incarnation du Verbe, la nature humaine s'étoit tellement mêlée avec la divine, qu'elle en étoit comme absorbée, à peu près comme une goutte de vin qui seroit tombée dans l'Océan.

On avoit beau luy dire, JESUS-CHRIST n'est donc pas Dieu & Homme tout ensemble? Il est l'un & l'autre, répondoit-il: mais comment peut-il être Dieu & Homme, s'il n'est pas composé de la nature de l'homme

& de celle de Dieu ? Il est de deux natures, disoit-il, mais il ne subsiste pas en deux natures, à peu près comme deux parties de cire qu'on feroit fondre & qu'on reduiroit à une seule, elles ne pourroient plus se distinguer, & quoique composées de deux parties, elles ne subsisteroient plus que dans une seule. Le raisonnement d'Eutiches ne se portoit pas plus loin, & c'est tout ce qu'on pût tirer, après bien des disputes, de ce vieillard impudent & opiniâtre, comme l'appelle saint Leon, car il avoit déjà plus de soixante-dix ans, & étoit fort attaché à ses sentimens.

*S. Leo. Ep.
25. ad Iul.
de Cos.*

On sçait les troubles que son hérésie causa dans l'Orient, combien d'Evêques & de Moines prirent son parti, sous prétexte de défendre l'honneur de saint Athanase & de saint Cyrille : car ils leur attribuoient fausement cette opinion erronée, quoiqu'elle fût précisément celle des Apollinaristes, dont ces deux saints Docteurs étoient fort éloignés.

Plusieurs Conciles se tinrent sur ce sujet. Theodose le jeune, Prince d'ailleurs religieux & zélé pour la gloire de Dieu, penchoit luy-même

du côté d'Eutiches avec toute sa Cour. Ce méchant Moine avoit scû luy en imposer par un grand extérieur de pieté. Soutenu d'un si puissant parti, il trouva le moyen de faire approuver sa doctrine par une assemblée d'Evêques, connue communément sous le nom de brigandage d'Ephese : & ce ne fût que sous l'empire de Marcien, successeur de Theodose que le Concile de Calcedoine, composé de plus de six cens Evêques, & le plus nombreux qui fût jamais, fit enfin triompher la verité, en prononçant anathême contre tous ceux qui diroient que J E S U S-CHRIST après l'incarnation n'étoit pas composé de deux natures réellement distinctes & subsistantes dans une seule personne.

*S. Leo Ep.
77. ad E-
pisc. Gal.*

Mais lorsqu'on eut envoyé à Rome les Actes du Concile, & qu'on eût trouvé cette proposition d'Eutiches, J E S U S-CHRIST est de deux natures, mais il ne subsiste pas en deux natures, expressement condamnée, il se forma de grandes difficultez, & les esprits en Occident s'échaufferent presque autant sur cette expression qu'ils avoient fait en Orient sur le fond de l'affaire. Les uns assuroient

que la proposition étoit véritable, les autres disoient qu'elle étoit fautive, la plupart pretendoient que c'étoient des termes synonymes, & qu'il n'y avoit aucune différence entre ces deux propositions, *être composé de deux natures, & subsister en deux natures.*

Ces disputes duroient encore plusieurs années après, & lorsque Boëce étoit à la Cour de Theodoric, la même question s'agitoit avec beaucoup de chaleur, elle étoit la matiere ordinaire des entretiens des compagnies, tout le monde y prenoit part, parce que chacun y croyoit sa foy interessée.

Quelques Evêques d'Orient écrivirent alors au Pape Simmaque pour l'informer des désordres que les Eutrichiens faisoient dans leurs Diocèses. Ces heretiques, disoient-ils, pretendent couvrir leurs erreurs, & éluder par de nouveaux artifices les décisions du Concile de Calcedoine : en avoiant que JESUS-CHRIST est de deux natures, ils nient qu'il subsiste en deux natures. Ils prioient le Pape de leur suggerer ce qu'ils devoient leur répondre. Simmaque

assembla *a.* les Evêques qui étoient alors à Rome, les principaux de son Clergé & ce qu'il y avoit de personnes dans le Senat & parmi le peuple, qui faisoient profession de piété & d'érudition, pour leur communiquer la Lettre des Evêques d'Orient, & sçavoir leurs sentimens.

Boëce & Simmaque son beau pere,

a. On tenoit souvent dans Rome de ces Conférences publiques, & toutes les fois qu'il s'élevoit quelque nouvelle difficulté dans l'Eglise, ou qu'on vouloit rendre publiques de nouveaux ouvrages sur les matieres de Religion, on les y proposoit, c'est ainsi que ceux d'Arator furent presentez au Pape Vigil dans le Presbytere, devant la confession de saint Pierre, en presence de plusieurs Evêques & du Clergé. On en lut une partie, & comme on alloit remettre l'Ecrit dans les Archives, tous les gens de Lettres se leverent & supplierent la Sainteté de leur en faire donner la lecture toute entiere. L'Eglise de saint Pierre-aux-Liens fût indiquée pour l'assemblée; ce qu'il y avoit de gens distinguez dans Rome s'y trouva, & Arator luy-même, lut ou déclama, en leur presence les deux Livres, en sept Seances, tenuës en differens jours, parce qu'il fut obligé de répeter plusieurs fois quelques endroits qui avoient plu davantage à l'assemblée, qui l'en

Jac. Sirmond. in not. ad Ennod.

pria.

toûjours

toujours zelez pour la foy Catholique ,
 se trouverent à la conference , mais
 ils étoient si éloignez l'un de l'autre
 qu'ils ne pouvoient se parler ni même
 se communiquer leurs pensées par si-
 gnes ni par gestes. La Lettre lüe , il
 se leva tout d'un coup un bruit con-
 fus dans l'assemblée. Ce n'est pas une
 question , la difference est sensible ,
 se disoit-on l'un à l'autre , & par là ,
 comme remarque Boëce , ces gens fai-
 soient bien connoître leur ignorance ,
 & qu'ils n'avoient pas seulement com-
 pris dequoy il s'agissoit. Boëce en ge-
 mit dans le fond de son cœur , & ne
 croyant pas devoir se commettre dans
 ce tumulte , il prit le parti de garder le
 silence & d'examiner avec soin la pro-
 position des Eutichiens.

*Boët. tract.
 de duab. nat.*

Jean Archidiacre de Rome , qui suc-
 ceda au Pape Hormisdas sous le nom
 de Jean I. n'étoit pas éloigné de Boëce
 à la conference. Comme il étoit de ses
 amis , Boëce l'arrêta en sortant , & le
 pria de le venir voir le lendemain pour
 l'examiner avec luy. Jean promit de
 s'y rendre , mais des affaires impré-
 vûës ne le luy ayant pas permis , Boëce
 après l'avoir attendu long-tems , &
 ayant luy-même des affaires impor-

tantes qui devoient l'occuper tout entier le lendemain, il crut devoir écrire à l'Archidiacre ses sentimens.

Après avoir fait de mures reflexions sur les deux propositions, il trouva effectivement que la seconde détruiroit la premiere, & étoit le principe de toutes les erreurs d'Eutiches, & que le Concile de Calcedoine avoit eu raison de la condamner. Il apperçut les horribles consequences qu'on en pouvoit tirer, & qu'elle n'alloit pas moins qu'à renverser toute l'économie de nôtre sainte Religion, & à sapper par ses fondemens celle du mystere de l'Incarnation du Verbe & de la redemption du genre humain.

Alors l'aveuglement de ses Concitoyens luy fit compassion, le desir de leur salut & son zele pour l'affermissement de la foy, luy inspirerent le dessein de composer le petit Traité des deux natures & d'une personne en J. C. contre Eutiches & Nestorius, que nous avons encore parmi ses ouvrages; il l'adressa à ce même Jean Archidiacre de Rome.

Après avoir réfuté tres-doctement les erreurs de Nestorius, il y fait voir comment les deux natures sont unies

en une seule personne, & le fait d'une maniere si sublime & si précise, qu'on ne sçait lequel des deux on doit plus admirer, ou la solidité de ses raisonnemens, ou la pénétration de son esprit. C'est-là qu'il se sert admirablement de la Philosophie d'Aristote pour expliquer les termes de substance, de personne, d'hypostase, de nature, & de subsistance. Je croi qu'il est le premier qui ait traité ces matieres avec toute la précision de l'Ecole, & comme elle se pourroit encore traiter à present. Il nous montre par là, de quelle utilité nous, peut être cette Philosophie pour bien expliquer les mysteres de nôtre sainte Religion. On l'a si bien reconnu depuis, qu'on ne distingueroit presque pas à present son ouvrage d'avec les leçons de Theologie qui se donnent dans les Ecoles. On en trouvera l'analyse avec celle de ses autres Traitez à la fin de cet ouvrage, parce qu'on n'auroit pû la donner icy sans perdre la suite de l'histoire.

Gilbert *a.* de Lapoirée Evêque de

a. M. Dupin se reposant trop sur les Memoires peu fideles qu'on luy a fournis; a crû que ces Livres de Gilbert de Lapoirée n'avoient pas encore été in-

1. Tome de son 12. siecle. p. 414.

Poitiers, si fameux par les grandes contestations qu'il eut avec saint Bernard, nous a donné un ample Commentaire sur ce petit Traité de Boëce, mais la glose est encore plus obscure que le texte.

Dans ce même ouvrage des deux natures en J. C. Boëce nous a laissé une grande idée de sa vertu, & des humbles sentimens qu'il avoit de luy-même. Il craint, dit-il, que Jean à qui il l'adresse, n'y trouve rien qui mérite son approbation, il le prie de le corriger sans aucun ménagement, s'il voit qu'il s'éloigne tant soit peu de la doctrine constante de l'Eglise Catholique, & il le conclud par une reflexion digne de la solidité de son jugement, & qui ne peut être suggerée que par une tres-profonde humilité. La voicy.

» Je ne peux comprendre, dit-il,
 » d'où peut venir cet attachement des-
 » ordonné qu'on remarque dans quel-
 » ques Auteurs pour les productions de

primez, & qu'il n'y avoit que la Lettre touchant l'Eucharistie, que Dom Luc d'Achery nous a donnée, cependant ils se trouvent parmi les œuvres de Boëce imprimées à Basle en 1570.

leur esprit, puisque tout ce qui est ce bon & bien dit, ne vient pas de nous, ce mais de Dieu qui est la plénitude de ce tout bien, & la source d'où il découle ce sur nous. Pourquoy donc faire paroître ce un si violent amour pour une chose ce qui ne nous appartient pas, & que nous ce ne pouvons nous approprier sans un ce larcin sacrilege. ce

Des dispositions si saintes étoient capables d'attirer sur luy & sur tout ce qu'il écrivoit, un puissant secours du Ciel pour conduire sa plume & la préserver de l'erreur. Effectivement on n'en trouve point dans ses ouvrages, & semblables à ceux du grand Hilairé on pourroit en proposer la lecture sans craindre d'y être surpris. On s'est soulevé contre les Commentaires que Gilbert en a fait : on a prétendu qu'ils étoient remplis de blasphêmes, que c'en étoit un de dire que l'essence divine n'est pas Dieu, que les propriétés des personnes divines ne sont pas les personnes mêmes, que la nature divine ne s'est pas incarnée &c. mais on a toujours respecté le texte de Boëce, & il est demeuré jusqu'à présent hors d'atteinte depuis près de douze cens ans. Cet. Ecrit fut suivi de tant de

benedictions , qu'un grand nombre d'Eutichiens l'ayant lû , renoncèrent à l'heresie , & que plusieurs Docteurs Catholiques embaraffez de cette proposition captieuse , J. C. est composé de deux natures , mais il ne subsiste pas en deux natures , furent affermis dans la foy , où ils étoient chancelans , & eurent dequoy fermer la bouche à ces hommes imprudens qui vouloient faire revivre les erreurs prosrites par l'Eglise.

Les affaires de l'Etat interrompirent ces travaux de Boëce , si utiles à la Religion. Theodoric le chargea d'une commission qui demandoit tous ses soins & toute son application ; voicy quelle en fût l'occasion. Les Officiers & les Soldats de sa garde , d'un air hardi & mutin , vinrent pendant qu'il étoit à Ravennes luy presenter une requeste remplie de plaintes ameres & conçüe dans des termes peu respectueux. Ils luy faisoient entendre qu'ils alloient l'abandonner , s'il differoit de leur donner satisfaction.

Le sujet de leur plainte étoit assez légitime , ils prétendoient que la monnoye dont on les payoit étoit alterée & d'un moindre poids qu'elle avoit

coutume d'être : la perte en étoit considérable, & alloit au moins chaque année au tiers de leurs appointemens.

Theodoric s'imagina d'abord que c'étoit un prétexte pour faire augmenter leur paye. Irrité de leur insolence, il avoit pris la résolution de les punir. Cependant avant que d'en venir au châtiment, il voulut être informé de la vérité de la chose. Il trouva effectivement que les monnoyes, & particulièrement les sols d'or n'étoient pas de poids; c'est pourquoy dissimulant l'injure, il leur promit de remédier au plutôt à l'abus.

Ne trouvant personne plus capable de le faire que Boëce, il luy écrivit à Rome où il l'avoit laissé. La lettre est des plus flatteuses. Après avoir fait l'éloge de ses vertus & de sa capacité, *Apud. Cass. lib. 1. Ep. 10.* il le charge de réformer toutes les monnoyes qui avoient cours dans l'Empire, de donner à chacune le poids & la valeur qu'elles avoient anciennement, & sur tout de faire en sorte que le sol d'or valût six mille deniers comme autrefois.

On ne comprend pas aisément ce que pouvoient être ces deniers dont

parle icy Theodoric ; car au rapport de Budé le denier de plus bas prix chez les Romains , valoit trois sols & demi environ de nôtre monnoye , & il n'y a pas apparence que le sol d'or chez eux , ait jamais valu mil cinquante livres françoises que produiroient ces six mille pieces de trois sols six deniers. D'ailleurs le Code de Justinien , presque contemporain de Theodoric , remarque que la livre d'or contenoit douze sols d'or , par consequent le sol d'or ne pesoit gueres plus de quatre-vingt-dix grains ; mais si on prend ces deniers sur le pied de leur presente valeur chez nous , les six mille qui faisoient le sol d'or , vaudroient environ vingt-cinq livres de nôtre monnoye.

Theodoric le prie encore par cette lettre , d'étendre ses soins jusqu'à la reforme des poids & des mesures , & de les regler de telle maniere que la livre fût roûjours composée de douze onces. Il pretend que ce n'est pas le caprice ni le hazard qui l'ont ainsi déterminé , & qu'il y a du mystere dans ce nombre , que les anciens Legislateurs l'ont ainsi réglé , pour laisser au peuple un souvenir continuel des six
différents

différents âges du monde & de sa durée qu'ils ont borné à six mille ans. Le monde, dit-il, est désigné par l'éclat du métal & par la rondeur de la monnoye, les six mille ans de sa durée, par les six mille deniers dont le sol d'or est composé, & les douze mois de l'année le sont par les douze onces de la livre.

Enfin Theodoric finit sa lettre en marquant à Boëce qu'il prend un singulier plaisir à s'entretenir ainsi avec luy, parce qu'il sçait qu'il parle à une personne qui n'ignore rien de toutes ces choses & qui est parfaitement instruite dans toutes les sciences divines & humaines.

Le fameux Cassiodore étoit alors Secrétaire de Theodoric, c'est ce qui nous peut faire croire que la lettre est de luy toute entière, & que Theodoric n'a fait que la signer. Elle est trop spirituelle, & le stile en est trop brillant pour être la production de Theodoric. Outre le stile de Cassiodore qui s'y fait reconnoître, on y trouve tous les jeux de son esprit.

Boëce s'acquitta de sa commission avec tout le soin & toute l'habileté qu'on pouvoit en attendre. La réforme

de la monnoye, des poids & des mesures fut faite en tres-peu de tems, portée & suivie jusqu'aux extremittez de l'Empire. L'ordre dans le commerce fût ainsi rétabli, & les troupes de Theodoric appaisées. La sagesse de Boëce dans le gouvernement & son habileté dans toutes sortes d'arts & de sciences ne contribuerent pas peu à étendre la réputation de Theodoric & à faire rechercher son amitié par les Princes ses voisins. Clovis informé de la magnificence de sa cour & de sa table, le pria de lui envoyer un musicien qui sçût parfaitement chanter & toucher les instruments. Theodoric s'adressa à Boëce comme à l'homme le plus profond dans la musique qu'il y eût dans ses Etats & le chargea d'en faire le choix. Par la lettre qu'il lui écrivit, il paroît que Clovis n'étoit pas encore Chrétien, car Theodoric fait esperer à Boëce qu'il aura l'avantage d'adoucir les cœurs feroces des François Gentils, & de les dompter comme Orphée avoit fait autrefois les animaux & les monstres par l'harmonie de ses instruments & par la douceur de sa voix. Il l'assure encore qu'il luy fera autant de remerciemens du soin qu'il aura

pris de bien executer ses ordres, qu'il en recevra luy-même de la part de Clovis.

*Apud Cas-
siod. var.
lib. 2. Ep.*

Boëce trouva un Musicien tel qu'il le souhaitoit & assez tôt pour le faire partir avec les deux Ambassadeurs que Theodoric envoyoit à Clovis, le féliciter de la grande victoire qu'il venoit de remporter sur les Allémans à Zulpix, que les anciens appelloient Tolbiak. On ne pouvoit pas la relever avec des termes plus pompeux que ceux dont se servit Theodoric; mais en le priant d'épargner les restes de cette nation fugitive qui étoit venue chercher un azile dans ses États: Tout habile qu'il étoit, il ne laissa pas de faire appercevoir qu'il redoutoit déjà luy-même la puissance & la valeur de Clovis & celle de ses troupes. Nos Historiens jusqu'à présent ont paru faire peu d'attention aux lettres *a.* de Theodoric à Clovis, cependant il y a

40.

a. L'inscription des lettres de Theodoric à Clovis, est telle; à Luduin Roy des François. De ce nom Luduin qui étoit celui de la famille de Clovis, les Latins ont fait dans la suite *Ludovicus*, *Clodovacus*, & *Clodovans* selon la différente diction des nations & des siècles. Jornandes le nomme aussi *Lodoin*. *Lib. de reb. get. 88.*

Ibid. Ep.
41.

peu de monumens plus certains dans l'Histoire, ni qui soient plus glorieux à la France. Theodoric finit sa première lettre, en souhaitant que le Musicien qu'il luy envoie & qu'il assure être tres-habile, soit assez heureux pour charmer la puissance de Clovis par les doux accords de sa voix & de ses instruments.

Presque en même temps Boëce fut chargé d'une troisième commission de la part de Theodoric, dont il ne s'acquitta pas avec moins de succès. Gondebaud Roy de Bourgogne luy avoit envoyé des Ambassadeurs, peut-être luy demander une de ses filles en mariage pour Sigismond son fils. On ne trouve pas le sujet de cet Ambassade assez marqué dans l'Histoire, mais il est constant que Sigismond vers ce

Jornandes
de reb. get.
88.

tems-là épousa Ostrogothe une des filles naturelles de Theodoric, & la belle-sœur d'Alaric.

Les Bourguignons alors peuples grossiers étant à Rome y avoient vû des Cadrans solaires & des Hidrauliques, qu'ils admirerent parce qu'ils n'en connoissoient pas la structure. Ils prièrent Theodoric d'en envoyer à Gondebaud, comme la chose qui pou-

voit luy être la plus agréable. Pour les satisfaire Theodoric fit chercher dans ses Etats les personnes les plus capables de réüffir dans ces sortes d'ouvrages. Il en écrivit encore à Boëce comme au plus habile Mathematicien qu'il y eût en Italie. Sa lettre, ainsi que les précédentes, est d'un style de Cassiodore, & remplie de tout ce qui est capable de flatter un bel esprit & de toucher un bon cœur. Pour le persuader de l'importance de la commission dont il le chargeoit, il luy représente d'abord qu'il est du devoir d'un Prince de ne jamais négliger de rendre à ses voisins tous les bons offices qui dépendent de luy & qu'ils en attendent, parce que le plaisir qu'il leur fait, quoiqu'en chose de peu d'importance, a souvent plus de pouvoir sur leur esprit que toute la force des armes. En second lieu, que les moindres actions des Souverains sont toujours tres-grandes, sans en excepter même leurs divertissemens, parce qu'elles ont toutes un rapport immediat au gouvernement de l'Etat. Enfin après une longue énumération des talents de Boëce, il relève particulièrement son habileté dans

*Sit ergo pro
republica
& cum lu-
dere vide-
mur. Theod.
apud. Cass.
l. 2. Ep. 45.*

les Mathematiques; & afin de l'engager d'entreprendre plus volontiers les ouvrages que les Ambassadeurs de Gondebaud luy avoient demandé, il y interresse sa gloire & sa propre réputation.

» Votre nom, dit-il, deviendra célèbre dans toute la Bourgogne, vous aurez l'honneur d'avoir introduit chez cette fameuse nation les beaux Arts, & la gloire en rejallira jusques sur Rome; car ce n'en fera pas une petite pour elle d'avoir par votre moyen contribué à rendre polis des peuples si renommés. N'épargnez donc ni soin ni dépense, mes trésors vous sont ouverts.

Boëce se fit un plaisir de contribuer à la satisfaction de Theodoric & de Gondebaud. Il fit venir de tous côtez les Maîtres les plus habiles, & travailla luy-même aux Hidrauliques & aux Cadrans solaires avec tant de succès, qu'ils furent l'admiration des Romains & des Bourguignons. Il en fit pour tous les differens aspects du Soleil. Pour les Hidrauliques, elles marquoient exactement le cours du Soleil de la Lune & de tous les astres, sans rouës, sans poids, & sans ressorts,

par la vertu d'une certaine quantité d'eau enfermée dans un vase d'étain en forme de boule qui tournoit incessamment , entraînée par sa propre pesanteur.

On les regarda en Bourgogne comme des prodiges. Les Bourguignons ne pouvoient comprendre comment ces machines marquoient si exactement toutes les heures du jour & de la nuit sans être déplacées , ou sans qu'on avançât le stile. Ils firent longtemps la garde auprès pour s'assurer que personne n'y touchoit , & reconnoissant enfin la verité du fait , ils crurent que quelque divinité les animoit interieurement , & leur donnoit tous les mouvemens si justes , & si mesurez qui s'y faisoient remarquer.

Mais s'il n'y eût pas quelque chose de divin dans le mouvement de ces machines inconnuës alors aux Bourguignons , il y en eût certainement dans les circonstances , & dans les suites qu'eurent les presents de Theodoric. Comme Dieu répand ordinairement une benediction particuliere sur tout ce que les Saints entreprennent pour sa gloire , les travaux de Boëce dans cette occasion n'en furent pas

privez. De-là les Bourguignons prirent occasion de se familiariser peu à peu avec les Romains. Ces curiositez les ayant attiré en Italie, ils firent connoissance avec Boëce, qui toujours animé d'un zele ardent pour étendre la Foy de J. C. s'en servit avantageusement pour insinuer la verité dans leur cœur.

Plus le Royaume de Bourgogne avoit d'étendue, plus Boëce sentoit d'ardeur pour le délivrer des ténèbres du paganisme & de l'heresie. Non seulement ce Royaume comprenoit alors le Duché & le Comté de Bourgogne, mais encore le Lyonnais, le Dauphiné, la Savoye, & plusieurs autres Provinces adjacentes. Deux sortes de peuples l'habitoient. Les naturels du Pais nommez Gaulois Romains, depuis qu'ils avoient été assujettis par Jules Cesar, & les Bourguignons peuples ferores & barbares, sortis de la Germanie dans la décadence de l'Empire, qui s'étoient jetté sur ces grandes Provinces, & y avoient établi leur domination. Ils y avoient la puissance souveraine, & Gondebaut étoit déjà le sixième des Rois qui leur avoient commandé.

Parmi d'excellentes qualitez qui brilloient dans ce Prince, on y remarquoit un mélange inconcevable de vices qui obscurcissoient toutes ses vertus. Les Gaulois Romains étoient déjà la plupart Chrétiens, les autres Payens. Gondebaut & ses Bourguignons étoient non seulement Ariens opiniâtres, mais encore Photiniens, dont les erreurs étoient plus opposées au dogme Catholique que celles des purs Ariens. Les Catholiques Gaulois eurent beaucoup à souffrir sous son gouvernement, plusieurs cédèrent aux tourmens; plus grand nombre aimerent mieux perdre la vie que de se souiller par une Communion sacrilegue avec le Prince & ses Evêques. Comme ils n'avoient rien plus à cœur que d'agrandir leur autorité, en étendant leur herésie; en toute occasion ils aigrissoient l'esprit de Gondebaut contre les Catholiques.

Chilperic son propre frere & la Princesse son épouse furent des premiers à l'éprouver: il fit mourir celui-là par l'épée, & fit jeter l'autre dans la riviere une pierre au col. Deux des enfans de Chilperic furent enveloppez dans ce massacre; pour les deux filles

*Bail. vit.
S. Sigism.
ad 1. Mayo*

*Greg. Tur.
Hist. l. 2.*

qui restoient on se contenta de les envoyer en exil. L'aînée nommée Saëdeluba ayant quitté ses habits séculiers se consacra à Dieu ; la plus jeune appelée Clotilde fut réservée comme un present du Ciel pour être l'épouse de Clovis & le premier instrument de sa conversion.

La crainte que Gondebaut eut que ses enfans ne fussent un jour privez de sa succession ; si Chilperic le survivoit , autant que la haine de la Religion Catholique dont ils faisoient profession , luy fit commettre ces attentats.

Boëce étant donc obligé d'avoir beaucoup de relation dans le Royaume de Bourgogne , eut occasion de lier amitié avec ses Evêques Catholiques. Il en avoit déjà une tres-étroite avec saint Avit Evêque de Vienne son proche parent , qui descendoit comme luy de l'Empereur Avitus. Il excita souvent leur zèle par ses lettres , & les pressa de travailler serieusement à la conversion de leur Prince. Il n'y en eut point qui prit la chose plus à cœur que le saint Evêque de Vienne.

*Fleury. hist
tom. 7. p 3.
& suiv.*

Lyon étoit alors la Capitale de ce

Royaume & le séjour ordinaire de ses Rois. Saint Avit s'y étant un jour trouvé avec plusieurs autres Evêques de la Province pour y solemniser la Fête de saint Just ; les pressa de venir au Palais avec luy saluer Gondobaut , & luy demander une conférence publique avec les Evêques de son parti.

Le but du Saint étoit d'engager en même temps le Roy de s'y trouver , afin de le desabuser de l'erreur dans laquelle ses faux Pasteurs le retenoient. La veneration qu'on avoit pour Avit étoit si grande , que tous déférerent à son sentiment , mais ce fut à condition qu'il porteroit la parole. Cet honneur luy fut déferé , quoiqu'il ne fût ni le plus ancien , ni le premier en dignité. Malgré l'opposition des plus puissans partisans de l'hérésie , ils eurent audience du Roy , il les reçût même avec beaucoup d'honneur , & après les premiers complimens il ne manqua pas de les traiter d'idolâtres , & de leur reprocher d'adorer trois Dieux. C'étoit le reproche ordinaire que les Ariens faisoient aux Catholiques.

Avit jetta alors un profond soupir & gémit des tenebres épaisses

répanduës sur l'esprit du Roy. Ayant pris de-là occasion de luy expliquer, la foy Catholique, il le fit d'une maniere si claire & si patétique, que le Prince en parut touché: & profitant de cet heureux moment, si vous vouliez grand Roy, ajouta le saint Evêque, connoître par vous-même sur quels fondemens nôtre foy est appuyée, vous seriez bien-tôt desabusé. Quels avantages n'en reviendroient-ils pas à vous & à tout vôtre peuple? mais vos Evêques ennemis de J E S U S-CHRIST attirent la colere de Dieu sur vous: il n'en seroit pas ainsi si vous vouliez nous écouter, & leur commander d'entrer avec nous dans une conférence publique, ou la verité seroit mise dans tout son jour. Puis se jettant à ses pieds avec tous les autres Evêques Catholiques, il les embrassoit & le conjuroient tous avec larmes de se laisser toucher. Gondebaut ne pût s'empêcher d'en laisser couler quelques-unes, & ayant fait relever les Evêques avec toute l'humanité possible, les assura que dès le lendemain il leur rendroit réponse.

A peine se furent-ils retirez qu'il assembla les Evêques de sa Commu-

*Tom. 4.
Concil. p.
1318. &
Juvr.*

nion, & leur fit si bien entendre qu'il y alloit de leur honneur, d'accepter le défi que les Catholiques leur presentoient, qu'ils n'osèrent le refuser. Le Roy en donna aussi-tôt avis au saint Evêque de Vienne & à celui de Lyon, & leur fit dire de se rendre le lendemain à son Palais accompagnez d'un petit nombre choisi de leurs Collegues, car le Prince pour éviter le tumulte ne jugea pas à propos que la conference se tint en public.

Six Evêques furent choisis, & après avoir passé toute la nuit en prieres au tombeau de saint Just, ils se rendirent chez le Roy à l'heure marquée, suivis d'un tres-petit nombre de Catholiques, mais tous gens de distinction. Placide & Lucain, deux des principaux Officiers de la Cour s'y faisoient remarquer. Un pareil nombre d'Evêques & d'Officiers Ariens accompagnoient le Roy. Boniface le plus considerable de leur parti, eut ordre d'ouvrir la dispute : mais saint Avit s'étant levé avec cet air de confiance qu'inspire la verité, n'eut pas plutôt fait connoître par des raisons solides & par l'autorité des Ecritures que les Catholiques n'adoroient pas trois Dieux,

quoiqu'ils adorassent également le Pere, le Fils, & le saint Esprit, & qu'ils reconnussent que le Fils étoit Dieu comme le Pere, & le saint Esprit Dieu comme le Pere & le Fils : que Boniface accablé de l'autorité & de la majesté qui éclattoit sur le visage de saint Avit, n'eut rien à luy opposer. Au lieu de réponses ce ne fût qu'injures & invectives de la part des Ariens. Les Catholiques furent traitez d'enchanteurs, comme s'ils leurs eussent ôté l'usage de la parole par des prestiges. Gondcbaut s'aperçut de l'embarras ou ses Evêques étoient, & pour sauver leur honneur il se leva, & remit la partie au lendemain.

Les Ariens si mal menez dans cette conference, n'avoient plus envie de revenir au combat, cependant comme leur retraite faisoit connoître trop visiblement au Roy la foiblesse de leur cause, ils firent bonne contenance en sa présence, bien résolus, disoient-ils, de prouver le lendemain aux Evêques Catholiques qu'ils étoient de véritables idolâtres. Mais pendant qu'ils faisoient mine de se préparer à la dispute, ils ménageoient Aredius pour l'engager à leur refuser les portes du

Palais lorsqu'ils s'y presenteroient le lendemain. Cet Aredius étoit un homme de Cour, favori du Roy, grand politique, & qui soutenoit les Ariens dans toutes les occasions, quoiqu'il se dît Catholique. Il ne manqua pas de presser les Evêques orthodoxes de s'en retourner, dès qu'il les apperçut dans l'anti-chambre du Roy. Le prétexte dont il se servit fût que ces sortes de disputes ne servoient qu'à aigrir les esprits, au lieu de produire rien d'avantageux pour la Religion. Mais comme il étoit connu pour un faux frere, & qu'il avoit d'ailleurs affaire à des gens d'esprit, ses remontrances n'eurent aucun effet : les Evêques tinrent fermes, & répondirent hardiment qu'ils étoient venus par ordre du Roy.

A ce mot le Courtisan n'osa plus insister. Ils avancerent, & le Roy les appercevant, se leva & vint au devant d'eux. On ne parla d'abord que d'affaires d'Etat. Le Prince se plaignit que le Roy des François favorisoit ouvertement ses ennemis, qu'il étoit même d'intelligence avec son frere pour envahir ses Etats, que cette conduite luy donnoit mauvaise opinion de nôtre foy, que la véritable Reli-

Greg. Tur.

Hist. lib. 2.

c. 32.

gion ne permettoit pas de desirer le bien d'autrui, ni d'être alteré du sang des peuples. C'est ainsi qu'on condamne souvent dans les autres, le mal dont on se sent soy-même le plus coupable.

En effet, qui auroit demandé à Gondebaut à quel titre ses peres Ariens comme luy s'étoient emparez de ces vastes Provinces qui luy obéissoient, l'auroit peut-être fort embarassé. Mais les Evêques pour ne pas perdre le tems en discours inutiles, se contentèrent de luy dire que l'Ecriture Sainte nous apprenoit que le renversement des Royaumes étoit souvent la peine due au mépris de la Religion : que le meilleur moyen d'avoir la paix avec le Roy de France, étoit de convenir avec luy sur la foy, qu'il ne tiendrait jamais à eux que les deux Rois ne véussent dans une parfaite intelligence, & que s'il avoit pour agréable leur médiation auprès de Clovis, ils la luy offroient de tout leur cœur.

Cet entretien fini, on alla à la conférence, & chacun prit sa place. L'Evêque Arien dont le but étoit d'éviter la principale difficulté, l'ouvrit en proposant plusieurs questions abstraites, afin de fatiguer le Prince, & de

de faire rompre l'assemblée sans rien conclure. Mais saint Avit au lieu d'y répondre, insistant particulièrement sur la divinité du Verbe & sur l'unité d'un Dieu, contraignit son adversaire de se restreindre à ce point capital; & ayant montré avec évidence que l'Eglise Catholique, en adorant d'un culte égal les trois Personnes de l'auguste Trinité, n'adoroient pas plusieurs Dieux, mais un seul; il se fit admirer de toute l'assemblée. Il n'y eut que Bonifacé, qui ne pouvant supporter la honte dont il se trouvoit chargé, éclatta en injures encore plus, que le jour précédent. Il le fit avec tant d'emportement & de violence, que s'étant enroué à force de crier, il se mit hors d'état de pouvoir parler davantage pour la défense de son parti.

Personne du côté des Ariens n'osant prendre la parole faute de raisons à opposer à celles du grand Avit; le Roy fatigué de l'emportement de son Evêque & de la longueur de la dispute, se leva brusquement, en marquant son indignation contre les chefs de son parti. Mais saint Avit inspiré d'en-haut l'arrêta. Animé du même esprit que le fut autrefois le Prophète Elie, lorsqu'il proposa aux Prêtres de

3. Reg. c.
18.

Baál , de dresser un bucher & d'y préparer des victimes , pour reconnoître la verité du Dieu qui les consumeroit par le feu du Ciel ; ce n'est pas assez , grand Roy , s'écria-t'il , que j'aye prouvé en vôtre présence la verité de la Foy Catholique , de maniere qu'on n'ait plus rien à luy opposer , je m'offre encore de faire parler les morts en sa faveur. Allons tous ensemble au tombeau de saint Just ; Interrogeons-le sur nôtre Foy & sur celle de vos Evêques , & nous suivrons tous celle que Dieu approuvera par la bouche de son serviteur. Les Evêques Ariens , plus prudents que les Prêtres de Baál n'eurent garde de se rendre à la proposition d'Avit ; ils n'ignoroient pas le crédit qu'il avoit auprès de Dieu , ni qu'il étoit en état d'en obtenir tout ce qui paroissoit de plus impossible aux hommes.

Comme il est rare de trouver des Evêques de bonne foy attachez à une fausse croyance , ils n'osèrent jamais faire l'épreuve de la leur , quoique le Roy , mieux disposé qu'eux , semblât y consentir. Ainsi la conference n'eut d'autre succes à l'égard du Prince que de le laisser plus indéterminé qu'il ne

l'étoit auparavant. Mais elle fit ouvrir les yeux à plusieurs personnes qui demanderent d'être réconciliez à l'Eglise Catholique.

Boëce fut informé de tout ce qui s'étoit passé, & gémit de l'aveuglement de Gondebaud, mais il ne crut pas encore devoir abandonner le soin de sa conversion. Non content de la demander à Dieu avec larmes, comme il eut occasion de luy envoyer de nouveaux présens de la part de Theodoric, il écrivit en même tems aux Evêques Catholiques de Bourgogne, & en particulier à saint Avit pour les conjurer d'y travailler tout de nouveau. L'Histoire ne marque pas cependant que saint Avit se donnât depuis aucun mouvement pour sa conversion. Peut-être croyoit-il qu'il s'étoit déjà rendu indigne des nouvelles graces du Ciel, par l'abus qu'il avoit fait des précédentes, & qu'il étoit tombé dans le dernier endurcissement, puisqu'après avoir connu si clairement la vérité dans les deux conférences qui s'étoient tenuës en sa présence, il n'avoit pas eu le courage de l'embrasser. Cependant il semble que Dieu vivement sollicité en sa faveur par les larmes de

Boëce, ait voulu encore toucher ce cœur endurci. Car après qu'il eut reçu les préfens de Theodoric, il envoya de luy-même chercher le saint Evêque de Vienne, luy donna des marques d'une estime & d'une confiance tout particuliere, & après avoir reconnu & confessé en sa présence la divinité du Fils de Dieu & du saint Esprit, & leur égalité parfaite avec le Pere, il le pria instamment de le réconcilier en secret à l'Eglise Catholique par l'Onction du saint Crême. Ce sont les termes dont se sert Gregoire de Tours. Ils ont donné occasion aux Théologiens de nôtre siècle d'agiter plusieurs questions sur la maniere de réconcilier les hérétiques à l'Eglise. Comme nous ne pourrions les examiner ici sans une longue digression, qui feroit perdre le fil de l'Histoire, nous les renvoyons à une dissertation qui se trouvera à la fin de l'Ouvrage.

*Greg. Tur.
Hiff. l. 2.
p. 34.*

*Voyez la se-
conde Par-
tie.*

Mais saint Avit ne crut pas devoir se rendre aux instances de Gondebaut. Prince, si vous croyez véritablement, luy dit-il, suivez le précepte du Seigneur, qui a dit celuy qui confes- sera mon Nom devant les hommes, sera avoué & reconnu de moy

devant mon Pere céleste. Vous êtes ce
 Roy, & vous n'avez pas à crain- ce
 dre d'être perfecuté, comme l'ont été ce
 les Apôtres. Vous apprehendez, dites- ce
 vous, la fédition du peuple, mais c'est ce
 au peuple de vous suivre & à vous ce
 de soutenir sa foiblesse par vôtre exem- ce
 ple. On ne se mocque pas de Dieu : ce
 il ne peut pas aimer celuy que la crain- ce
 te de perdre un Royaume terrestre, ce
 empêche de confesser son Nom devant ce
 les hommes. ce

Ces paroles furent un coup de fou-
 dre pour le Prince, il demeura inter-
 dit sans sçavoir que répondre, & n'eut
 jamais le courage de faire une profes-
 sion publique de la Foy Catholique.
 Qui sçait si tant de meurtres commis,
 pour se conserver une Couronne tem-
 porelle, ne l'avoient pas rendu indi-
 gne de la grace qui luy étoit offerte,
 pour s'en ménager un autre dont la
 durée auroit été éternelle ? Saint Avit
 avoit bien prévû que celuy qui n'avoit
 pas fait difficulté de tremper ses mains
 dans le sang de ses propres freres, ni
 de faire périr tant d'innocents pour se
 l'assurer, ne voudroit jamais risquer
 de la perdre par la moindre démarche
 qui auroit pû y contribuer. Ainsi, ce

malheureux Prince mourut peu après dans son endurcissement.

Les Vœux de Boëce pour la conversion du Royaume de Bourgogne ne laissèrent pas dans la suite d'être exaucez. Si Gondebaut mourut engagé dans l'erreur, son fils Sigismond travailla à élever sur ses ruines, la foy Catholique. Pendant la vie de son pere, qui étoit convaincu de l'impiété de son heresie, il fut réconcilié à l'Eglise par saint Avit, sans que Gondebaut s'y opposât. Il sçut si bien profiter des instructions de ce grand Evêque, que non content d'avoir embrassé la croyance orthodoxe dans toute sa pureté, il se porta encore à la pratique la plus exacte des vertus les plus sublimes de l'Evangile. S'en étant écarté dans une occasion, pour avoir trop déferé au ressentiment d'une seconde femme, on le vit entrer avec courage dans la carrière de la plus laborieuse pénitence : assidu à la priere, exact aux veilles & aux jeûnes, liberal envers les pauvres, magnifique envers Dieu dans la construction de ses Temples & des Monasteres.

Etant monté sur le Trône de Bourgogne après la mort de son pere, il

*Greg. Tur.
ibid.*

ne parut d'autre changement dans sa conduite qu'un renouvellement de zèle pour la conversion de ses sujets. Il confia l'instruction de ses enfans au saint Maître qui l'avoit formé dans la vertu, & après de longs & pénibles travaux, il fût en recevoir la récompense dans le Ciel.

La bonne intelligence entre Theodoric & Clovis ne dura pas long-tems. Alaric qui avoit épousé Theudigote *a.* une des filles naturelles de Theodoric, & la sœur d'Ostrogothe femme de Sigismond fils de Gondebaut, en fut la cause. Ses Etats touchoient ceux de Clovis. Les Officiers des deux Princes eurent quelques démêlez. Clovis se crut choqué, il luy échappa quelques paroles contre Alaric, qui pensa aussi-tôt à prendre les armes pour s'en venger. Theodoric en eut avis. Il en écrivit à Clovis, à Alaric & à Gondebaut. Il exhorta les deux premiers à la paix, & pressa Gondebaut de les y porter, & de convenir d'arbitres pour régler leurs differents, menaçant de déclarer la guerre à celui qui refuseroit de déferer à ses avis.

a. Quelques Historiens l'appellent Theudicula.

*Jornandes.
de reb. ges.
88.*

Une Isle scituée au milieu de la Loire proche Amboise , frontiere des Etats de Clovis & de ceux d'Alaric , fut choisie pour le lieu de la Conférence. Les Princes s'y trouverent , & leurs differents y furent terminez ; mais Alaric ne demeura pas long-tems sans donner de nouveaux sujets de plainte à Clovis. La Religion luy en fournit aussi de fort specieux , car Clovis devenu Chrétien Catholique , depuis la fameuse victoire qu'il avoit remportée sur les Allemands par une protection du Ciel tout particuliere , ne souffroit qu'avec peine les Ariens si proches de ses Etats. D'ailleurs les anciens Gaulois sujets d'Alaric , presque tous Catholiques , & peu contents de sa domination , penchoient du côté de Clovis , & le souhaitoient pour Roy. Enfin ayant été miraculeusement guéri par saint Severin d'Agaune d'une tres-longue & tres-dangereuse maladie , il crut en devoir marquer sa reconnoissance à Dieu par quelque entreprise d'éclat. N'ayant plus à craindre du côté de Theodoric , il declara la guerre à Alaric , & prit la résolution de chasser les Ariens de cette belle partie de la France

Art. Benedict. tom. I. p. 56 Boll. 11. Fev p. 547. Greg. Tur. lib. 2. Hist. Frac. Hincmar. vit. S. Rem.

France qu'ils occupoient. Plein de confiance en celuy qui luy inspiroit un si genereux dessein, il s'avança vers le Poitou & entra dans les plaines de Voüillé à la tête d'une puissante armée. Alaric l'y attendoit & en avoit une formidable. Gisselic son fils naturel en commandoit une partie. On en vint aux mains, le combat fut douteux, il se fit de part & d'autre des actions d'une bravoure extraordinaire. Peu s'en fallut que Clovis n'y périt, mais enfin ayant tué Alaric de sa main, ce ne fut plus qu'une déroute dans l'Armée Arienne. Le carnage fut si grand, que Gisselic eût peine de ramasser une poignée de gens pour favoriser sa retraite.

Amalaric fils legitime d'Alaric n'étoit encore qu'un enfant, c'est pourquoy les troupes reconnurent Gisselic pour Roy. Il se mit en possession du Pais qui luy restoit dans les Gaules, & y régna jusqu'à ce que Theodoric qui ne l'aimoit pas, le luy enleva avec la vie. Pour Amalaric quelques troupes demeurées fidelles, le conduisirent en Espagne, dont une partie considerable luy obéissoit, pendant que Clovis, qui sçavoit mieux

que personne ménager les avantages d'une victoire, conqueroit toute l'Aquitaine. Il s'avança jusqu'à Toulouse où Alaric avoit tenu sa Cour; s'en rendit maître & des trésors du vaincu.

Theodoric ne fut pas long-tems sans apprendre la défaite de son gendre. Les Grands qui étoient restez fidèles à Amalaric n'oublierent rien pour tâcher de l'engager dans la querelle de leur Maître: le sang parloit en sa faveur, Theodoric y étoit tout disposé, cependant il crut devoir proposer l'affaire dans son Conseil avant que de l'entreprendre. Tous ses Généraux connoissoient la passion du Prince pour la Guerre, & qu'elle ne cédoit en rien à celle qu'il avoit pour la fortune de son petit-fils. Ils furent d'avis de luy envoyer un prompt secours, & de déclarer la Guerre à Clovis. Boëce seul se trouva d'avis contraire. La difficulté de faire passer des troupes dans les Gaules, la valeur de celles de Clovis, à qui tout réussissoit, l'intérêt de la Religion que Dieu protégeoit si visiblement, luy faisoient appréhender un mauvais succez. Il ne pût dissimuler ses sentimens à Theodoric, & s'hazarda même de luy pré-

dire que l'événement de cette Guerre seroit malheureux & terniroit la gloire de ses premières Conquestes. Seigneur, si vous aimez la Guerre, luy dit-il, tournez vos armes contre cette multitude de barbares, qui vous menacent de tous côtez, n'est-il pas plus à propos d'assurer vos anciennes Conquestes que de penser à en faire de nouvelles ?

Il ne fut pas écouté, les troupes Romaines qui étoient dans les Gaules eurent ordre de se joindre à celles d'Amalaric & à Gisselic son frere. Il en vint d'autres d'Italie, & en peu de tems il s'y trouva une Armée de quatre-vingt mille hommes. Ibba Capitaine des plus experimentez en eut le commandement. D'abord il remporta de grands avantages sur celles de Clovis; il reconquit même tout ce qu'elles avoient pris en Provence & en Languedoc à l'exception de Toulouse, d'Uzez & de quelques autres Places : & il fit lever le siège d'Arles & de Carcassonne, que les François & les Bourguignons tenoient assiégez.

Jornandes.
88. *Max.*

Fleury tom.
7. p. 151.

Pro. de bello.
Got. l. 1.
Jornandes.
ibid.

Quoy qu'en dise Procope, il n'y a aucune apparence que Theodoric se

soit trouvé en personne à cette expedition. Ibba en eut toute la conduite & tout l'honneur, & par la suite de l'Histoire, il paroît que Theodoric étoit demeuré en Italie, où il en attendoit l'événement. Comme Thierry, nommé aussi Theodoric fils de Clovis commandoit l'Armée que son pere avoit envoyée dans l'Albigeois & dans le Quercy, cet Historien aura confondu le Roy d'Italie avec le fils du Roy des François.

La nouvelle de ces heureux succez ne fût pas plutôt apportée à Ravennes que Theodoric ne pouvant contenir la joye qu'il en avoit, la fit sentir à Boëce par une raillerie piquante. *Où sont Boëce vos prédictions, luy dit-il, mes troupes sont partout victorieuses. Arles vient de faire une vigoureuse résistance, ses habitans m'ont payé d'avance le précieux a. tribut de leur fidélité. Pour récompense, je leur accorde pendant quatre ans une exemption de toutes sortes d'impôts. Je m'en réjouis, Seigneur, (répondit Boëce avec beaucoup de modestie,) mais la Guerre n'est pas*

Baron. ad
an. 508.

a. Pratiolum vectigal jam nobis dederunt
sua fidei, &c. Apud Cass. l. 3. Ep. 32.

encore finie : soit qu'il fût inspiré d'en-haut , soit que par sa pénétration il connût bien qu'elle seroit fatale à Theodoric. L'événement confirma sa prédiction , & le Prince ne fût pas long-tems sans se repentir de n'avoir pas suivi le conseil de son fidele Ministre. Ses troupes , quoique rafraîchies , souvent par une multitude de Gots & de Gépides , furent toujourns battuës depuis, par celles de Clovis : & les François demeurèrent paisibles possesseurs des Provinces dont ils avoient chassé Alaric. Theodoric fut contraint de retirer son Armée , & de se contenter de la petite portion que tenoit Gisselic dans les Gaules. Après luy avoir ôté la vie , il la réunit à son Royaume d'Italie avec ce qu'Amalaric son petit-fils possédoit en Espagne , en attendant qu'il fût en âge de les gouverner par luy-même.

Pendant cette expedition , qui occupoit beaucoup Theodoric , Boëce s'exerçoit dans d'autres combats plus utiles à l'Eglise. Les hérésies d'Arius , de Nestorius , & d'Eutiches ayant raffiné les esprits , on avoit poussé le raisonnement jusq'à son dernier période. Comme le dogme Catholique

étoit tres-élevé, on avoit besoin de toute la subtilité de la Logique, & des abstractions de la Métaphisique, pour y comprendre quelque chose. On s'exerçoit tous les jours à chercher de nouveaux termes, & de nouvelles manieres de s'exprimer, pour rapprocher nôtre foy des idées ordinaires & de la portée commune des hommes; mais à force de raisonner & de subtiliser les matieres, on en vint jusqu'à soutenir cette proposition, que dans la sainte Trinité le Pere, le Fils, & le saint Esprit, pouvoient être affirmez substantiellement de la Divinité. C'est-à-dire, que la Divinité étoit substantiellement le Pere, qu'elle étoit le Fils, qu'elle étoit le saint Esprit. Boëce ne pût la goûter, il en pénétra aussitôt la fausseté & la malignité, & prit la résolution de la combattre.

Ce fût ainsi que dans la suite des tems, au rapport du Docteur Angelique, on avança, en traitant du Mystere de l'Incarnation, ces autres propositions : La nature divine est la nature humaine. La divinité a soufferte. La divinité est l'humanité : qu'il faut toutes rejeter comme fausses & dan-

gereuses ; parce que , dit ce saint Docteur , les natures demeurantes distinctes en JÉSUS-CHRIST, leurs proprietéz peuvent bien convenir , & s'attribuer à la personne qui est une , mais non pas indifféremment à ses deux natures.

*s. Thom.
3. p. Quæst.
16. à 5.*

C'est sur ce principe que saint Jean Damascene remarque fort bien que pour parler exactement de la Divinité, il ne faut pas en affirmer ni luy attribuer ce qui est propre à l'humanité. Ainsi il faut bien se donner de garde, dit-il, d'affûrer que la Divinité est passible, que la nature du Verbe a soufferte, que la chair est incréée. Ces expressions & semblables sont contraires à la pureté de la Foy.

*Damasc.
l. 3. de fide.
Ortho. cap.
11.*

C'est sur ces mêmes fondemens , que Boëce établit les principes qu'il pose pour prouver qu'aucune des Personnes divines ne peut être affirmée substantiellement de la Divinité. Il le fit par le petit Traité adressé à ce même Jean Archidiacre de Rome sous ce titre ; *Si le Pere, le Fils, & le saint Esprit, peuvent être affirmés substantiellement de la Divinité.* Ce n'est proprement qu'une lettre assez

courte, mais qui contient de grandes difficultez. On en trouvera l'Analise & les éclaircissements dans la dernière Partie de cet Ouvrage. Il le finit en priant l'Archidiacre de luy faire sçavoir son sentiment sur cette question.

» Quoi-qu'il me semble, luy dit-il,
 » n'avoir rien avancé qui ne soit de
 » foy, ou qui ne suive nécessairement
 » des principes de la Foy ; cependant
 » je m'en rapporte à vôtre jugement.
 » Instruisez-moy donc, apprenez-moy
 » ce que je dois croire pour être bon
 » Catholique, & tâchez, si cela se
 » peut, de soutenir le dogme par le
 » raisonnement, afin que la foy & la
 » raison se prêtants un mutuel secours,
 » la vérité s'affermisse davantage.

Rien ne marque mieux la haute estime que Boëce avoit de la vertu & de la capacité de l'Archidiacre Jean, puisqu'il s'abandonne entièrement à son jugement & le rend l'arbitre de sa foy ; ni en même tems la profonde humilité de ce grand homme, & qu'il n'écrivoit ni ne disputoit jamais pour avoir l'honneur de vaincre ses adversaires, mais uniquement pour éclaircir les matieres, & faire triompher la vérité.

Gilbert a fait encore de longs Commentaires sur cette Lettre, mais à son ordinaire, c'est-à-dire, avec des obscuritez & des abstractions qui désolent le Lecteur, & l'obligent à lire plusieurs fois la même chose sans la comprendre. On ne sçait point ce que Jean répondit à Boëce, mais cet Archidiacre s'étant trouvé embarrassé à peu près dans ce tems-là sur une question qu'un certain Philosophe Manichéen luy avoit proposée, il s'adressa à Boëce, & le pria de luy en donner la solution.

Le Manichéen demandoit comment il se pouvoit faire que tout être fût bon; & que la bonté qui n'est point un être substantiel pût convenir aux substances en vertu de leur être. Le but du Manichéen étoit de tirer de la réponse de l'Archidiacre quelque preuve pour établir son erreur, touchant les deux premiers principes qu'il admettoit, l'un du bien, l'autre du mal. Boëce s'en apperçut, & pour confondre l'orgueil du Manichéen en luy répondant, il le fit d'une manière si subtile & si élevée, qu'il n'y a, comme il le dit luy-même, que les Sçavants entierement consacrez à l'étude

de la sagesse, qui peuvent l'entendre. Il en use ainsi, pour ne pas exposer à la raillerie des prophanes & des ignorants, les précieux trésors de la sagesse, & pour ne pas aveugler tout-à-fait des yeux malades par le brillant d'une lumière tout divine.

Effectivement rien n'est plus subtil ni plus abstrait que sa réponse. On se trouve arrêté à l'ouverture du Livre. Le titre d'Hebdomades qu'il luy donne est inconnu aux Grammairiens les plus habiles, car il ne le prend pas dans le sens que Tite-Live prend ses Décades, pour un Ouvrage partagé par semaines, ou pour un Recueil fait dans le cours de plusieurs semaines, mais pour les conceptions les plus élevées de l'esprit. C'est l'idée que Boëce attache à ce mot Grec *Ἑβδομάδες*, bien différentes des autres conceptions plus simples que les anciens Grecs appelloient *ἑβδομημίματα*. Il établit d'abord neuf regles generales qu'il prétend être autant d'axiômes reçûs des Philotophes. La premiere, que ce qui est, est différent de l'être. C'est-à-dire, que l'essence n'est pas l'existence.

La seconde, qu'il y a bien de la

différence entre être quelque chose, & être quelque chose dans ce qui est. C'est-à-dire, entre la substance & l'accident.

La troisième, que ce qui est, peut participer, mais non pas l'être. C'est-à-dire, qu'il faut exister pour participer à quelque chose, & que l'essence d'elle-même est incapable de rien recevoir.

La quatrième, que ce qui est, peut avoir autre chose que l'être, mais l'être n'a rien que soy. C'est-à-dire, que l'essence d'elle-même est si simple qu'elle ne souffre point de composition, mais ce qui existe peut être composé au moins d'essence & d'existence.

Les cinq autres règles roulent sur celles-cy, & en sont comme des conséquences nécessaires. Ces principes ainsi établis, il vient à l'examen de la proposition, & pour mettre la difficulté dans tout son jour, voicy comme il fait raisonner le Manichéen. Si tout ce qui a l'être est bon, il ne peut être bon que de deux manières, ou par essence, ou par participation, puisqu'on ne peut imaginer que ces deux sortes de bontez. Or ce qui n'est bon

que par participation, n'est pas bon en soy, parce qu'il reçoit cette bonté d'un autre : de même qu'une chose qui n'est blanche que par participation, n'est pas blanche en elle-même, car si elle l'étoit, elle n'auroit pas besoin de recevoir la blancheur d'un autre. Donc si tout ce qui a l'être est bon, il faut qu'il soit bon d'une bonté substantielle, c'est-à-dire, que son essence ou sa substance soient cette bonté qu'on luy attribue, en sorte qu'il n'y ait aucune distinction entre son être & cette bonté : mais si cela est ainsi, toutes les Créatures seront des Dieux, ce qui ne se peut dire sans blasphème, puisqu'il n'y a que Dieu dont on puisse assurer que l'essence est la bonté ; par conséquent il n'est pas vray de dire que tout ce qui a l'être soit bon.

Pour répondre à cette difficulté, & faire connoître d'où viennent l'origine & le principe de cette bonté inséparable des êtres créés, à qui les Philosophes donnent le nom de bonté transcendante, il sépare le souverain bien, des autres biens, le premier être, des seconds, Dieu de la créature : & quoique la chose ne soit

pas possible quant à la réalité, d'autant qu'il n'y a point d'être créé qui n'ait relation au Créateur, & qui ne le suppose, en étant une émanation; ils peuvent néanmoins se distinguer par l'entendement, & l'esprit peut considérer l'un sans l'autre, de même qu'il peut considérer un triangle par rapport à sa seule forme triangulaire, faisant abstraction de la matière, quoique le triangle n'en puisse pas être séparé réellement.

Venant donc à considérer les créatures à part comme si elles n'étoient point des émanations ni des écoulements du premier être, on pourra en affirmer qu'elles sont bonnes, qu'elles sont blanches, qu'elles sont rondes, qu'elles sont pesantes, & alors mon esprit sera nécessairement obligé de convenir, que cette bonté, cette blancheur, cette rondeur, cette pesanteur, ne sont pas leur essence, mais quelque chose qui en est distingué, & qui leur est survenu comme accident. Sans cela ces qualitez seroient toutes les mêmes; puisqu'elles seroient l'essence des choses mêmes, la pesanteur seroit la couleur, la couleur en seroit la bonté, & la bonté en seroit la ron-

deur. De-là il faut conclure nécessairement que la bonté des créatures n'est point leur essence, & qu'elles ne sont bonnes que parce que leur être est un écoulement & une participation de l'être incréé, qui est la bonté même. Or comme une chose qui participe à la blancheur, ne peut pas y participer sans devenir blanche, de même les créatures qui participent à la bonté de Dieu en vertu de leur être, ne peuvent y participer sans devenir bonnes.

De cette vérité ainsi établie, il en tire deux conséquences ; la première, que cette bonté qui se trouve dans tous les êtres créés, n'est point une bonté accidentelle, parce qu'elle ne survient pas à l'être créé, mais elle est, pour ainsi dire, imbibée dans son essence, dont elle ne peut être séparée, puisque c'est son essence même, en tant qu'elle est une participation de la bonté première.

La seconde, que cette bonté quoy qu'essentielle à la créature, puisqu'il est essentiel à la bonté créé, d'émaner de la bonté incréée ; est cependant bien différente de cette bonté infinie, qui fait la nature de Dieu : non seulement parce

que cette bonté première n'est point une participation d'une autre bonté , non seulement parce que cette bonté divine est immense & sans aucunes bornes ; qualitez qui ne conviennent point à la bonté des créatures , non plus que d'exister par elles-mêmes : mais encore parce que quelque supposition qu'on fasse , quelque distinction ou abstraction que l'esprit humain puisse faire en Dieu , & dans ses attributs , il ne peut ni faire ni concevoir que la nature de Dieu ne soit pas la bonté même : au lieu que l'essence des êtres d'ici-bas , n'est bonne que dans la supposition , qu'elle sort de cette première bonté , & si par impossibilité elle tiroit son origine d'ailleurs ou de quelqu'autre attribut de Dieu , cette essence créée ne seroit plus essentiellement bonne. C'est ainsi que Boëce renversa tout le raisonnement de ce Manichéen.

Ces travaux de l'esprit faisoient , pour ainsi dire , les récréations de ce grand homme. C'est par-là qu'il se délassoit de ses occupations infinies , sous le poids desquelles plusieurs Ministres auroient pu succomber. Outre la police des Villes , l'Intendance ge-

nerale des Arts & des Bâtimens ; l'inspection sur tous les Officiers de Justice , qui étoient attachez à sa charge , Theodoric se reposoit encore sur luy du soin de maintenir le bon ordre dans les troupes , de procurer l'abondance dans les Provinces , d'assurer le repos des peuples , de pourvoir à la sûreté du Commerce & à celle des Frontieres , d'entretenir la bonne intelligence avec ses voisins , & d'affermir la paix avec eux.

Mais dans combien d'autres soins son zele pour la Religion ne l'engageoit-il pas ? Il pouvoit dire comme saint Paul , qu'il se rendoit foible avec les foibles , que les scandales qu'il voyoit parmi les Chrétiens remplissoient son cœur d'amertume & de tristesse , que le soin de toutes les Eglises luy attiroit une foule d'affaires épineuses qui l'assiegeoient de toutes parts.

Il avoit une continuelle attention , que les Catholiques ne se laissassent pervertir par la fréquentation des Ariens , que la pureté des Vierges Chrétiennes ne souffrît de l'incontinence de ces barbares. Les Evêques des Provinces éloignées réclamoient son

son autorité dans les occasions où leurs Eglises se trouvoient opprimées, il étoit obligé de se roidir continuellement contre ce torrent d'injustices, qui entraînoit tout le monde. Chacun avoit recours à luy dans ses calamitez, & il auroit crû qu'on luy auroit fait injure, si on se fût adressé à d'autres qu'à luy. Il fit connoître dans Rome tout ce que peut un seul homme de bien, lorsqu'il veut s'employer pour bannir le vice de sa patrie, & y faire fleurir la vertu.

Deux choses particulièrement des-honoroient cette grande Ville: l'une & l'autre s'y étoit introduite avec les nations barbares qui s'étoient saisies du gouvernement. Grand nombre de Manichéens étant venus s'y établir, séduisoient tous les jours plusieurs fideles par leurs adresses, particulièrement ceux du menu peuple, devenus admirateurs de leurs rêveries.

Il ne s'y trouvoit pas moins de Magiciens qui avoient déjà scû engager dans leurs superstitions plusieurs personnes de qualité, & des Senateurs même. Boëce gémissoit depuis longtemps dans le fond de son cœur de ces desordres, & cherchoit les moyens

d'en arrêter le cours. Son zele l'emporta enfin sur toutes les considerations qui l'avoient retenu jusqu'à lors. Il fut trouver le Pape. (C'étoit encore Simmaque) & luy representa d'une maniere si pathétique , le triste état du Christianisme dans Rome , qu'on ne pouvoit n'en être pas touché.

*Anon.
vales.*

Après avoir fait connoître au Saint Pere la grandeur de la playe , il luy
 „ parla du remede : il en faut bien d'au-
 „ tres , luy dit-il , que ceux dont on
 „ s'est servi jusqu'à present. Une ma-
 „ ladie desespérée en a besoin d'extrê-
 „ mes. Si nous avons affaire à des gens
 „ raisonnables , on pourroit esperer de
 „ les réduire par la raison. Vos exhor-
 „ tations paternelles , vos remontrances
 „ charitables , le zele de vos Prédica-
 „ teurs , les disputes de vos Théolo-
 „ giens , pourroient lever le bandeau
 „ que cette secte abominable porte sur
 „ les yeux , & luy faire appercevoir la
 „ verité. Mais que peut la raison con-
 „ tre des gens qui n'en ont plus , & qui
 „ ne debitent que des extravagances ?
 „ Si leur impieté n'étoit point montée
 „ à son comble , & ne les eût pas ren-
 „ dus indignes des misericorde de Dieu ,
 „ nous nous flatterions encore que l'ar-

deur de vos saintes prieres, & les
 gémissements de tant de bonnes ames
 qui s'intéressent à leur conversion,
 feroient violence au Ciel en leur fa-
 veur, & fléchiroient peut-être la di-
 vine Justice irritée contre leurs de-
 sordres. Mais le mélange monstrueux
 qu'ils font du Christianisme avec l'i-
 dolâtrie, de JESUS-CHRIST avec
 Belial, du souverain Estre avec le
 Démon, à qui ils donnent plus de
 pouvoir qu'à Dieu même, ne nous
 permet plus d'espérer leur changement.
 Tout ce que l'indulgence & la charité
 ont pû inspirer jusqu'à présent pour
 les faire rentrer en eux-mêmes, a été
 inutile, le mal au lieu de diminuer
 croît de jour en jour, l'erreur se
 sentant appuyée de l'autorité humaine,
 a. triomphe insolamment, les ména-
 gements sont donc maintenant hors
 de saison, il faut le fer & le feu pour
 extirper un si grand mal.

Le Pape en convint, mais il s'agis-
 soit de trouver un moyen prompt &

a. Il veut parler de l'Empereur Anastase,
 qui favorisoit tout ouvertement les Mani-
 chéens. Comme le Pape le luy reproche
 dans sa Lettre qui se trouve tom. 1. de
 la Bibliot. des PP.

décisif qui pût remédier à ces maux sans en attirer de plus fâcheux. La sédition étoit à craindre. Boëce luy dit qu'il falloit chasser tous les Manichéens de Rome, & afin qu'il n'y restât rien de leur impiété, allumer un grand feu dans une des Places publiques, & y brûler leurs Idoles & leurs Ecrits.

Il n'est pas aisé de deviner d'où pouvoit venir à Boëce la confiance d'exécuter un dessein si hardi. Les Papes n'y avoient pas l'autorité souveraine qu'ils y ont à présent : l'Empereur Anastase favorisoit ouvertement les Manichéens à Constantinople & dans l'Empire, pendant qu'il persécutoit les Catholiques. On ne voit pas non plus qu'il eût recours en cette occasion à l'autorité de Theodoric. Cependant la chose fût exécutée comme il l'avoit progettée. Soit que Theodoric luy eût donné un ordre secret, soit que ce qui se passa entre ce Prince & luy dans cette occasion ait été enseveli dans l'oubli, il est certain que lorsque les Manichéens s'y attendoient le moins, on se saisit de leurs Livres & de leurs Simulacres, on dressa un bucher devant la porte de la Basilique

*Baron. Mé.
ans. 503.*

de saint Jean de Larran, on les y jetta, & ils y furent consumez; ensuite on les chassa tous de la Ville, & on les envoya en differents lieux fort éloignez en exile.

Les Magiciens ne furent pas plus épargnez, mais comme le nombre & la qualité des coupables demandoit de grandes précautions; voiçy celles que Boëce crut devoir prendre.

Il sçavoit que Theodoric les avoit en horreur, & qu'en renouvelant les anciennes Loix des Empereurs Chrétiens, il avoit tres-expressément défendu à tous ses Sujets d'exercer aucun art magique. Mais il affectoit par une politique ordinaire à un Prince qui sent son trône mal affermi, & qui craint de donner à des Sujets nouvellement soumis la moindre occasion de revolte, de laisser à chacun une entière liberté sur le fait de la Religion: & se contentant d'avoir fait des ordonnances fort sages, il se mettoit peu en peine de faire punir ceux qui y contrevenoient. Il falloit donc renouveler l'attention du Prince & l'exciter.

Boëce l'entretenant un jour de ce que les Magiciens faisoient à Rome,

luy representa qu'il étoit du devoir indispensable d'un Roy Chrétien de punir les crimes qui attaquoient directement la Majesté de Dieu, & son indépendance, comme faisoit la magie. Que ce n'étoit pas être aussi juste qu'il vouloit qu'on le crut, si les abominations les plus énormes trouvoient l'impunité auprès de son trône : que cette conduite avilissoit l'autorité souveraine, & frayoit le chemin à la révolte où les peuples se portent d'autant plus volontiers, qu'ils sçavent qu'on peut violer les Loix impunément. La plupart des nations barbares, qui tâchent d'envahir les terres de l'Empire, font aussi profession de magie, ajouta-t'il, si vous souffrez que vos peuples s'y adonnent ils seront plus disposés à se joindre à vos ennemis. Les plus gens de bien qui s'attachent à vôtre Majesté le font, parce que vous avez de la crainte de Dieu, s'ils viennent à s'appercevoir que vous fomentez ces impietez abominables par vôtre silence, leur zele pour vôtre service ne manquera pas de se ralentir. Si vous dissimulez tout est à craindre.

Ce n'est pas mon intention, répon-

dit Theodoric, & je prétens bien que les Loix que j'ay faites s'observent à la lettre.

Jamais elles ne s'observeront, répartit Boëce, si vôtre Majesté n'en fait un exemple qui donne de la terreur : & c'est par les personnes les plus qualifiées, & qui sont comme les chefs de cette secte impie qu'il faut commencer.

Le Roy fut surpris entendant dire à Boëce que la noblesse de Rome & *Apud. Cass.* des principaux membres du Senat, *Ep. 22.* s'étoient fouillez par ces abominations, & s'étant fait encore informer plus exactement de toutes les circonstances de l'affaire par Argolie Préfet de Rome, l'ordre luy fut donné de faire une recherche exacte des coupables. Bazile & Pretextat, deux Sénateurs distinguez en furent accusez. En même tems Theodoric manda *Cass. l. 4.* au Comte Arigene de s'en saisir. Il *Ep. 22.* le fit sans peine, parce que les informations avoient été fort secrettes.

Ces Sénateurs, selon les Loix ordinaires, devoient être jugez par tout le Senat, mais comme ils y avoient trop de credit, étant alliez de la plus part des Sénateurs, & qu'en avoit

objet de craindre qu'ils n'y fussent pas jugés aussi sévèrement qu'ils le devoient ; Theodoric choisit dans le Senat six personnes d'une probité reconnüe à qui il fit adresser une commission en forme pour les juger en dernier ressort selon la rigueur des Loix.

Ibid. Ep.

22.

Sinnaque beau-pere de Boëce fut nommé President de la commission, Decius, Volusien, Cælianus, Maximien, le Comte Arigerne, & Argolic furent les autres juges ; pour Boëce il ne crut pas devoir en être, après s'être rendu dénonciateur.

Les criminels connurent bien par la qualité des Juges qu'on leur donna qu'il n'y avoit point de grace à esperer ; & ayant appris que les ordres de la Cour portoient expressément qu'on procedât contre eux selon toute la rigueur des Loix s'ils étoient trouvez coupables : au lieu de penser à une juste défense, ils crurent qu'il étoit plus sûr de chercher leur salut dans la fuite.

On ne sçait si les Geolliers & les Gardes furent corrompus, ou si leurs amis forcerent les Prisons, ou enfin si la magie ne leur fut pas de quelque secours

comme Argolic le crut & le manda à Theodoric : mais il est certain qu'ils trouverent moyen de s'échapper, & que le Préfet, deux jours après, fit sçavoir au Roy que les prisonniers s'étoient évadez, & que quelque diligence qu'on eût pû apporter pour les garder, ou pour les suivre après leur fuite, on n'avoit pû découvrir ce qu'ils étoient devenus. *Ibid. Ep. 23.*

Theodoric donna ses ordres pour les faire chercher de tous côtez, mais ce fut inutilement. Prétextat ne parut jamais. Long-tems après, Bazile fut découvert & puni. Il étoit sorti de Rome déguisé en Moine, & étoit allé trouver dans cet habit l'Evêque d'Amiterne : C'étoit une ancienne Ville de la Bruzze, Province du Royaume de Naples, dont on ne voit plus à present que les ruines. Ce Prélat *a.* avoit la réputation de bien recevoir les gens qui faisoient profession de piété. Bazile en sa pré- *Cass. l. 4. 4. Ep. 23. S. Greg. Dial. l. 1. c. 4.*

a. Il s'étoit trouvé quelques années auparavant à Rome dans le Concile qui y fut convoqué par Theodoric, pour juger la grande affaire du Pape Simmaque, faussement accusé par ses ennemis.

sence contrefit parfaitement le solitaire, & pria l'Evêque de luy indiquer un supérieur éclairé qui pût le conduire dans les voyes de la plus haute perfection. Il n'en avoit point dans son Diocèse de plus fameux que le saint Abbé Equice, qui gouvernoit depuis long-tems un célèbre Monastere. Basile pria l'Evêque avec instance de luy donner des lettres de recommandation pour y être reçu : mais l'Evêque fit plus, il le mena luy-même au Monastere. Y étant arrivé, il le prit par la main, & le presentant à l'Abbé, luy dit, voicy
 „ mon Pere, un bon solitaire que je
 „ vous ameine, il a grand desir de vivre
 „ sous vôtre conduite, & de profiter
 „ de vos saintes instructions, vous me
 „ ferez beaucoup de plaisir de le recevoir chez vous. Equice envisagea le solitaire, & éclairé d'en-haut, s'écria aussi-tôt, ce n'est pas un Moine, mais un Démon que vous m'amenez.

L'Evêque prenant la réponse de l'Abbé pour une défaite luy en témoigna son mécontentement, mais Equice bien éloigné de la duplicité qu'on luy attribuoit, se rendit dans le moment aux instances de l'Evêque. Il sera

reçû puisque vous le souhaitez, dit-il ; mais je n'ay pû m'empêcher de vous découvrir ce que j'appercevois dans ses yeux.

Il arriva quelque tems après un accident qui découvrit l'hipocrisie du faux solitaire. L'Abbé Equice, dont le zele n'étoit pas renfermé dans l'enceinte de son Monastere, s'en écartoit quelquefois pour aller annoncer la parole de Dieu aux peuples qui le demandoient, il soutenoit même ses Prédications par d'éclatants miracles, & chacun s'empressoit de l'entendre, & il gouvernoit en même tems un Monastere de Vierges consacrées à JESUS-CHRIST.

Une des plus jeunes parut tout d'un coup dangereusement malade, & se persuada qu'elle ne pouvoit être guérie que par le Moine Basile, reçû depuis peu dans le Monastere du saint Abbé, elle l'appelloit avec de grands cris, & prioit instamment la Supérieure & les autres Sœurs de le faire venir. On vint en grande hâte frapper à la porte du Monastere, on y demanda Basile à celui qui le gouvernoit pendant l'absence de l'Abbé, mais cette nouveauté parut si étrange à tous les

Freres qui furent assemblez, qu'ils ne crurent pas devoir se déterminer d'eux-mêmes, & prirent le parti d'envoyer à saint Equice sçavoir ce qu'il souhaittoit qu'on fit.

Le Saint les ayant entendus, souïrit, puis adressant la parole à ceux qui l'étoient venus trouver, ne vous avois-je pas bien dit que cet homme étoit un Démon, & non pas un Moine ? Retournez - vous - en promptement, qu'on le chasse du Monastere, dès que vous y serez de retour. Pour ce qui est de nôtre Sœur, ne vous en mettez pas en peine, elle va être guérie incontinent & ne pensera plus à Basile.

La chose arriva comme le Saint l'avoit prédite. Les Freres de retour au Monastere, on en chassa honteusement le Magicien, qui ne fit pas difficulté d'avouer que la maladie apparente de la Religieuse, avoit été l'effet de son art, & qu'il s'en étoit même servi plusieurs fois depuis qu'il étoit parmi eux, pour attenter à la vie du saint Abbé, mais que ses prestiges avoient toujours été inutiles. Qu'il avoit eu le pouvoir de l'enlever dans les airs avec sa Cellule, mais qu'il

n'avoit jamais eu celuy de luy nuire dans son corps : peut-être s'attribuoit-il encore plus de pouvoir qu'il n'en avoit eu effectivement.

Basile ainsi chassé, ne sçachant où trouver de retraite, crut qu'on ne pensoit plus à luy dans Rome, & qu'il luy seroit facile de s'y cacher : mais c'étoit-là où la Justice Divine l'attendoit, il y fut reconnu, & le peuple animé par sa présence, sans attendre de nouveaux ordres de la Cour ni du Magistrat, s'en saisit, dressa un bucher, y mit le feu, & l'y fit brûler vif.

Le zele que les Romains marquerent en cette occasion pour venger l'honneur de Dieu, & la sévérité du supplice étonnerent tellement les autres Magiciens, que depuis on n'en vit plus dans Rome. Tels furent autrefois ces Levites zelez, à qui Moïse dit au retour d'une action presque semblable, qu'ils avoient consacré leurs mains au Seigneur, en les trempant dans le sang de ces Israélites idolâtres, qui avoient allumé sa colere contre son peuple.

Dès le tems du Pape Gelase on s'étoit beaucoup plaint que la Ville

étoit infectée de ces hommes abominables. Ce Pape en avoit fait de sanglants reproches au malheureux Andronic, qui auroit dû par sa Charge de Préfet de Rome arrêter le cours de ces desordres, mais inutilement. Ils étoient montez à un tel excez, que les Payens même en avoient horreur, & marquoient publiquement l'appréhension où ils étoient, que leurs Dieux n'en tirassent une prompte vengeance, par les fléaux ordinaires dont ils avoient coûtume de châtier les crimes les plus énormes. Gelase n'ayant pas le pouvoir en main, s'étoit contenté de s'en plaindre & d'en gémir. Soit que les principaux du Senat se trouvassent souillez des mêmes abominations, soit qu'il n'y eût point de Médecin alors assez ferme ni assez habile pour appliquer un remede convenable à un si grand mal; on tâchoit de le dissimuler, sans entreprendre de le guerir: il n'y eût que Boëce qui ozât l'entreprendre, & qui en vint heureusement à bout.

Non content d'avoir arrêté le cours de ces abominations, il n'obmit rien de ce qui pouvoit garantir les Romains de ces mortelles atteintes pour l'ave-

S. Greg.
Dial. l. 1.

4.

nir. Il crut avoir trouvé la source de ces desordres dans l'ignorance, où la pluspart étoient ensevelis ; car les sciences n'étoient plus cultivées, les Romains loin de faire paroître cette noble émulation que leurs ancêtres avoient eu pour les lettres, faisoient gloire d'être devenus stupides, à l'exemple des Barbares dont ils avoient subi le joug. Les exercices militaires, le jeu, la bonne chere, les plaisirs des sens, & une honteuse oisiveté partageoient toute leur vie. Boëce crut qu'on devoit de bonne heure occuper la jeunesse, luy ouvrir l'esprit & le former par la connoissance des effets de la nature, qui élevent l'homme jusqu'à celle de son Créateur, & l'y conduit comme par la main.

C'est dans cette vûë qu'il forma le dessein de donner au public une Philosophie complete. Il avoit déjà traduit de Grec en Latin la Morale d'Aristote avec ses huit Livres de Physique, & en même tems y avoit fait des Nottes fort sçavantes, elles étoient soutenuës de plusieurs éclaircissements & d'un autre Traitté pour accorder les sentiments de Platon avec ceux de ce Philosophe. Cet Ouvrage étoit

tres-important, car Platon étant alors estimé généralement de tout le monde, & même en vénération chez les Romains, la Philosophie d'Aristote auroit couru risque d'en être mal reçûë, s'ils avoient reconnu que ses sentiments s'écartoient de ceux de Platon, à qui ils donnoient le nom de Divin.

Boëce avoit trouvé le moyen d'allier les maxîmes de l'un & de l'autre, de faire connoître qu'ils établissoient tous deux les mêmes principes, & que l'opposition qu'on trouvoit entre eux n'étoit qu'apparente; & ne venoit que du défaut de les bien entendre.

Pour y mieux réussir, il fit encore un Commentaire fort étendu, & d'une érudition profonde sur toutes les autres parties de la Philosophie d'Aristote, où on trouvoit tout ce qui étoit nécessaire pour former les mœurs, pour inspirer de grands sentiments, & pour élever l'homme au dessus de luy-même, en luy donnant une juste idée de l'Estre souverain. Mais comme toutes ces connoissances supposent l'exercice d'un juste raisonnement, sans le secours duquel on ne peut pas les acquérir, il composa une Logique

exacte pour apprendre à découvrir les illusions du faux raisonnement, & pour résoudre les difficultez qui s'élevent dans la recherche de la vérité.

Il s'en falloit beaucoup qu'Aristote eût rempli l'idée d'une parfaite Logique. Deux défauts considérables s'y trouvoient. Celui de l'intelligence des termes; car ce Philosophe avoit fait à l'égard de ses disciples, ce que feroit un Maître qui présenteroit un Livre à lire à son Ecolier, avant que de luy avoir appris à connoître les lettres, & il avoit traité d'une manière trop générale & trop confuse, les différentes natures, dont tous les êtres du monde sont composez.

Porphyre autrefois Chrétien & condisciple d'Origene, s'étoit fort bien apperçû de ce défaut, il avoit tâché d'y suppléer par le Traité des Universaux, qu'il composa comme une espece d'introduction aux Catégories d'Aristote: mais il étoit si obscur qu'on n'y comprenoit rien. Boëce l'expliqua par un excellent Commentaire, comme il fit aussi les Catégories d'Aristote.

Toute sa Logique est divisée en deux Livres. Dans le premier il traite

des ante-prédicaments, c'est-à-dire, des préambules qui servent pour mieux entrer dans la connoissance des prédicaments, ou des natures universelles. Il donne ainsi l'explication des termes univoques, équivoques, analogues, démonstratifs & autres. Dans le second & dans le troisième il explique les dix Catégories d'Aristote. Il y prouve que la substance prise en soy, & proprement dite, ne peut avoir de véritable définition, & qu'on n'en peut faire qu'un portrait tiré sur ses propriétés. Au lieu que les Philosophes donnent ordinairement pour définition de la substance de n'être reçûe dans aucun sujet; Boëce soutient que ce n'est là que sa première & la plus essentielle propriété: ensuite il prouve qu'elle seroit même invisible, sans les accidens dont elle est revêtue, ce qui nous ouvre une voye facile pour répondre aux doutes de ceux qui ont de la peine à comprendre comment JESUS - CHRIST peut être réellement dans la sainte Eucharistie sans y être apperçû. Enfin dans le quatrième Livre il explique certaines affections qui suivent naturellement les substances compa-

rées les unes avec les autres, ce que les Philosophes appellent post-prédicaments ; cette méthode a paru si juste qu'on l'a suivie jusqu'à présent dans toutes les Ecoles.

Pendant que Boëce remplissoit si utilement les moments que les emplois du ministere luy laissoient, il fût tout d'un coup nommé Consul par une commune délibération du Roy & du Senat. Peu s'en fallut que les occupations inséparables de cette nouvelle dignité ne luy fissent laisser cet Ouvrage imparfait, mais le desir de contribuer à former l'esprit de ces concitoyens, luy fit trouver des ressources, où tout autre que luy n'en auroit jamais trouvé. Cette nouvelle charge fut au contraire comme un aiguillon qui l'anima à ce travail. Voicy de quelle maniere il s'en explique luy-même, dans la Préface du second Livre de sa Logique.

*Boëce Bras.
in l. 2. præ-
dica. Aris-
tot.*

Quoique les soins inséparables du Consulat où je me trouve engagé ne me permettent pas de me donner tout entier à l'étude, j'ay crû néanmoins que l'instruction de mes concitoyens faisoit une partie des devoirs de ma Charge, & qu'ils m'auroient quelque

» obligation, si laissant à ceux qui m'ont
 » précédé dans ces grands emplois la
 » gloire d'avoir acquis à la Republique
 » la souveraineté sur tant de Villes &
 » de vastes Provinces, j'enrichissois
 » Rome des dépouilles de la Grece, &
 » luy communiquois tout ce qu'elle avoit
 » de lumieres & de sagesse. C'est ainsi
 » que nos ancêtres se sont fait un devoir
 » & un honneur de prendre & d'imiter
 » ce qu'ils avoient trouvé d'honnête & de
 » louable chez les nations qu'ils avoient
 » assujetties. Animé par ces motifs,
 il passa sur toutes les difficultez
 qui auroient pû l'arrester, & mit la
 derniere main à cet Ouvrage, dont la
 plus grande partie nous a échappé.

Fin du premier Livre.





HISTOIRE

DE

BOËCE

SENATEUR ROMAIN.

SECOND LIVRE.



A nouvelle du Consulat de Boëce étoit à peine répandue dans Rome, que tout ce qu'il y avoit de gens de mérite & de distinction, vinrent en foule le congratuler. Ce ne fut point de ces compliments qu'un esprit de politique &

toûjours interessé, inspire aux Courtisans : peu de gens de ce caractère parurent chez luy, mais on y vit ceux qui se faisoient le plus distinguer par la pieté, par le zele pour la Religion, & par l'amour du bien public.

Si-tôt qu'il eût reçu la Robbe de Pourpre, relevée en broderie & semée de Palmes, marques de sa dignité, le Clergé & le Senat vinrent le prendre chez luy, & avec une pompe presque égale à celle des Empereurs, le conduisirent au milieu des acclamations du peuple à la grande Basilique, & de-là au Capitole. Mais la joye qu'on eût de son élévation ne se renferma pas dans Rome : les Provinces les plus éloignées, & les plus saints Evêques du tems y prirent part. On ne luy dissimula point les grandes esperances que tous les gens de bien en avoient conçûes, ni ce que l'Eglise & la Republique en attendoient.

La vertu, disoit-on, est presentement en assurance sous une si puissante protection, elle peut paroître hardiment sans crainte d'être opprimée, & quitter cet air timide & farouche qui.

l'a tenuë jusqu'à présent cachée sans oser se montrer. Les marques de la dignité du Consul, ces faisceaux, ces armes qu'on porte devant luy, sont pour elle autant de gages de sa victoire, elle triomphera par tout, parce qu'on est assuré qu'il ne se servira de l'autorité qu'il a en main, que pour sa défense, & que tous les coups qu'il portera ne seront que pour terrasser ses Ennemis.

Ennode *a*, Evêque de Pavie, si connu dans l'Histoire par les députations dont il fût chargé vers l'Empereur, & par la fameuse Apologie qu'il publia pour la défense du Pape Simmaque, luy écrivit à cette occasion une lettre qui s'est conservée jusqu'à nous. Voicy à peu près les sentimens de ce grand homme. Je me réjouis, luy dit-il, ^{ce} de l'honneur qui vous a été déferé, ^{ce} & j'en rends graces à Dieu, non parce ^{ce}

a. Ennode a été canonisé par Jean VIII. on en fait la Fête le 17. Juillet. Voyez M. Baillet. Il a fait une Apologie pour le Pape Simmaque, où il dit que le souverain Pontificat, rend Saints ceux qui y sont élevez, ou les trouve tels, parce que la plupart des Papes jusqu'alors avoient été effectivement Saints. Voyez M. Fleury, Hist. Ecc. to. 7. p. 119.

» qu'il vous éleve au dessus des autres ,
 » mais parce que vous en êtes verita-
 » blement digne. Ce n'est pas icy un
 » Consulat donné à une illustre naissance
Ann. l. 8. » sans autre mérite : quiconque l'obtient
Ep. 1. » par cet endroit est indigne de succe-
 » der au grand Scipion. Il est la ré-
 » compense de la vertu de ses ayeux ,
 » & non pas de la sienne. Le vôtre à la
 » vérité étoit dû à la noblesse de vôtre
 » extraction, mais il l'étoit encore da-
 » vantage à vôtre vertu, & à tant de
 » rares & d'éminentes qualitez qui bril-
 » lent en vous. On ne voit point de sang
 » répandu, point de Provinces subju-
 » guées, point de peuples asservis ni
 » attachés à vôtre Char, comme on en
 » voyoit autrefois à l'entrée de ceux
 » qu'on élevoit à cette haute dignité ;
 » triste prélude d'une charge qui doit
 » être toute entière pour la conservation
 » des peuples, & non pas pour leur
 » destruction.

» A present que Rome jouit d'une
 » paix profonde, & qu'elle est devenuë
 » elle-même le prix & la récompense du
 » courage de nos vainqueurs, on de-
 » mande des vertus d'une autre nature
 » dans ses Consuls. Ces vertus guer-
 » rieres ne sont plus de saison. On n'en
 » veut

veut que de pacifiques. Ce n'est pas ce que vôtre Consulat soit destitué de cet avantage, on y trouve des combats ce & des batailles gagnez en tres-grand ce nombre, puisque toute vôtre vie jus- ce qu'à present n'a été qu'un combat con- ce tinuel, & un tissu de victoires rem- ce portées, sur l'erreur, sur le vice, & ce sur l'ignorance, monstres infiniment ce plus dangereux & plus à craindre que ce tous les barbares qui menaçoient l'Em- ce pire.

a. On trouve dans cette Lettre une preuve certaine que Boëce n'avoit pas été désigné Consul dès l'année 487. comme quelques Historiens l'ont avancé, car Ennode n'étoit pas alors Evêque, ni même engagé dans le Clergé, à peine avoit-il en ce tems-là quatorze ans, puisqu'il est décedé en 521. âgé seulement de 48. ans, d'ailleurs il paroît par la suite de toute la Lettre, qu'elle est écrite à une personne qui n'avoit pas encore exercée la charge de Consul, puisqu'il luy donne la qualité de Candidat, qui ne conviendrait nullement à une personne désigné Consul pour la seconde fois. C'est ce qui a déterminé le Cardinal Baronius à fixer la datte de cette Lettre à l'année 510. qui est celle où Boëce fut effectivement désigné Consul par le Senat & à la nomination du Roy Theodoric.

Les esperances qu'on avoit conçûes de l'élevation de Boëce, toutes magnifiques qu'elles étoient, ne furent pas vaines, il répondit parfaitement à l'attente qu'on avoit de luy. Dès ce moment il se regarda comme un homme qui ne devoit plus vivre que pour sa patrie, & n'avoir plus d'autre interest. Toutes ses vûës, toutes ses démarches ne rendirent qu'à l'utilité des peuples, qu'au repos & qu'à la satisfaction des gens de bien. A une capacité profonde dans les affaires, il joignoit une intégrité inviolable, ainsi il étoit à l'épreuve de la surprise & de la corruption. La fermeté & le courage avec lesquels il maintenoit la fainteté des Loix, & défendoit les pauvres & les foibles de l'oppression des méchants, inspiroient aux libertins mêmes de la veneration pour la vertu. Elevé au dessus de la crainte de se broüiller avec les Ministres & les Favoris du Prince, qui abusoient de sa confiance; quiconque attaquoit la justice ou l'innocence devoit s'attendre à trouver dans le nouveau Consul un homme inflexible, que rien n'étoit capable d'ébranler. Il ne connoissoit plus ses proches, ses pa-

*Lib. 1. de
Co s. p. 4.*

rents ni ses amis, dès qu'il s'agissoit du bien public. En voicy un exemple singulier.

Ennode, dont nous venons de parler, luy étoit étroitement uni par les liens du sang & de l'amitié. Leur union étoit fondée non seulement sur la simpatie & sur les sentimens de vertu, qui leur étoient communs, mais encore soutenuë par un commerce de littérature qui lie davantage les cœurs & les esprits. Il arriva que les Magistrats de Milan, dans le dessein de faire ou d'agrandir une place publique pour l'ornement de leur Ville, abbatirent plusieurs maisons, l'espace n'étant pas encore assez étendu, ils en prirent une autre qui appartenoit à l'Évêque de Pavie : il l'avoit héritée d'une de ses tantes, qui luy avoit tenu lieu de pere & de mere dans sa jeunesse, & dont la mémoire luy étoit tres-chère. *a.* Ce ne fut pas sans douleur que l'Évêque se vit ravir un patrimoine qu'il ne possédoit pas sans attache. Il s'en plaignit plusieurs fois au Consul, &

Enn. Ep.
lib. 8. Ep.
37.

a. Il paroît que Boëce y avoit aussi quelque prétention, mais qu'il l'avoit abandonnée à Ennode comme un fond qui luy étoit peu utile. *Ibid. Enn. l. 8.*

le pressa par ses lettres de commander qu'on luy conservât sa maison : mais Boëce ne luy répondit rien sur cet article, soit qu'il crût ses parents aussi détachez des biens de la terre qu'il l'étoit luy-même, soit que les affaires dont il étoit environné ne luy permissent pas de faire toute l'attention qu'il devoit à sa demande. Le silence de Boëce obligea l'Evêque à prendre un autre parti, & de s'adresser directement aux Magistrats de Milan. Il leur fit connoître qu'il étoit proche parent du Consul & son ami. A ce nom les Magistrats répondirent aussi-tôt qu'ils étoient prêts de le dédommager, mais qu'ils ne pouvoient se passer de la maison, parce qu'il étoit absolument nécessaire de l'abattre pour rendre la place régulière. Puisqu'il avoit l'honneur d'appartenir à Boëce, qu'ils vouloient bien s'en rapporter à luy pour en régler le prix. Ennode accepta le parti, mais il fut bien surpris lorsque le Consul luy fit sçavoir que non seulement il devoit se faire un honneur & un plaisir de consacrer sa maison à l'utilité publique, mais encore qu'il n'étoit pas digne de luy, d'en exiger le dédommagement, puisqu'il

n'en avoit pas besoin pour vivre, l'Évêché de Pavie luy fournissant des revenus plus que suffisants pour son entretien.

Ce qu'il y a de plus admirable dans cette conduite, c'est qu'il faisoit le premier ce qu'il conseilloit aux autres, car s'il exhortoit au desintressement, ce n'étoit qu'après avoir répandu avec profusion ses biens sur les pauvres. Tout le monde trouvoit un libre accez auprès de luy, il suffisoit d'être malheureux pour en être écouté. Il regardoit le citoyen & l'étranger d'un même œil, parce qu'il n'envisageoit jamais que JESUS-CHRIST dans leur pauvreté. Penetrant jusques dans les maisons les plus secretes & les plus reculées; dans ces Hôpitaux où l'infirmité jointe à la pauvreté fait des membres de JESUS-CHRIST un spectacle digne de la compassion Chrétienne; dans ces lieux solitaires, dans ces retraites sacrées, où la cupidité & l'amour du siècle n'ayant point encore eu d'entrée, on ne pensoit qu'à servir Dieu, & à chanter ses loüanges sans aucune inquietude de la vie ni du lendemain: Là il répandoit à pleines mains ses biens immenses que ses

*Procop. de
bell. Goth.*

peres luy avoient laissez , & tout ce que la faveur du Prince , les émoluments de ses dignitez & de ses charges pouvoient luy rapporter : c'étoit un , de ces hommes de misericorde , comme *Eccli. 44.* parle l'écriture , dont la pieté étoit inépuisable. On eut dit que Dieu ne l'avoit comblé des biens de la fortune que pour faire voir en sa personne , jusqu'où pouvoit aller la charité d'un véritable Chrétien.

*Boët. Praef.
ad lib. Arist.*

Une de ses maximes étoit que les personnes constituées in dignité tiennent en ce monde la place de JESUS-CHRIST , & doivent par conséquent former leur conduite sur ses exemples. Que ce divin Sauveur non content de nous avoir tout donné , s'étant encore donné luy-même , & ayant employé toute sa vie à soulager les malheureux , à guerir les malades , & à consoler les affligés , il étoit juste que ceux qui le representoient icy-bas l'imitassent moins dans sa puissance & dans sa grandeur , dont il avoit donné rarement des marques , que dans sa charité infinie qu'il avoit fait éclater en mille occasions : car les grands , ajoûtoit-il , ne sont pas les peres des peuples seulement pour leur

commander , mais encore pour les nourrir & les soulager. Quand on a beaucoup reçu de Dieu , on doit aussi donner beaucoup , & c'est une ingratitude inconcevable envers luy que de verser seulement peu à peu , & comme goutte à goutte les consolations & les biens sur les pauvres , quand Dieu les a répandus sur nous avec tant de profusion. C'est ce qui a fait dire à un Ecrivain de nos jours , que Boëce dans sa magistrature , s'étoit

Epist. ad

23. Octob.

comporté comme auroit pu faire le plus saint Evêque dans le gouvernement de son Diocèse.

Les Consuls dans leur marche étoient toujours environnez d'un grand nombre d'Officiers , & précédés de leurs Gardes ; pour Boëce il ne souffroit que ceux qui portoient les marques de sa dignité , & on ne voyoit auprès de luy qu'une foule de pauvres qui luy donnoient mille bénédictions , qui louoient sa charité , ou qui luy en demandoient de nouvelles marques.

Rome ne fut pas la seule Ville qui les ressentit , toutes les Provinces de l'Empire y eurent part , & ce qu'il ne pouvoit faire de son propre fond , tout

grand qu'il étoit, il y suppléoit par son crédit, par son autorité, par ses conseils ou par ses remontrances. On le vit exposer plus d'une fois non seulement son repos, mais encore ses biens & sa vie pour le soulagement du peuple. La Campanie & les Provinces voisines de Rome avoient depuis quelques années souffertes une cruelle stérilité, l'espece manquant, le prix du bled montoit de jour en jour, & la famine avec ce qu'elle a de plus horrible se faisoit déjà sentir de tous côtez. Le Préfet du Prétoire *a.* qui avoit la Surintendance des deniers Royaux, & le soin de pourvoir à la subsistance des Armées, ne laissa pas d'ordonner qu'on en transportât hors de ces Provinces une quantité tres-considerable. On ne pouvoit le faire sans les réduire à la dernière extrémité : & Boëce ne pût

Boët. de
 Conf Phil.
 lib. 1. Prof.
 4r

a. Ce Préfet pourroit bien être Fauste, à qui Theodoric adresse plusieurs rescrits, & qu'il honore du titre de votre Illustre Magnificence, *Illustrem Magnificentiam tuam*, il luy enjoint même de faire cesser quelques nouvelles exactions sur les bleds de la Pouille & de la Calabre, dont les Négotians se plaignoient..
Cassiod. lib. 2. Ep. 26.

l'apprendre

l'apprendre sans être touché sensiblement de l'état déplorable où elles alloient être réduites, il s'opposa à l'exécution des ordres du Préfet, luy reprocha si vivement son injustice, qu'il n'osa passer outre; mais le Consul eut à essuyer toute la fureur & tous les emportemens dont cet homme avare & cruel étoit capable. Comme il couvroit son entreprise du prétexte spécieux des intérêts du Prince, & des besoins de l'Etat, l'affaire fit grand bruit, & fut portée aux oreilles de Theodoric. Il en voulut connoître luy-même, & Boëce défendit si bien la cause publique, que le Roy fut obligé de se rendre à ses raisons.

Cette action d'éclat luy acquit tant d'autorité sur les esprits & de confiance parmi le peuple, qu'il commença à devenir redoutable à Theodoric. Mais le Consul ne relâcha rien pour cela de sa fermeté ordinaire, il donna même un nouvel effort à son zèle, plus il avoit de crédit & d'autorité, plus il se croyoit obligé de les employer au soulagement du prochain. C'étoit, selon luy, se rendre indigne des graces de Dieu, que de

ne les pas faire servir à entreprendre de grandes choses pour la gloire. Soutenu de cette pensée, il conçût de grands desseins, & forma de plus hautes entreprises pour l'utilité publique. Les Provinces de l'Empire étoient alors exposées à de grandes vexations, les impôts étoient excessifs, le commerce ruiné par la dureté des conditions qu'on luy avoit imposées. Les Officiers chargez du recouvrement des deniers Royaux, trouvant leur impunité auprès du Prince, en partageant le fruit de leurs exactions avec ses Favoris, laissoient par tout des traces de leur avarice. Boëce qui gémissoit depuis long-tems à la vûe de tant d'injustices, résolut de les faire cesser, il tâcha d'abord d'inspirer les mêmes sentimens au Senat, mais il trouva peu de Senateurs qui en fussent capables. Simmaque, Tertule, & quelques autres, à la vérité, gémissoient comme luy de l'état déplorable où la République se trouvoit, mais étant ses alliez, leurs sentimens ne faisoient pas plus d'impression sur les esprits que ceux de Boëce même. D'ailleurs ils étoient en petit nombre, & leurs voix ne don-

Bail. ut sup.

noient gueres plus de poids à ses entreprises. Comme on ne pouvoit les faire declarer ouvertement sans s'exposer d'enfevelir dans la ruine d'un seul homme plusieurs grandes familles, & par consequent ôter à l'Etat l'esperance de se relever quelque jour par le courage & par la bonne conduite de ces vertueux Senateurs ; Boëce crut devoir sacrifier ses interêts, sa famille, & sa vie pour le bien de sa patrie. Il prit sur luy seul tout le poids de la charge, & tout le risque, & commença d'agir pour le bien public avec toute l'ardeur de son zèle. Ses remontrances ne furent pas inutiles ; car on trouve parmi les Lettres de Cassiodore plusieurs rescrits de Theodoric adressez vers ce tems-là aux Préfets, & aux Intendans des Provinces, pour faire cesser les desordres dont les Negocians luy avoient porté leurs plaintes, particulièrement les exactions & les monopoles qui s'exercoient sur les bleds.

Il y avoit à la Cour de Theodoric deux insignes sangsuës qui devoient la substance du peuple, & se nourrissoient du sang des malheureux, tous deux Gots de nation, & qui s'étoient

*Boët. l. 1.
de Conf.
Phil. p. 4.*

acquis un pouvoir absolu sur l'esprit du Roy. L'un s'appelloit Conigaste, ses biens étoient immenses, son autorité sans bornes, mais son orgueil étoit encore plus grand, & son avarice plus insatiable : l'autre se nommoit Triguille, il avoit l'Intendance de la maison du Roy, quoiqu'il n'aimât pas Conigaste, (car il ne peut y avoir de véritable amitié entre les méchants) il ne laissoit pas de s'accorder parfaitement avec luy quand il s'agissoit de piller. Alors ils réunissoient toutes leurs forces, & se prenoient la main : il falloit être bien puissant, ou bien adroit pour s'en tirer. Triguille avoit toutes les mauvaises qualitez de Conigaste, & si l'on remarquoit entre eux quelque différence, c'est que l'un étoit plus fourbe & l'autre plus cruel.

Toute l'occupation de ces scelerats étoit de chercher de tous côtez dans les Provinces, & dans Rome même, ceux qui avoient du bien, mais qui se trouvoient sans crédit & sans appui pour le défendre. Ils en vouloient particulièrement aux veuves, & aux orphelins. Sans forme de procez & de leur autorité ils s'emparoit de

leurs fonds , ou sur quelque fausse accusation les faisoient condamner à l'exile , & ensuite obtenoient aisément du Prince la confiscation de leurs biens. Ils s'étoient rendus si redoutables , que personne n'osoit s'opposer à leur tyrannie , ceux qui avoient voulu y résister , avoient malheureusement éprouvé dequoy ils étoient capables , de sorte qu'on aimoit mieux se laisser dépouiller que de se défendre , & en se défendant s'exposer à perdre avec ses biens , la liberté ou la vie.

Ce fut contre ces deux pestes publiques que le Consul crut devoir s'élever davantage , à la première injustice qu'ils firent , ils le trouverent en tête , & croyant n'avoir affaire qu'à une pauvre veuve qu'ils opprimoient , ils connurent qu'ils avoient le Consul pour partie. Il les poussa si vivement qu'ils furent obligez de rendre ce qu'ils avoient usurpé. Il les auroit perdu sans ressource , si Theodoric eût été moins prévenu en leur faveur. Boëce fit voir au Roy qu'ils avoient détourné & mis à couvert des sommes immenses , qu'il n'entroit pas dans ses coffres la dixième partie de

celles qu'on levoit dans ses Etats, que ces deux scélerats depuis quatre ou cinq ans avoient ruiné par leurs vexations, par leurs violences, ou par de fausses accusations, plus de soixante familles, que leur cruauté réduisoit le peuple au désespoir, & qu'il y avoit à craindre qu'elle ne le portât à la révolte, si l'on n'y remédioit au plûtôt. Mais qu'il est difficile de faire ouvrir les yeux à un Prince qui se trouve obsédé par des gens du caractère de Triguille & de Conigaste : prévenu de l'habileté d'un Ministre qui s'est rendu nécessaire, & dont il croit ne pouvoir se passer, les motifs les plus pressants, les raisons les plus fortes, ne sont pas capables de faire la moindre impression sur son esprit, il craint d'être surpris & se priver des secours dont il a besoin. Ces deux scelerats eurent l'adresse de parer ce coup qui devoit les terrasser : ils étoient Gots, comme on l'a remarqué, & Boëce étoit Romain. Ils firent entendre au Roy que c'étoit-là une adresse des Romains, qui vouloient le réduire en tutelle, qu'après luy avoir enlevé ses plus fideles serviteurs, & être venus à bout d'éloigner d'au-

près de sa personne ceux de sa nation capables de le servir dans le ministère, ils le réduiroient à la nécessité de n'avoir plus auprès de luy que des Romains : dès qu'il leur auroit ainsi confié toute son autorité, qu'ils s'empareroient du gouvernement, & ne luy laisseroient plus que l'ombre de la Royauté.

Soit que Theodoric les crût, soit qu'il ne voulût pas perdre tout-à-fait des gens qu'il avoit honorez de sa confiance, il les laissa impunis. Cependant il parût si persuadé de la droiture du Consul & de son intégrité dans l'administration de sa Charge, & si étonné de la fermeté de son zèle pour la justice, qu'ils virent bien qu'il ne falloit pas tomber une seconde fois entre ses mains. Ils se continrent quelque tems; le public profita de leur juste apprehension : & ils dissimulerent avec Boëce en attendant l'occasion de s'en venger. Ainsi se passa l'année de son Consulat, qui luy acquit beaucoup de gloire devant les hommes, & infiniment davantage de merite devant Dieu, qu'il avoit toujours en vûë dans toutes ses entreprises.

*Papebroc
ad 17. Mai
p. 704.*

*Baron. ad
ann. 510.*

*Cassiod.
Chroz.
Anonym.
Val.*

Ce qui distingua particulièrement Boëce dans ce Consulat, c'est qu'il l'exerça seul. Non seulement c'est une marque d'honneur toût particuliere, mais une preuve de sa haute capacité, & un témoignage certain de la confiance que le Prince & le Senat avoient en luy. Je ne vois donc pas quelle raison a pû porter l'Analiste de Rome contre le sentiment des Auteurs, à luy donner Eutaric pour Collegue, car Eutaric ne fut désigné Consul qu'en 517. Boëce auroit eu bien à souffrir d'un tel Collegue. *a.* C'étoit un tres-méchant homme, ennemi juré des Catholiques, toujours

a. Il étoit gendre du Roy, & avoit épousé sa fille Amalafunte, par conséquent avoit un gros crédit à la Cour de Theodoric. Quelques Juifs de Ravenne étant venu insulte les Catholiques dans l'Eglise où ils étoient assemblez, pour chanter les loüanges de Dieu; ceux-cy au sortir de l'Office furent mettre le feu à la Synagogue. Les Juifs en porterent leurs plaintes au Roy, & par le conseil d'Eutaric il ordonna que la Synagogue seroit rétablie aux dépens des Catholiques, & donna aux Juifs pour dédommagement la Chapelle de saint Etienne & celle de saint Silvestre de Veronne.

disposé à leur faire de la peine dans les occasions, comme il ne le marqua que trop dans l'affaire des Juifs de Ravennes, lorsqu'il fût fait Consul.

La Cour ennuyée du séjour de Rome vint passer quelque tems à Ravennes, & Boëce eut ordre de la suivre, à peine y fut-il arrivé, que saint Cefaire Evêque d'Arles y fut amené pour se justifier auprès de Theodoric d'un crime de félonie dont il étoit accusé. Arles appartenoit alors à Theodoric, comme nous l'avons déjà remarqué, il y entretenoit une forte garnison de Gots pour la défendre contre les François, qui avoient déjà fait plusieurs tentatives pour s'en emparer. Je ne sçay par quel hazard ils y présentèrent l'escalade dans un tems où elle étoit peu sur ses gardes. Les magasins étoient dénuez de toutes les munitions nécessaires de bouche & de guerre, & peu s'en fallut qu'elle ne succombât sous les efforts & sous la valeur des troupes Françoises: cependant elles furent repoussées. Les François retirez, & l'alarme apaisée, une action si hardie donna beaucoup à penser, on crut

*Vit. S. Ca-
sar. lib. 1.
num. 9.*

que les François n'auroient jamais eu la témérité de risquer cette entreprise, s'ils n'avoient eu quelque intelligence dans la Ville. Sur ces entrefaites deux Ecclesiastiques mécontents de leur Evêque, vinrent le déferer au Gouverneur, & l'accuser d'entretenir des intelligences secretes avec les Ennemis, ajoûtant qu'il y avoit beaucoup d'apparence que c'étoit par son moyen qu'ils avoient connu l'état de la place. Les Officiers n'approfondirent pas davantage la chose, & sans faire réflexion que les deux accusateurs pouvoient être suspects, parce qu'ils témoignoient depuis long-tems leur chagrin contre Cesaïre, qui les avoit repris souvent de leur mauvaise conduite, ils se saisirent de sa personne & l'envoyèrent en Italie.

L'affaire étoit délicate, & le Saint avoit tout à craindre d'une Cour hérétique, il avoit besoin d'un protecteur qui prît sa défense en main, & qui fist connoître son innocence. Mais où en trouve-t-on, & qui ose à la Cour prendre le parti d'un homme accusé d'un crime d'Etat ? le peut-on faire sans rendre sa fidélité suspecte, & sans s'exposer à une disgrâce ? La

Cour est ordinairement un pays étranger pour les Saints , & celle de Theodoric l'étoit plus qu'aucune autre au saint Evêque d'Arles. Il n'y connoissoit que Boëce par la reputation que sa vertu luy avoit acquise dans toutes les Provinces de l'Empire ; il s'adressa donc à luy. Quoique ce Ministre n'ignorât pas que Theodoric fût prévenu contre l'Evêque , & que les Officiers de la garnison d'Arles luy en eussent fait une peinture fort desavantageuse ; comme il ne se conduisoit pas néanmoins par les fausses maximes des sages du monde , il voulut bien se charger de la défense de l'accusé. Tout autre que Boëce l'auroit refusé. Cesaire étoit Evêque d'une place frontiere , accusé par ses propres Ecclesiastiques , & connu certainement pour avoir beaucoup de liaison avec les enfans de Clovis , qui faisoient comme luy profession de la Religion Catholique : c'étoit un grand préjugé contre luy , on auroit crû d'abord qu'il auroit bien pû leur avoir donné avis de l'état de la place , & les inviter à sa conquête. Mais les Saints raisonnent d'une maniere tout differente des gens du monde , comme ils sça-

vent que celui qui est fidèle à Dieu, l'est aussi à son Prince, & qu'on se retire de l'obéissance dûe au Créateur, si-tôt qu'on se soustrait à la puissance temporelle, connoissant l'Evêque d'Arles pour un homme d'une éminente sainteté, éloigné de toutes les intrigues séculières, & uniquement occupé du soin de son troupeau : Boèce fut bien-tôt persuadé de son innocence, & se crut obligé de la faire connoître au Roy. Mais Dieu qui se reservoit à la faire connoître luy-même, luy qui tient entre ses mains le cœur des Rois, tourna tellement celui de Theodoric en faveur de Cesaire, que son voyage à la Cour luy acquit infiniment plus de gloire que ses ennemis n'avoient prétendu luy faire de confusion.

Le saint Evêque n'eut pas plutôt été admis à l'audience du Roy, que ce Prince se sentit saisi d'une sainte frayeur, & d'une profonde vénération pour sa personne. Il se leva de son trône, se découvrit, & luy fit un accueil si favorable que toute la Cour en fût étonnée, & sans luy dire un mot des plaintes qu'on avoit faites contre luy, il luy demanda s'il n'é-

toit pas bien fatigué du voyage, ce que faisoient les Gots dans Arles, s'il en étoit content, si le peuple n'étoit point vexé par ses Officiers, & s'ils observoient exactement la discipline & les ordres qu'il leur avoit prescrits.

Ce fût une étrange surprise pour toute la Cour, qui ne s'attendoit à rien moins qu'à un accueil si favorable, mais elle fut bien plus grande quand l'Evêque s'étant retiré, le Roy adressant la parole aux courtisans qui l'environnoient, leur dit. *Dieu punisse ceux qui ont fait faire inutilement un si long voyage à ce saint homme*, j'ay tremblé à son entrée, il a un visage d'ange, il n'est pas permis de penser mal d'un Prélat si vénérable. Le Prince n'en demeura pas là, si-tôt qu'il scût l'Evêque de retour à son logis il luy envoya par un de ses principaux Officiers un vase d'argent du poids de soixante livres, avec une bourse de trois cent sols *a.*

a. Evaluant le sol d'or sur le pied qu'on a cy-devant fait, & qui est l'estimation la plus basse, les trois cents sols faisoient près de sept mille livres de nôtre monnoye.

d'or, celui qu'il portoit avoit ordre d'accompagner ce présent d'un compliment dont voicy les propres termes. *Le Roy vous prie, saint Evêque, de recevoir ce vase qu'il vous donne, & de vous en servir pour l'amour de luy.* Cefaire sourit, & sans s'expliquer sur ce qu'il vouloit faire du présent, il le reçut avec respect: mais comme l'esprit de pauvreté qui l'animoit ne luy permettoit pas de le garder pour son usage, il le fit vendre, & du prix il en délivra à l'instant plusieurs Captifs. Ses amis furent alarmez de cette conduite, ils apprehendoient que si elle venoit à la connoissance du Prince il n'en fut choqué, mais la charité du Saint produisit un effet tout contraire. Le Roy en fut informé, on ajouta même que la porte du logis où étoit le saint Evêque, se trouvoit environnée de tant de pauvres, qu'on ne pouvoit y aborder, & qu'il leur avoit déjà distribué tout l'or que sa Majesté luy avoit envoyé. Theodoric ne pût s'empêcher d'admirer un si grand desintéressement. Il fit encore son éloge en présence de toute sa Cour, & avoua qu'il regardoit comme une faveur tout

particuliere du Ciel, la grace qu'il luy avoit faite de voir cet homme apostolique. Il n'en fallut pas davantage pour faire jouïr bien des personnages aux Courtisans, ce fût à qui s'empresseroit de luy rendre plus d'honneur, & à luy apporter des aumônes pour être distribuées aux pauvres par ses mains : mais rien ne fût plus admirable que le combat d'humilité qu'il y eut entre Boëce & Césaire. Celuy-cy attribuoit au zèle du Ministre, aux discours obligeants qu'il avoit tenu au Roy, tout le bon accueil qu'il en avoit reçu, celuy-là au contraire pretendoit que l'Evêque n'en étoit redevable qu'à sa vertu ; aucun des deux ne pouvoit croire avoir aucune part à un avenement si extraordinaire & si peu attendu, & tous deux tomboient d'accord que c'étoit l'ouvrage de celuy qui tourne la volonté des hommes comme il luy plaît, & qui sçait faire servir quand il veut, à la gloire & à la sanctification de ses élus, ce qui paroît devoir les couvrir de honte & de confusion. Dieu fit davantage, & voulut confirmer par un miracle l'opinion qu'on avoit à la Cour de la grande sainteté de l'Evê-

que d'Arles. A sa seule priere il guérit parfaitement un jeune Got, domestique du Préfet du Prétoire, & qui luy étoit tres-cher, dont on n'attendoit plus que le dernier soupir.

Ces événements rendirent le nom de Cesaire si célèbre dans toute l'Italie, qu'on ne peut pas douter qu'il n'y eût procuré de grands avantages à la Religion Catholique, si les besoins de son Eglise luy eussent permis d'y faire un long séjour, mais son devoir l'y rappelloit incessamment. Le jeune homme qu'il avoit retiré des ombres de la mort, voulut l'y suivre, & par reconnoissance s'attacha le reste de ses jours à son service.

Quelque empressement qu'eût Cesaire de rejoindre son cher troupeau, Boëce ne pût cependant y consentir qu'il ne luy eût promis de passer par Rome, & d'informer le Pape de l'état où étoit la Religion dans les Gaules. Cesaire y étoit assez porté, tant pour satisfaire la dévotion qu'il avoit de visiter les saints Lieux, que pour faire régler par le Pape quelques differents qu'il avoit avec l'Evêque de Vienne en Dauphiné, touchant l'étendue de sa juridiction; mais ce desir cedoit

à celuy de se rendre à son Eglise, dont il avoit été violemment arraché. Il sçavoit quelle étoit son affliction quand elle le vit chargé de chaînes, & conduit à la Cour de Theodoric, elle ignoroit encore quelle avoit été l'issüe de son voyage, & il étoit juste de la tirer d'inquietude. Boëce qui préféroit toujourns le bien general de l'Eglise au bien particulier de quelques-uns de ses membres, persuadé que la présence du saint Evêque feroit à Rome tout ce que les lettres & les recommandations ne pourroient pas faire, & cimenteroit de plus en plus l'union si necessaire entre l'Eglise des Gaules & le Siège Apostolique, ne crût pas devoir déferer aux sentiments de l'Evêque. Il insista toujourns sur le voyage de Rome, & pour lever la difficulté que Cesaire luy opposoit, il luy conseilla de renvoyer dans les Gaules un des Prêtres qui l'accompagnoient, pour informer son Eglise de ce qui s'éroit passé à la Cour de Theodoric, en même tems qu'il partiroit de Rome. Cesaire prit ce temperamment, & à peine fût-il arrivé à Rome, qu'il reconnut par les avantages qu'il retira de son voyage, soit

pour son Eglise & pour sa personne particuliere, soit pour toutes les Eglises des Gaules en commun, combien Boëce avoit eu raison de le presser de l'entreprendre. Les lettres de ce fidele ami au Pape & au Senat l'avoient devancé, & elles ne contribuerent pas peu à l'accueil favorable qu'il reçut du Vicaire de JESUS-CHRIST & des principaux Senateurs, il fût regardé à Rome comme un Ange envoyé de Dieu, & traité avec les mêmes honneurs qu'on luy avoit rendus à la Cour de Theodoric. Le Pape luy accorda tout ce qu'il pouvoit souhaiter pour la paix & pour l'honneur de son Eglise, confirma ses privileges, & sur le fait de la jurisdiction contestée entre l'Evêque d'Arles & celuy de Vienne, il ordonna qu'on s'en tiendroit aux reglements faits par le Pape saint Leon, qu'en consequence l'Evêque de Vienne n'exerceroit sa jurisdiction que sur les Eglises de Valence, de Tarentaise, de Genève & de Grenoble, & que celuy d'Arles l'auroit sur toutes les autres qui luy étoient contestées par l'Evêque de Vienne. Il fut en même tems ordonné que l'Evêque d'Aix se

rendroit au mandement de l'Evêque d'Arles, soit pour les Conciles, soit pour les autres affaires Ecclesiastiques. Sa Sainteté condamna aussi plusieurs abus qui s'étoient introduits dans les Gaules, entre autres l'alienation des fonds de l'Eglise, à moins qu'on ne les donnât aux Clercs pour leur vie seulement, & en consideration de leurs services, ou aux Moines & à quelques étrangers qui auroient aussi rendu des services importants à l'Eglise.

Tom. 4.
Conc. Ep. 5.
p. 1295.

Il y a lieu de croire que c'est-là l'origine des Benefices Ecclesiastiques; les Clercs avant ce tems-là ne possédants en particulier aucun fouds, & ne recevants que des distributions manuelles pour leur subsistance, chaque semaine ou chaque mois, de ceux que l'Eglise possédoit en commun.

A toutes ces marques d'honneur le Pape en ajoûta encore d'autres de son propre mouvement, il luy donna le *Pallium*, ornement de distinction pour luy & ses successeurs à perpetuité, il pernût à ses Diacres de porter des Dalmatiques

a. semblables à celles des Diacres de l'Eglise de Rome : enfin il le fit & ses successeurs Evêques d'Arles, ses Légats nez dans les Gaules & dans l'Espagne, & leur attribua un droit de superiorité dans toutes les affaires Ecclesiastiques de ces Royaumes. Et afin de conserver à la posterité la memoire de ce qu'il avoit réglé, il en fit des Bullès autentiques, qui seront des monuments éternels de la veneration que le Pape & Rome eurent pour l'éminente sainteté de Césaire. Il le chargea d'un Bref adressé à tous les Evêques des Gaules, où il fait encore l'éloge de leur confrere l'Evêque d'Arles. Il leur declare qu'il l'a établi son Vicaire dans leurs Provinces, & les exhorte à se contenter chacun des droits attachez anciennement à leurs Sièges, sans chercher à les étendre par la faveur des Grands. Quelques-uns d'eux avoient déjà eu recours aux puissances séculieres pour s'en attribuer de nouveaux, c'est dequoy l'Evêque d'Arles s'étoit plaint.

Tom. 4.
 Conc. Ep. 9.
 p. 1309.

a. Saint Grégoire, *lib. 7. Ep. 113.* dit que les Diacres & les Evêques mêmes n'avoient encore que des Tuniques à manches étroites.

Particulièrement au Pape, rien ne luy paroissant plus indigne du caractère Episcopal, ni l'avilir davantage, que ces empressements qu'il avoit remarqué dans quelques-uns de ses confreres, à faire sa Cour aux Grands pour en obtenir par de lâches complaisances des graces qu'ils accorderoient plus volontiers à la sainteté de leur vie, & à l'éminence de leur caractère, s'ils sçavoient la soutenir par des vertus vraiment apostoliques.

Ces Reglements du saint Siège faits en faveur de l'Evêque d'Arles sont renfermez dans deux Décretales, l'une dattée du 6. Novembre sous le Consulat de Probus l'an 513. l'autre du 11. Juin de l'année suivante 514. sous le Consulat du Sénateur, qui est le même que Cassiodore.

Ce fut un grand sujet de consolation pour Boëce, quand il apprit l'accueil qu'on avoit fait à Rome au saint Evêque d'Arles; il y avoit eu bonne part, car on ne pouvoit pas l'honorer ni l'aimer plus que faisoit le Pape Simmaque, ce fût par ces actions d'éclat que ce saint Pontife finit sa vie & son Pontificat. Dieu le retira de ce monde un mois après, & le Dia-

ere, Hormisdas né à Truciné dans la Campanie fut élu en sa place ; il ne fût pas moins uni à Boèce que son prédecesseur l'avoit été, & Boèce de son côté ne luy rendit pas des services moins importants que ceux qu'il avoit rendus à Simmaque. Sous son Pontificat il fut l'ame de son Conseil, il ne se passoit dans l'Eglise aucune affaire de consequence qu'il n'y eût part, mais son zèle pour la gloire de Dieu & l'exaltation de la foy ne se borneroit pas aux besoins seuls de Rome, ses soins s'étendoient jusqu'aux Royaumes les plus éloignez, & s'il s'affligeoit des pertes que l'Eglise faisoit par les schismes qui la divisoient, & par les querelles & les disputes particulieres qui alteroient la charité des fidels, il regardoit les avantages qu'elle remportoit comme les siens propres, & triomphoit, pour ainsi dire, dans toutes ses victoires. Il vit donc avec une joye infinie aux pieds du Pape Hormisdas les Envoyez des Cimmeriens nouvellement convertis à la Foy, luy faire hommage & luy demander un Evêque. Mais il n'en eût jamais de plus grande que lorsqu'il vit cesser le schisme de Constantino-

ple , qui avoit divisé tout l'Orient depuis tant d'années. Comme l'extinction de ce schisme fut le fruit de ses conseils & de ses travaux , nous ne pouvons nous dispenser d'en donner un abrégé , & de remonter jusqu'à son origine.

Après que le Concile d'Ephese eût condamné Nestorius , les troubles ne cessèrent pas pour cela : ses partisans étoient trop puissants & avoient encore trop de crédit pour ne pas faire de nouveaux efforts dans toutes les occasions qui se présentoient de se relever. L'herésie d'Eutiches leur en fit naître une des plus favorables , & la division éclatta alors plus que jamais. Le brigandage d'Ephese en fut une des premières suites & des plus funestes. Le malheureux Dioscore Patriarche d'Alexandrie qui y présidoit , y fit triompher pour une seconde fois l'erreur & l'impiété , de telle sorte que saint Flavien Patriarche de Constantinople en fut la victime ; & tous les Catholiques demeurèrent long-tems dans une cruelle oppression. Rome avec tout son pouvoir ne put rien dans cette assemblée tumultueuse , le saint Siège au contraire y fut traité avec la der-

niere indignité dans la personne de ses Légats.

Le Concile de Calcedoine , qui fut assemblé quelque tems après , ayant traité les choses avec beaucoup de moderation & d'équité , & s'étant expliqué sur les points contestez dans des termes tres-clairs & tres-intelligibles , devoit ce semble réunir les esprits & finir les contestations. L'Empereur Marcien qui l'avoit convoqué l'avoit fait recevoir avec respect de presque toutes les Eglises , & comme il étoit absolu dans l'Empire , & sçavoit parfaitement se faire obéir , personne pendant qu'il vécut n'osa se soulever contre ses décisions. Tout étoit calme en apparence , mais c'est méconnoître l'homme dont l'esprit est une fois gâté par l'erreur , que d'attendre de luy une soumission si prompte , & de faire fond sur la paix , que l'autorité soit seule , tout juste qu'elle puisse être , vient d'établir. On demeure dans le silence tant qu'on voit qu'il est dangereux de le rompre , le péril est il passé , on parle plus haut , & on s'éleve avec plus d'insolence que jamais. La mauvaise volonté éclatte à proportion qu'elle a été plus long-

tems retenuë par la crainte du châ-
 timent , tel a été le caractere des
 hérétiques de tous les tems. L'hom-
 me en effet (& les Orientaux plus
 que tout autre) a un attachement si
 démesuré à ses sentiments , & souffre
 avec tant de peine l'affront d'une
 juste condamnation , qu'au lieu de se
 soumettre à l'autorité la plus legitime ,
 il commence d'abord à regarder ses
 juges comme sa partie , & s'érigeant
 un tribunal tout nouveau , non seu-
 lement il y appelle de leurs décisions ,
 mais voudroit encore les y traduire
 pour les y faire condamner , comme
 les maîtres & les fauteurs de l'erreur.
 C'est ce qu'on vit arriver particu-
 lierement au sujet du Concile de Cal-
 cedoine. L'Empereur Marcien qui
 tenoit les hérétiques en bride , ne fut
 pas plutôt mort que les troubles re-
 commencerent , & l'Eglise se trouva
 agitée avec plus de violence qu'au-
 paravant , en voici la raison.

Quoique le Concile de Calcedoi-
 ne en eût usé dans toutes ses déci-
 sions avec une extrême modération ,
 & qu'il eût fait grace , aux Evêques
 mêmes qui avoient procuré ou con-
 senti la déposition de Flavien dans le

brigandage d'Epheſe, en les rétablifſant dans leurs Siéges, après qu'ils eurent représenté que c'étoit par violence qu'on les avoit contraints d'y ſouſcrire, & demandé pardon de leur lâcheté: les Peres ne crurent pas cependant pouvoir ſe diſpenſer de punir l'auteur du trouble, qui demeuroidans l'obſtination & dans la revolte, c'étoit le malheureux Dioſcore Patriarche d'Alexandrie. Après qu'on eût fait la lecture de quelques requêtes, où il étoit accusé de pluſieurs crimes, il fut cité par trois fois, & ſur le refus qu'il fit de comparoître, les Légats du ſaint Siége & les Peres prononcerent contre luy une ſentence de dépoſition conçüe en ces termes.

Leon Archevêque de l'ancienne Rome, par nous & par le Synode, avec l'autorité de ſaint Pierre, qui eſt la pierre & la baſe de l'Egliſe, & le fondement de la Foy, depouïlle Dioſcore de la dignité Episcopale, & le déclare indigne de toutes fonctions du Sacerdoce: Les Peres tous d'une voix confirmerent la ſentence, & en conſequence de ce Decret l'Empereur Marcien l'exila à Cängres, & donna ordre au peuple & au Clergé

d'Alexandrie de proceder à l'élection d'un nouveau Patriarche. Quelque absolu que fût le pouvoir de l'Empereur, il ne laissa pas d'y trouver de la resistance, car Dioscore avoit un puissant parti dans la Ville. Cependant Proterius fut mis en sa place, mais il ne pût s'y maintenir qu'à la faveur des Gardes que l'Empereur fût obligé de luy donner pour le défendre contre la violence de la populace, que l'on vit plusieurs fois attenter à sa vie. Dès que la nouvelle de la mort de ce Prince si religieux fût apportée à Alexandrie, le peuple ne garda plus de mesures, & se porta aux dernieres extrémitez. On étoit alors dans la semaine Sainte, trois jours avant Pâques de l'année 457. & pendant que Proterius étoit dans le Baptistaire occupé des fonctions sacrées convenables au tems; les séditionnaires viennent à main armée à la grande Eglise, y choisissent un Prêtre du parti de Dioscore nommé Timothée Eleurus, le font ordonner Evêque, le placent dans le Siège de saint Marc, & de ce pas vont au Baptistaire trouver Proterius, le percent de mille coups, traînent son

corps par les ruës avec une inhumanité sans exemple, le brûlent & en jettent les cendres au vent. Sans marquer aucune crainte du châtement que meritoit un tel attentat, ils envoient une requête insolente à l'Empereur Leon, qui venoit de succeder à Marcien, luy demandent que le Concile de Calcedoine soit aboli, ses décisions aneanties, & la sentence qu'il avoit portée contre Dioscoree annullée. Voilà ce que firent les Alexandrins, & voila aussi ce qu'on doit attendre de tout parti hérétique, qu'on a menagé avec trop de bonté, & à qui on a laissé prendre des forces lorsqu'on pouvoit dans sa naissance l'éteuffer.

L'Empereur Leon ne se trouva pas peu embarrassé, se voyant tant d'affaires sur les bras à son avènement à la Couronne. D'assembler un nouveau Concile, il n'y avoit pas d'apparence, les points de la doctrine & de la Foy controversez étoient pleinement décidés, il ne s'agissoit plus que de se soumettre, & c'étoit sans nécessité fatiguer les Evêques, qui à peine étoient de retour chez eux. Il crut donc devoir se contenter de les

consulter par une lettre circulaire , & les trouvant tous d'un même avis , il envoya à Alexandrie , en fit chasser Timothée Eleurus , le relegua dans la Quersonnese , & fit mettre en sa place un Prêtre Catholique , nommé Timothée Salofaciole. Les Alexandrins naturellement portez à la révolte , n'osèrent remuer tant que Leon vécut , ni sous les premières années de son successeur Zenon , mais ce malheureux Prince ayant été chassé de son Trône par Basilisque , celuy cy pour se faire des créatures se déclara hautement le protecteur du parti de Dioscore. Il chassa d'Alexandrie Salofaciole , rétablit Eleurus après dix-huit ans d'exil , & fit publier dans tout l'Empire un Decret qui aneantissoit le Concile de Calcedoine , & la doctrine enseignée dans la Lettre du grand saint Leon. La plupart de ses Evêques gens lâches & timides , dont la Religion se regloit par interest , ou sur la faveur du Prince , y souscrivirent au nombre de plus de cinq cens , entre autres Pierre Monge Patriarche d'Antioche ; & quoy qu'ils eussent pour la plupart assisté au Concile de Calcedoine , & fait ou confirmé ses

Decrets : ils furent assez lâches en les condamnant de se condamner eux-mêmes, & de se couvrir d'une éternelle confusion en détruisant ce qu'ils avoient si sagement établi. Salofaciole fut obligé de s'enfuir d'Alexandrie & de chercher un azile dans un Monastere écarté. Ce fût alors que toute l'Eglise d'Orient se trouva déchirée par le schisme ; car le soulèvement de ses Evêques perfides ne fit qu'animer le courage des défenseurs de la verité. Le Clergé inferieur, les Moines, dont le nombre étoit presque infini, & la plus grande partie du peuple fortifiée par les Evêques qui étoient demeurez fermes dans la foy du Concile de Calcedoine, ne craignirent point de s'exposer aux persecutions les plus violentes pour en maintenir les décisions, un tres-grand nombre de ces genereux défenseurs de la verité furent chassez de leurs Eglises, & se retirerent à Rome, l'azile ordinaire de la pieté & l'appuy de la foy. Elle ne pût donc ignorer ce qui se passoit en Orient, le S. Siège y étoit trop interessé, il s'agissoit de soutenir non seulement la doctrine du grand saint Leon reçüe avec

un applaudissement genetal de toutes les Eglises , mais encore de maintenir l'autorité & la dignité d'un Concile général où il avoit présidé par ses Légats , & où l'impie Dioscore qui vouloit faire revivre les erreurs d'Eutiches , avoit été déposé juridiquement. La Communion fut donc rompuë entre les Eglises d'Orient & celles d'Occident , on cessa à Rome d'avoir aucune relation avec la Cour de Constantinople , & les Occidentaux ayant lancé l'excommunication cõtre les ennemis du Concile de Calcedoine , il y en eut parmi les Evêques d'Orient d'assez téméraires pour pousser l'insolence jusqu'à excommunier nommément le Pape saint Leon.

Les choses demeurerent dans cet état jusqu'en l'année 477. que le malheureux Basilisque devenu l'horreur de tout le monde , non seulement à cause de son hérésie , mais encore plus par son avarice & sa cruauté , fut abandonné de ses troupes , qui vinrent se rendre à Zenon , & le remirent sur le trône. On ne trouva point de punition qui convînt mieux au crime de Basilisque que de le faire mourir de faim. Sa femme & ses enfants

B. 1702. an.
an. 477.

furent enveloppez dans sa perte , & les Catholiques commencerent un peu à respirer. Pierre Monge fut chassé d'Antioche , & Salofaciole rétabli sur le Siège d'Alexandrie , quoique les Schismatiques d'Alexandrie , après la mort d'Eleurus , eussent élu ce Pierre Monge Patriarche d'Alexandrie : mais ce calme ne dura pas. L'Empereur Zenon qui avoit jusqu'alors favorisé les Catholiques , changea tout d'un coup , & par le plus étrange caprice qu'on ait jamais vû , il se mit en tête de rétablir Pierre Monge sur le Siège d'Alexandrie , *a.* quoique peu d'années auparavant il l'en eût fait chasser luy-même aussi bien que de celui d'Antioche , où les Schismatiques l'avoient placé. Pour couvrir une entreprise aussi téméraire , & moins révolter les esprits des Catholiques il s'avisa de dresser un decret d'union conçu dans des termes les plus captieux , on y traitoit à la vérité le mystere de l'In-

a. M. Dupin prétend dans son sixième siècle , p. 438. que Mongus ou Pierre Monge fut rétabli dans le Siège d'Antioche , mais ce fut dans celui d'Alexandrie , & cet Auteur se contredit luy-même. Voyez M. Fleury, tom. 7, p. 37.

carnation d'une maniere tres-orthodoxe, on y recevoit les capitulles de saint Cirile, & on reconnoissoit pour regle infallible de la Foy le Symbole de Nicée, mais on n'y disoit pas un mot du Concile de Calcedoine, ni de la Lettre de saint Leon. L'Empereur vouloit qu'on se contentât de ce Decret, sans insister davantage, & qu'on reconnût pour orthodoxes ceux qui y sousscriroient. Monge qui sçavoit dans quelle vûe il avoit été dressé, fut des premiers à y sousscrire. L'Empereur aussi-tôt declara que n'ayant été chassé du Siège d'Alexandrie, que parce qu'on le croyoit hérétique; qu'après avoir donné des preuves certaines de la pureté de sa foy, il n'y avoit plus de raison de l'en priver, & donna ses ordres pour l'y rétablir.

C'est ce Decret qu'on appelle l'Enotique de Zenon. Ceux qui s'y conformèrent firent un troisiéme parti dans l'Eglise, car les uns recevoient le Concile de Calcedoine, les autres le rejettoient entierement, & ceux-cy s'en tenoient à l'Edit d'union, sans le recevoir ni le rejeter; ce qui leur fit donner le nom d'hésitans. Ce dernier parti causa une plus gran-

de playe à l'Eglise, & les Catholiques en souffrirent beaucoup plus que des autres, parce qu'ils avoient l'autorité de leur côté. Tout l'Occident se souleva contre le Decret de Zénon, on ne pût voir sans horreur un Prince qui se disoit Catholique, s'arroger un droit reservé à l'Eglise, & se rendre juge des matieres les plus importantes de la Religion. En un mot on n'en dit pas moins que l'interim de Charles-Quint en a fait dire dans les siècles suivants. Mais comme on vouloit ménager la personne de l'Empereur, tous les foudres du Vatican tomberent sur Acace Patriarche de Constantinople, qui avoit approuvé l'Enotique, & consenti au rétablissement de Pierre Monge sur le Siège d'Alexandrie. Il fut retranché nommément de la Communion de l'Eglise Romaine, & l'Empereur se trouvant offensé dans la personne de son Patriarche, s'en vengea d'une maniere cruelle sur tous les Catholiques de ses Etats, qui refusoient de souscrire à son Decret. Tout cela se passa sous le Pontificat du Pape Simplicie.

Felix qui luy succeda cherchoit avec

empressement quelque occasion favorable pour faire rentrer l'Empereur en luy-même, & luy inspirer des sentimens plus raisonnables & plus justes. Il crut l'avoir trouvée en luy envoyant demander sa protection pour les Catholiques & pour les Evêques d'Afrique, que le Roy des Vandales Hunneric persecutoit cruellement. Hunneric étoit Arien, & Zenon ennemi juré de l'Arianisme; à cet effet il luy envoya une Ambassade solennelle. Vital Evêque d'Emese, un autre Evêque, dont le nom n'est pas connu, & Felix Prêtre, défenseur de l'Eglise de Rome, furent députez.

Le sujet de cette légation paroïsoit être uniquement pour implorer la protection de l'Empereur en faveur des Catholiques contre les Ariens, comme on vient de le dire, mais le motif véritable étoit d'affermir les peuples d'Orient dans la foy du Concile de Calcedoine, & d'y rappeler même l'Empereur, s'il se pouvoit, dans les conférences que les Légats auroient avec luy.

Mais l'Empereur, soit qu'il eût pénétré dans les intentions du saint Pontife, soit qu'il eût résolu de n'a-

*Felix Ep.
6. ad Acac.*

voir plus de communication avec le Siège de Rome ; bien loin de les recevoir avec honneur , selon l'ancien usage , il les fit arrêter à la descente de leurs Vaisseaux , & par son ordre , & à la sollicitation du Patriarche Acace , on les jeta dans une obscure prison. On se saisit de leurs papiers , de peur qu'ils ne rendissent aux Catholiques de Constantinople les Lettres dont ils étoient chargez pour eux , & on n'omit rien de tout ce qui étoit capable d'ébranler leur confiance. Les menaces & les plus mauvais traitements furent employez pour les obliger de communiquer avec les Patriarches de Constantinople & d'Alexandrie : mais la crainte d'une mort violente & prochaine , qui fut plusieurs fois présente à leurs yeux , ne fut pas capable de les intimider.

Alors l'Empereur & ses Patriarches schismatiques virent bien qu'il falloit prendre d'autres mesures , & tentèrent toute une autre voye. Ils essayèrent de vaincre par des carresses & par des promesses , ceux que les menaces & les toutments n'avoient pas été capables d'ébranler. Exemple terrible de la foiblesse humaine ; Ces deux Evê-

ques Légats du saint Siége, ennuyez des horreurs & de la longueur de leur prison, se laisserent enfin surprendre aux attraits de la liberté & des carresses des puissances mondaines, ils promirent tout ce qu'on voulut. Aussi-tôt ils furent conduits avec honneur à Constantinople, là ils communiquèrent publiquement avec Acace, & reconnurent Pierre Monge pour le legitime Evêque d'Alexandrie; ensuite on les combla de présents & d'honneurs, & on les renvoya à Rome chargez de Lettres de complimens pour le Pape de la part de l'Empereur & des Patriarches. Mais on y avoit déjà été informé de leur conduite par les Lettres des Evêques Catholiques d'Orient, & par celles des Abbez & des Moines de Constantinople, qui furent consternez de leur chute; & encore plus exactement par le Prêtre Felix qui s'étoit évadé de la prison. Les deux Evêques Légats convaincus de leur prévarication furent déposés & excommuniés.

Loin que la Légation de Felix eût produit aucun avantage à l'Eglise d'Orient, elle n'en fit qu'augmenter les maux, car le Pape ne croyant pas devoir

*Gelas. ad
Ep. Dard.
Ep. 11.
Evng. l. 3.
c. 20.*

Tom. 4.
 Conc. p.
 1073.

souffrir une pareille insolence , assen-
 bla un Concile où se trouverent foi-
 xante & sept Evêques , il y condam-
 na de nouveau le Patriarche Acace ,
 qui fut déposé & excommunié. Un
 Clerc de l'Eglise Romaine , homme
 hardi & plein de courage , voulut
 bien se charger de porter la Sentence
 à Constantinople , & de la luy signi-
 fier. Il le fit en l'attachant *a.* au man-
 teau du Patriarche , comme il entroit
 dans l'Eglise un jour de Dimanche
 pour y celebrer les divins Mysteres.

Sur ces entrefaites l'Empereur Ze-
 non mourut dans son schisme , &
 Anastase luy succeda. Il étoit déjà
 sexagenaire , & voulant vivre en paix ,
 il laissa toutes les Eglises dans l'état
 où il les avoit trouvées , & à cha-
 que Evêque la liberté d'en user

a. Quelques Ecrivains disent que ce
 Clerc défenseur de l'Eglise de Rome , s'é-
 tant rendu dans le Monastere de saint Die
 engagea les Moines Acemettes à se char-
 ger de sa commission , qu'ils l'execute-
 rent dans l'Eglise même , & que les gens
 d'Acace n'ayant pû souffrir leur har-
 dieffe en tuerent quelques-uns , en bles-
 ferent d'autres , & en mirent plusieurs
 en prison. *Victor de Tunes* , p. 487. *Theo-
 phan* , p. 114. *Niceph. lib. 16. c. 17. &c.*

comme il luy plairoit à l'égard du Concile de Calcedoine. Jamais la confusion ne fût plus grande dans l'Eglise : Dans l'Orient les Evêques s'anathematisoient les uns les autres, chacun suivant son caprice, & tres-peu les regles de la justice & de la vérité.

Le Pape Felix étant mort peu de tems après, il n'eut pas la consolation de voir la paix rétablie, mais avant son décès il avoit eu la précaution de dresser des memoires exacts, revêtus des formes autentiques, de tout ce qui s'étoit passé dans l'affaire d'Acace, pour en instruire ses successeurs & la postérité ; ils ont été long-tems dans l'obscurité, & nous avons l'obligation au sçavant Pere Sirmond de les avoir déterrez & donnez au public avec les Lettres de ce saint Pontife. Gelase luy succeda, pendant les cinq années qu'il tint le Siège de Rome, les affaires de l'Orient demurerent dans le même état qu'elles étoient sous Felix. Anastase qui le suivit, ne fut pas plus heureux ; cependant dès le commencement de son Pontificat, il crut qu'en écrivant à l'Empereur Anastase d'une maniere obli-

Cedren.
p. 337.

geante, il pourroit l'exciter à procurer la paix à l'Eglise. La pieté dont cet Empereur avoit donné de grands exemples pendant sa vie privée, en avoit pû faire concevoir à ce Pape quelques esperances, mais il avoit bien changé de conduite depuis qu'il étoit monté sur le Thrône. Au lieu qu'auparavant il se levoit exactement avant le jour pour aller à l'Eglise, où il demouroit en prieres jusqu'à la fin des Offices, qu'il jeûnoit tres-souvent, & faisoit de grandes aumônes. Les Historiens de son tems nous le dépeignent comme un homme le plus impie & d'une vie tres-déreglée. Le Pape Anastase n'ayant pas eu la satisfaction qu'il en esperoit, il ne falloit plus attendre que de Dieu les remedes aux maux dont l'Eglise d'Orient étoit accablée, en la délivrant d'Anastase, qui ne faisoit que les aggraver de jour en jour. Il seroit difficile de dire combien de saints Evêques il persecuta, combien il en chassa de leurs Siéges sous différents prétextes, mais dans la vérité pour avoir refusé d'anathematiser le Concile de Calcedoine, & de souscrire l'Enotique de Zenon: combien d'autres il engagea

engagea dans le schisme en corrompant leur foy par des présents ou par des menaces, combien d'indignes Evêques il plaça dans les principaux Sièges de l'Eglise d'Orient. Pour luy on ne sçavoit de quelle Religion il étoit, Chrétien de nom, mais Manichéen en effet comme sa mere, Eutichéen comme son oncle; il étoit également favorable aux deux partis, il n'y avoit que celuy de la vérité & des Catholiques qui ne pouvoit trouver de protection auprès de luy. Dieu laissa germer pendant vingt-sept ans son Eglise sous la tyrannie de cet Empereur, on ne vit aucun jour à sa délivrance sous le Pontificat du Pape Simmaque, mais dans les premières années de celuy d'Hormisdas son successeur, on crut que Dieu avoit suscité le Comte Vitallien Préfet de la Milice pour tirer les Catholiques de l'oppression. En effet le Comte s'étant soulevé, & ayant mis en déroute les troupes Imperiales, l'Empereur Anastase fut obligé de demander la paix. Elle luy fût accordée à ces conditions, que Macedonius Patriarche de Constantinople, & Flavien d'Antioche, seroient rétablis dans leurs Sièges,

I. Part.

O

Th. oph.

an. 23.

Marcel.

Cron. 514.

qu'on assembleroit incessamment un Concile général , où le Pape seroit prié de se trouver en personne pour examiner les excez commis contre les Catholiques & en juger. En conséquence de ce traité que l'Empereur , le Senat & les Magistrats de Constantinople promirent & jurèrent d'exécuter fidèlement , Anastase enfin écrivit au Pape Hormisdas. Il commence par s'excuser de la longueur de son silence sur la dureté des Papes qui l'avoient précédé , & le prie de se trouver à Heraclée en Trace dans le premier Juillet de l'année 515. où il avoit convoqué , dit-il , un Concile général pour appaiser les troubles de Scithie , *a.* sans dire un mot de ceux des autres Eglises. Les personnes les moins clair-voyantes s'apperçurent aussi-tôt que l'Empereur n'agissoit pas de bonne foy , qu'il ne vouloit que gagner du tems pour obliger Vital-

a. C'est apparemment des troubles excitez à l'occasion de la proposition , *un de la Trinité a souffert* , & de quelques autres semblables , avancées par les Moines de cette Province , que l'Empereur veut parler , on verra dans la suite le succès qu'elles eurent.

lien de se retirer & de congédier ses troupes. Cependant le Pape Hormisdas pour n'avoir rien à se reprocher, luy envoya des Légats. Le fameux Ennode Evêque de Pavie fut le chef de la Légation, on luy donna pour adjoints un autre Evêque nommé Fortunat, Venance Prêtre, Vital Diacre, & Hilarus Notaire de l'Eglise de Rome. En même tems on leur mit entre les mains une excellente instruction, où la prudence & la charité brillent également; cette piece est une des plus anciennes & des plus belles qui nous restent en ce genre: mais tout se passa en Légations & en Ambassades de part & d'autre sans rien conclure. Le Pape vouloit avec raison pour préliminaires de la paix qu'on retranchât le nom d'Acace le premier auteur du Schisme, des Diptiques ou Tables sacrées de l'Eglise, & l'Empereur s'en défendit sur de mauvaises raisons qui n'avoient aucun fondement, telle que pourroit être la crainte d'une sédition dans Constantinople. Mais Dieu jetta enfin un regard de misericorde sur son Eglise affligée, en exerçant ses justes vengeances contre son persécuteur. Lassé,

*lib. Pont.
in Hormisd*

*Mar. Cron.**p. 330.**Baron. ad**ann. 518.**p. 693.*

pour ainsi dire, de l'attendre à pénitence, il le frappa de la foudre, étant dans son Palais, la nuit du dix Juillet 518. âgé de quatre-vingt-huit ans. Son temperament dans un si grand âge n'étoit point alteré, il étoit si robuste & d'une si forte constitution, qu'il pouvoit encore se promettre une longue suite d'années. Proclus habile Mathematicien luy avoit prédit quelque tems auparavant, qu'il périroit par le feu. Anastase pour rendre cette prédiction vaine avoit fait creuser au milieu de son Palais une Citerne d'une étendue prodigieuse. Chaque appartement s'y rendoit par une gallerie ; il se croyoit ainsi à couvert des accidens du feu de quelque côté qu'il pût prendre à son Palais. Mais il n'y a point de sagesse contre Dieu, la seule pénitence pouvoit arrêter son bras levé & prêt à le punir. Le tonnerre avoit grondé pendant tout le jour précédent, tout Constantinople paroissoit en feu, tant l'orage étoit allumé : sur le soir les coups redoublèrent avec d'horribles éclats, l'Empereur en fut effrayé, & courant d'appartement en appartement, & de chambre en chambre, cherchant un azile où il pût être

en fureté contre la main vengereſſe de Dieu qui le pourſuivoit , quand il fut arrivé au lieu où ſa perte étoit reſoluë , il fut frappé tout ſeul , & après l'orage ceſſa.

Justin à qui il avoit reſolu de faire couper la tête fut élu en ſa place ; il étoit Capitaine des Gardes , & ayant commencé à porter les armes en qualité de ſimple ſoldat , il étoit parvenu à cette dignité par tous les degrez de la Milice. Il ne ſçavoit ni lire ni écrire , mais il étoit bon Catholique , & d'une piété exemplaire. Dieu ce ſemble le choiſit pour rendre la paix à ſon Eglife ; & Boëce y contribua beaucoup par la ſageſſe de ſes conſeils & par la fermeté de ſa conduite.

Quoique le Schiſme eût prévalu ſous les Empereurs Zeron & Anaſtaſe , cependant la plus grande partie du Clergé & du peuple étoient demeurez Catholiques dans le cœur. Perſuadez de la doctrine du Concile de Calcedoine , ils ſouffroient avec une extrême douleur l'oppreſſion de l'Eglife , & la ſeule crainte de la perſecution les avoit retenus dans le ſilence. Si-tôt qu'on ſçut que Justin étoit monté ſur le Trône , & qu'il

étoit véritablement orthodoxe, ils ne crurent pas devoir dissimuler davantage leurs sentiments. L'Eglise de Constantinople fut la première à les faire éclater, & son Patriarche étant entré, selon la coutume, avec son Clergé dans la grande Eglise, le Dimanche qui suivit immédiatement l'élection de l'Empereur, comme il alloit à son Trône, le peuple l'arrêta, & après avoir crié à haute voix, *longues années au Patriarche, longues années à l'Empereur & à l'Impératrice.* Pourquoy, ajoûta-t'il, *demeurerons-nous excommuniez plus long-tems, montez grand Patriarche à la tribune, instruisez vôtre peuple, vous êtes Catholique, que craignez-vous, publiez tout à l'heure le saint Concile de Calcedoine, Marie est Mere de Dieu, la foy de la Trinité est victorieuse, l'Empereur est Catholique, que craignez-vous, longues années au nouveau Constantin; & réitérant ainsi plusieurs fois ces acclamations, ils presserent le Patriarche, ou de sortir de l'Eglise, ou de publier sans différer le Concile de Calcedoine & d'anatématiser tous les hérétiques.' Jean, c'étoit son nom,*

Tom. 5.
Concil. p.
178. &
seq.

vouloit qu'on attendît le consentement de l'Empereur, mais le peuple ne luy donna pas le loisir, & s'étant faisi des portes, il luy protesta qu'il ne sortiroit point de l'Eglise qu'il n'eût fait ce qu'on souhaittoit de luy; il n'y eût plus à balancer, & ayant pris l'avis de douze Evêques qui l'accompagnoient, il monta enfin à la tribune & parla au peuple en ces termes. *Vous sçavez, mes tres-chers freres, quels combats j'ay soutenus, n'étant que Prêtre, pour la foy Catholique; & que je la soutiens encore jusqu'à m'exposer à la mort pour sa défense. Pourquoi vous alarmer? faites cesser le tumulte: nous reconnoissons pour orthodoxes tous les Conciles qui ont confirmé la foy de Nicée, & principalement celuy d'Ephese & le grand Concile de Calcedoine. Suivant les Canons & les Ordonnances des Peres, nous tenons Severe a. intru dans l'Eglise d'An-*

a. Severe étoit un Moine que le parti de Dioscore avoit intronisé dans le Siège d'Antioche, après en avoir chassé le légitime Patriarche, & qui avoit eu la témérité d'anathematifer le Concile de Calcedoine & le Patriarche de Constan-

tioche, nous le regardons comme étranger, & justement condamné à cause de ses blasphêmes; & nous l'anathématisons: les douze Evêques qui accompagnoient le Patriarche l'anathématiserent de même. Pour rendre cette declaration plus authentique, le peuple voulut encore qu'on indiquât au lendemain une fête solennelle dans laquelle on feroit mémoire de tous les saints Evêques qui avoient assisté au Concile de Calcedoine, ou qui avoient souffert la mort ou l'exile pour sa défense. Elle fut annoncée par l'Archidiacre. L'Empereur s'y trouva, & il fut fort surpris en arrivant à l'Eglise avec le Patriarche, d'entendre le peuple faire de nouvelles acclamations comme le jour précédent, & demander de plus qu'on déterrât les os de Nestorius, d'Eutiches, & de leurs plus fameux partisans, qu'on fit revenir tous les exilez pour la défense de la vérité, qu'on envoyât des Lettres Sinodiques à Rome, & enfin qu'on mît les quatre Conciles généraux avec le nom du grand saint Leon dans les Diptiques sacrez.

tinople, qui soutenoit les décisions de ce Concile,

le Patriarche eut beau remontrer que pour proceder d'une maniere canonique, il étoit necessaire de convoquer tous les Evêques de son Patriarchat, mais il ne fut pas écouté : les cris du peuple redoublerent, on ferma les portes, & toute l'assemblée protesta qu'on ne sortiroit point de l'Eglise qu'on n'eût fait tout ce qu'elle avoit demandé. Le Patriarche ne pût se défendre de faire apporter les Diptiques, d'y faire inscrire les quatre Conciles généraux de Nicée, de Constantinople, d'Ephese & de Calcedoine avec le nom du Pape saint Leon. Cela fait, le peuple s'écria tout d'une voix, *beni soit le Dieu d'Israël, qui a visité & délivré son peuple*; ils continuerent ce Cantique, le chantant à deux Chœurs pendant un espace de tems considérable, puis on fit monter les Chantres sur la tribune pour entonner le *Trisagion*; l'Empereur & toute sa Cour furent extrêmement touchés à ce spectacle, ils ne purent retenir leurs larmes. Comme tout ceci s'étoit passé d'une maniere un peu tumultueuse, le Patriarche Jean qui étoit homme sage & bien intentionné, crut devoir affermir

TOM. 5.
Concil. 2.
170.

par l'autorité d'une assemblée canonique, tout ce qui paroissoit n'avoir été fait que par la violence du peuple. Afin de rendre ses démarches plus avantageuses pour la réunion des autres Provinces de l'Empire, incontinent après il assembla les Evêques qui se trouvoient à Constantinople & aux environs, avec les Abbez des Monastères, honorez tous du Sacerdoce, à la réserve du seul Enecius Supérieur des Acémètes, qui n'étoit que Diacre. Le Concile se tint le 20. Juillet, mais le Patriarche par prudence ne voulut pas y présider, ni même s'y trouver, afin de laisser plus de liberté aux Evêques & aux Abbez qui le composoient, d'opiner & d'ordonner ce qu'ils jugeroient à propos. Les Moines en grand nombre y présentèrent d'abord leur Requête contenant toutes les demandes que le peuple avoit faites dans l'Eglise, les jours précédents, elle étoit soussignée par cinquante-quatre Abbez. Les Pères y firent droit, & en conséquence ordonnerent que la mémoire des Patriarches Eufemius & Macedonius qui avoient été injustement chassés du Siège de Constantinople & envoyé

en exil par l'Empereur Anastase , où ils étoient décedez , seroit rétablie dans les Tables Sacrées ; qu'à l'égard de ceux qui avoient été bannis pour la bonne cause , & qui vivoient encore , on demanderoit à l'Empereur de les rappeler. Que les quatre Conciles généraux seroient inscrits dans les Tables Sacrées avec le nom de saint Leon , & reçûs unanimement avec soumission & respect.

Pour Severe intru dans le Patriarchat d'Antioche , on crut devoir le juger en forme & avec pleine connoissance de ce qui le regardoit. On lût dans l'assemblée un de ses Sermons , où il avoit dit anathême au Concile de Calcedoine , & à ce qu'il avoit défini : il n'en fallut pas davantage. Les Peres le déclarerent luy-même digne d'un anathême éternel , déchû de toutes fonctions Ecclesiastiques , du nom de Prêtre & de Chrétien , & privé de la Communion comme blasphémateur. On dressa une Lettre Synodale au nom de l'assemblée , elle fut ensuite présentée au Patriarche de Constantinople , à l'Empereur , à l'Impératrice & au Senat , qui la reçurent avec respect , & l'approuverent par

Tom. 5.
Concil. p.
186.

leur souscription. On en fit des copies authentiques, qui furent envoyées au Patriarche de Jerusalem & aux Evêques qui étoient assemblez avec luy, qui les reçurent de même ; de sorte qu'il ne restoit plus en Orient à ramener à l'unité de l'Eglise que les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Mais le plus difficile étoit de le réunir avec l'Occident & avec Rome, dont il étoit séparé depuis trente-quatre ans, qu'Acace Patriarche de Constantinople avoit été condamné par le saint Siège. Quoique plusieurs de ses successeurs eussent été tres-ortodoxes, & eussent même beaucoup souffert pour la défense de la Foy ; ils avoient toujours été privez de la Communion, parce qu'ils avoient été ordonnez par Acace, ou n'avoient pas souscrits à sa condamnation : voilà précisément ce qui empêchoit la réunion de ces deux Eglises. L'affaire étoit des plus délicates & des plus difficiles à négocier. Cependant l'Empereur Justin avoit fait les premières démarches en donnant part de son élection au Pape Hormisdas, & le priant de contribuer à la réunion que Jean Patriarche de Constantinople &

ses autres Evêques demandoient. Il l'avoit même déjà pressé d'envoyer en Orient des gens capables de mettre la dernière main à cette grande affaire : mais le Pape étoit si rebutté de la mauvaise foy des Orientaux, & d'envoyer inutilement des Légations à Constantinople, où la dignité du saint Siége avoit été avilie, & ses prédecesseurs & luy traitez dans la personne de leurs Légats de la maniere du monde la plus outrageante, qu'il ne crut pas devoir se rendre aux premières instances de l'Empereur. Il les regardoit comme de pures civilitez, auxquelles il répondit de même, & demeurait toujours persuadé que la pluspart des Evêques d'Orient ne vouloient pas sincerement la réunion, & qu'ils ne feroient jamais ce qui étoit absolument nécessaire pour y parvenir, quand bien même ils la voudroient.

La resolution du Pape Hormisdas *L. Pontif. in Hormis!* affligea tous les bons Catholiques, & Boëce plus qu'aucun autre : Comme il aimoit Dieu & l'Eglise par dessus toutes choses, il avoit une extrême douleur de la voir déchirée par un si cruel Schisme & depuis si long-tems; il apperçut quelque lueur d'une paix

prochaine dans les avances que les Orientaux faisoient , & il croyoit qu'on devoit en profiter avec beaucoup de ménagement. Il en parla au Pape & luy representa sur ce sujet tout ce que son zele pouvoit luy inspirer de plus fort & de plus patétique pour l'engager de répondre aux avances des Orientaux ; mais il ne pût rien gagner sur son esprit. Le Pape fut inflexible. Les raisons qu'il alleguoit étoient fortes , & il étoit difficile d'y répondre : *Quel moyen*, disoit-il, *d'agir dans cette affaire d'une manière qui puisse être honorable au saint Siege , je veux que les intentions de l'Empereur soient bonnes, qu'elles soient droites, que les Comtes Justinien & Vitallien, dont la religion & la foy ne nous peuvent être suspectes le soutiennent, & qu'il ait sur ses Evêques tout le crédit & toute l'autorité que vous dites. Que le Patriarche de Constantinople même desire la paix aussi sincerement que vous vous le persuadez , mais pouvons-nous la leur accorder à moins qu'ils ne condamnent Acace & tout ce qu'il a fait, & qu'ils se soumettent à l'anathême que nôtre Concile a prononcé contre luy ; ils ne*

le feront jamais : car si Acace est excommunié & dégradé du Sacerdoce, comme le Concile l'a prononcé, tous les Patriarches de Constantinople qui luy ont succédé, & celuy même qui en occupe présentement le Siège y ont été intrus. Ils sont excommuniés puis qu'ils ont communiqué avec Acace, en conservant son nom dans les Diptiques. Quel outrage n'ont-ils pas fait aux Légats du saint Siège ? a-t'on jamais violé plus insolemment le droit des gens qu'ils ont fait, en la personne de ceux que mon prédécesseur leur avoit envoyez ? puis-je me dispenser de demander réparation de cette injure avant que d'écouter les propositions de paix qu'ils nous font : qui sçait si ceux que je leur enverray ne seront pas encore traités de même ?

Boëce voyoit bien que le Pape n'avoit pas tout-à-fait tort, mais ses raisons ne luy paroïssent pas convaincantes, parce que les affaires d'Orient avoient pris une autre face, & qu'il croyoit qu'on devoit encore risquer quelque chose pour le bien de la paix. Ainsi après plusieurs conférences n'ayant pû rien gagner sur l'esprit

d'Hormisdas , & persuadé d'ailleurs que la reconciliation étoit beaucoup plus facile à faire que sa sainteté ne le croyoit ; le bien general de l'Eglise le porta à prendre des mesures du côté de la Cour , pour obliger le Pape à se rendre moins difficile.

Justin pretendoit avoir déjà reçu quelque sujet de mécontentement de Theodoric , & de part & d'autre on se préparoit à la guerre. Boëce vint donc trouver Theodoric à Ravenne , luy rendit compte de toutes les démarches que les Orientaux avoient faites pour se réunir avec l'Eglise d'Occident , & ce qu'il avoit fait luy-même pour engager Hormisdas d'y répondre. Il luy fit sentir l'interêt qu'il avoit de vivre en bonne intelligence avec la Cour de Constantinople , & combien il étoit à craindre que l'Empereur picqué du refus des propositions de paix qu'il avoit fait faire au Pape ne voulut s'en venger , en ravageant les côtes d'Italie qui étoient sans défenses ; enfin il mit l'affaire dans un si beau jour que Theodoric prit la résolution d'obliger le Pape à se rendre aux prieres des Orientaux. Il le fit venir à Ravenne , & après l'avoir en-

retenu de la necessité de conserver la
 paix avec Justin , il le détermina enfin
 d'envoyer à Constantinople une des
 plus celebres legations qu'on eût vûes
 jusqu'alors. Elle étoit composée de
 cinq personnes d'un merite distingué.
 Saint Germain Evêque de Capouë en
 fût le Chef , celui-là même dont le
 Pape S. Gregoire fait une si honorable
 mention dans le second Livre de ses
 Dialogues. Un autre Evêque nommé
 Jean luy fut donné pour Adjoint avec
 le Prêtre Blandus & les Diacres Felix
 & Dioscore , tous trois du Clergé de
 Rome. Le Pape de son côté prit tou-
 tes les précautions imaginables pour
 ne pas exposer davantage l'honneur
 du saint Siège , & pour éviter de
 laisser surprendre ses Legats par les
 Orientaux , dont il avoit tout sujet de
 se deffier. Il fit dresser un Formulaire
 qu'il leur mit entre les mains , avec
 ordre de ne recevoir aucune personne à
 leur Communion qu'elle ne l'eût signée
 auparavant. Ce Formulaire anathe-
 matisoit expressement le Patriarche
 Acace & tous ses sectateurs , établissoit
 la soumission aux décisions des Conciles
 d'Ephese & de Calcedoine , & regloit
 generalement toutes les difficultez que

les Orientaux auroient pû faire pour éluder leurs décisions. Les Legats partirent chargez des instructions du saint Siege ; leur voyage fut tres-heureux , les Orientaux signerent le Formulaire , & souscrivirent à tout ce que les Legats exigèrent. Ce ne fût pas à la verité sans un espece de miracle , & il fallut que la grace agît bien puissamment sur leurs cœurs pour vaincre toutes les difficultez qui se trouvoient à la conclusion d'une paix tant désirée. Ce n'étoit pas au sujet de la condamnation d'Acace , les Orientaux même tomboient d'accord qu'elle étoit juste & qu'il l'avoit bien meritée, parce que toute sa vie n'avoit été qu'une hypocrisie un déguisement continuel, & une fausse politique qui luy avoit fait tout sacrifier à ses interêts & à son ambition : tantôt condamnant les heretiques lorsqu'il voyoit que leur parti n'étoit pas le plus fort , tantôt se declarant pour eux lorsqu'il s'apercevoit que la Cour les favorisoit. En un mot quoiqu'il eût paru avoir eu un grand soin de son Diocese & de toutes les Eglises soumises à sa juridiction , on ne laissoit pas d'être persuadé qu'il avoit été un homme sans

Religion. Mais ceux qui étoient les plus portez à la paix, & les mieux intentionnez ne pouvoient se résoudre à condamner les Patriarches Euphemius & Macedonius successeurs d'Acace, qui étoient reconnus pour avoir été de grands défenseurs de la verité, & qui avoient même soufferts l'exil où ils étoient morts pour la défense du Concile de Calcedoine, pendant qu'il étoit anathématisé de la plupart des Evêques d'Orient & de la Cour de Constantinople. Pour lever cette difficulté, qui n'étoit pas petite, on convint qu'on se contenteroit d'anathématiser nommément Acace, qu'on ne diroit mot de ses successeurs, & qu'on effaceroit seulement leurs noms des Diptiques sacrez. Ainsi fut conclüe la réunion des deux Eglises avec une joye incroyable de tous les ordres de l'Empire, & le grand Schisme d'Orient qui avoit duré trente-cinq ans, à compter depuis l'excommunication portée à Rome contre Acace en 484. fut heuteusement éteint.

Le Patriarche Jean pour marquer au Pape sa parfaite reconciliation, & l'union dans laquelle il vouloit vivre avec le saint Siège, chargea ses Légats

de riches présents pour sa Sainteté , entre autres d'un Calice d'or avec sa Patene enrichis de pierreries , de deux Calices d'argent & de deux Voiles en broderie. La joye ne fut pas moins grande à Rome après le retour des Légats , qu'elle avoit été à Constantinople. Comme on n'ignoroit pas que l'Eglise étoit redevable au zele & à la vigilance de Boëce de la conclusion d'une affaire si épineuse & si importante , chacun vint l'en congratuler. Alors on comprit mieux que jamais que la foy des Saints sçait souvent surmonter les plus grands obstacles , & trouver des facilitéz où la raison & la politique humaine sont sans ressource. Il est étonnant que M. Dupin qui n'a pû ignorer toute la suite de cette histoire ait rendu si peu de justice à la mémoire des Papes qui gouvernoient l'Eglise pendant ces tems malheureux , ne semble-t il pas au contraire qu'il veuille en rejeter sur eux tout le blâme , & les rendre responsables des maux qu'elle en a soufferte. Car voici ce qu'il en dit : *Quand Acace auroit été plus coupable qu'il n'étoit , on devoit donner quelque chose au bien de la paix , & ne pas persecuter avec*

5. Siècle.
p. 612.

tant de rigueur, la mémoire d'un Evêque dont les sentiments étoient Catholiques, & dont toute la faute étoit d'avoir déplu à l'Evêque de Rome, & d'avoir eu un peu trop de complaisance pour les volontez de son Prince.

Si M. Dupin s'étoit donné la peine de mieux examiner ce point d'histoire, ou s'il avoit voulu en parler sans prévention contre le saint Siège, il en auroit parlé tout autrement.

Le seul récit de ce qui s'est passé durant ce Schisme luy auroit fait voir combien Acace étoit coupable, & que tout son crime n'étoit pas d'avoir déplu à l'Evêque de Rome; car enfin n'est-ce pas luy qui après avoir le premier condamné Pierre Monge, dénoncé au saint Siège ses impietez & ses erreurs, fut le premier à donner les mains à son rétablissement par complaisance pour l'Empereur? N'est-ce pas luy qui au lieu de s'opposer avec fermeté à l'Enotique de Zenon, fut des premiers à l'embrasser & à y souscrire? ne l'appuya-il pas même de toutes ses forces & de tout son crédit? N'est-ce pas luy qui fit emprisonner les Légats du saint Siège, & les fit

traiter de la maniere la plus indigne & comme on l'a remarqué, en violant tous les Canons, toutes les Regles les plus saintes de l'Eglise & le droit des gens le plus inviolable ? ne fit-il pas toute sa vie un jeu & un commerce indigne de l'Episcopat, déposant & rétablissant une infinité d'Evêques sans aucune forme de justice selon que ses interêts le demandoient. N'est-il pas juste qu'après tant d'excez il éprouvât enfin la severité du Siege Apostolique, & qu'il sentît la fermeté de cette pierre solide & inébranlable, sur laquelle JESUS-CHRIST a fondé son Eglise, & contre laquelle il faut que toutes les erreurs & tout ce qui s'éleve contre Dieu vienne se briser. Après tant d'excez peut-on dire que tout le crime d'Acace étoit d'avoir déplu à l'Evêque de Rome ? Les souverains Pontifs n'avoient-ils pas raison de demander pour préliminaires de la paix la condamnation d'un homme retranché avec tant de justice du corps de l'Eglise, & de refuser la Communion à quiconque refuseroit d'y souscrire ? Rien d'outré dans cette conduite, elle étoit pleine de justice & de sagesse, & M. Nicolle en parle bien autrement.

Comme son sentiment peut être d'un grand poids sur l'esprit de M. Dupin, j'ay crû devoir rapporter mot à mot ce qu'il en dit dans son *Traité de l'Unité de l'Eglise.* *Liv. 2. Ch. 10.*

Il est certain, dit-il, que l'excommunication fulminée par le Pape Felix III. contre Acace Patriarche de Constantinople, étoit de soy tres-juste dans le fond, car les crimes d'Acace étoient tres-évidents, sur tout à l'Eglise Romaine. Il avoit luy-même écrit au Pape Simplicie contre Pierre Mongus, & l'avoit dépeint comme un hérétique, comme un usurpateur, comme un enfant de ténèbres, comme un adultere qui avoit voulu usurper l'Eglise d'Alexandrie du vivant du legitime Pasteur Timothée Salofaciole. Ce fut même sur cette instruction qu'Acace avoit envoyée au Pape Simplicie, que ce Pape condamna Mongus, dont les crimes étoient d'ailleurs tres-évidents, puisqu'il avoit été l'exécuteur des violences de Dioscore, contre saint Flavien Archevêque de Constantinople, de Timothée Elure, contre saint Protere Archevêque d'Alexandrie, & qu'il étoit ennemi déclaré du Concile de Calcedoine.

» Cependant Acace au préjudice d'une
 » ne excommunication si juridique pro-
 » curée par luy-même, pour chasser d'A-
 » lexandrie Jean Talaja élu Archevêque
 » de cette Ville, qui n'avoit pas eu as-
 » sez d'égards pour luy, & qui avoit
 » manqué de luy rendre certaines civi-
 » litez, ne laissa pas d'y faire rétablir
 » Pierre Mongus par l'Empereur Zenon,
 » & de communiquer avec luy sans la
 » participation du Pape, ce qu'il ne pou-
 » voit faire selon les Canons, puis qu'u-
 » ne excommunication legitime du pre-
 » mier Siège. qui est celuy de Rome,
 » ne pouvoit être levée par un Evêque
 » inferieur comme Acace. Il est vray
 » qu'il exigea une promesse de Mongus
 » de ne point condamner le Concile de
 » Calcedoine, mais outre qu'il n'y avoit
 » pas lieu de l'en croire à sa parole, à
 » laquelle il manqua effectivement plu-
 » sieurs fois en anatematifant le Concile
 » de Calcedoine toutes les fois qu'il le
 » jugeoit utile à ses interêts; il est cer-
 » tain qu'un hérétique aussi déclaré que
 » Mongus & signalé par de si grands
 » excez ne pouvoit être reçu qu'à la
 » Communion laïque, selon l'ordre des
 » Canons, & ainsi c'étoit une entrepri-
 » se tres-irreguliere à Acace de commu-
 niquer

niquer avec luy comme avec l'Arche-
vêque légitime d'Alexandrie. Il y
avoit encore plusieurs autres vio-
lences des Canons tres-certains dans
le procedé d'Acace, & sur tout les
violences dont il usa envers deux E-
vêques Nonces du Pape Felix, étoient
entièrement inexcusables. Ainsi parloit
M. Nicolle de l'affaire d'Acace; ainsi
en parleront toujours ceux qui aiment
la verité, & qui écriront sans intérêt
& sans passion.

Pendant que l'Eglise se trouvoit
agitée par de si furieuses tempêtes, &
déchirée par les schismes & par les hé-
resies dont nous venons de parler, Boë-
ce jouïssoit dans son cœur de la paix
que donnent une Foy pure & une bon-
ne conscience. Mais non content du té-
moignage interieur que sa conscience
lui rendoit, il crut necessaire pour l'é-
dification des fideles dans les circon-
stances où ils se trouvoient alors, de fai-
re connoître quelle étoit sa foy par une
profession publique, telle qu'il l'avoit
reçüe dans le sein de l'Eglise Catho-
lique, où il avoit l'avantage d'être
né. Il le fit par un petit Traité qui se
trouve parmi ses Ouvrages, sous le ti-
tre de sa profession de Foy : *Confessio*

I. Part.

Q.



*Exposi-
tion de la
Foy Ca-
tholique
par Boëce.*

Deux preuves incontestables de sa doctrine, sçavoir l'autorité de l'Écriture & la tradition universelle. Les traditions particulieres de chaque Eglise viennent ensuite, leurs constitutions privées pour autoriser les usages qui leurs sont propres & differents de ceux reçus généralement de tout le corps de l'Eglise. De-là il passe au compte que chaque homme doit rendre à Dieu de toute sa vie après sa mort, à la resurrection générale, à la resurrection particuliere des Justes pour la vie éternelle & bien heureuse, à l'attente du second avènement de JESUS-CHRIST, dans laquelle les fideles doivent vivre; à la destruction générale qui se fera de tout ce qui est corruptible, à la récompense dûë aux differents merites des hommes & à l'assignation qui sera faite à chacun en particulier selon ses œuvres, d'un lieu pour sa demeure pendant toute l'éternité immédiatement après le Jugement universel. Il assure que la beatitude des Saints consiste dans la vision de Dieu, & qu'ils le connoîtront clairement & le posséderont autant qu'une créature est capable de le connoître & de le posséder.

Que l'homme a été créé pour réparer la perte des Anges , qu'il sera reçu dans la Cité celeste jusqu'à ce que le nombre de ses citoyens soit rempli. Que c'est-là où Dieu se manifeste dans toute sa gloire. Que le Fils de la Vierge est le Roy de cette sainte Cité. Que la joye y sera éternelle, & que la louïange continuelle du Créateur fera tout le plaisir & l'occupation, & sera la nourriture de tous ces heureux citoyens pendant l'éternité.

Ut ex eis reparato angelico numero superna illa civitas impleatur, ubi Rex est Virginis Filius, eritque gaudium sempiternum delectatio, cibus, opus, laus perpetua Creatoris.

Valin qui nous a donné en 1656. une édition exacte des Opuscules de Boëce, appelle avec justice ce Traité un petit Livre tout d'or, *libellus vere aureus*. Il n'avoit point encore été imprimé, & il nous l'a donné sur deux anciens Manuscrits de la Biblioteque du Roy, qu'il assure être des plus authentiques, *a.* sur un de celle de saint Victor, sur un autre de la sienne particuliere, & sur un cinquième de la

Bibliothèque de saint Maur des Fossés, qu'il dit aussi être tres-ancien. Ce petit Ouvrage n'a pas été inconnu à Tritême, puisqu'il l'a cité sous le nom de la foy de Boëce.

A peine l'Eglise jouissoit-elle du calme que la sagesse des conseils de Boëce & sa fermeté luy avoit procurée, qu'elle se vit exposée à une nouvelle tempête. Certains Moines venus de Scithie *a.* l'exciterent pendant que les Légats du Pape Hormisdas étoient à Constantinople. S'imaginants qu'on ne pouvoit bien refuter les erreurs de Nestorius sans recevoir cette proposition comme ortodoxe, *un de ia Trinité s'est incarné & a souffert*, ils vouloient la faire approuver de l'Eglise, & quoiqu'ils ne citassent aucun passage exprès des Peres, sinon un seul de Procle *b.* Patriarche de Constantinople; ils la donnoient pour une de leurs plus pures expressions. Ces

a. C'étoit la Sithie d'Europe qu'on connoît à present sous le nom de partie Orientale de la Bulgarie.

b. Procle vivoit au commencement du cinquième siècle, il a laissé plusieurs Sermons qui se trouvent dans la Bibliothèque des Peres. On l'honore en qualité de Saint dans l'Eglise.

Tom. 4.

Conc. p.

1612.

Moines avoient pour Chefs Leonce & Maxence. Celuy-cy passoit pour sçavant, & l'autre étoit parent du Comte Vitallien, dont nous avons déjà parlé, & qui avoit marqué tant de zele pour maintenir les décisions du Concile de Calcedoine. Vitallien se declara hautement pour leur parti & s'en rendit le protecteur: mais comme il étoit toujours regardé d'un œil jaloux par le Comte Justinien neveu de l'Empereur; ces Moines trouverent dans celuy-cy pendant que Vitallien vécut un tres-puissant adversaire. Neanmoins soutenus de la faveur du Comte Vitallien, ils furent assez hardis pour presenter une Requête aux Legats du Pape & au Patriarche de Constantinople, dans laquelle ils accusoient d'heresie Paternelle Metropolitain de Scithie & quelques autres Evêques de sa Province, parce qu'ils ne vouloient pas admettre leur proposition. Les Legats ne purent l'entendre sans douleur, & apprehendant que ce ne fût un nouvel artifice des Grecs pour empêcher ou pour éloigner la réunion, ils éviterent autant qu'ils purent d'entrer dans ce nouveau differend qu'ils prévoyoit bien devoir.

être d'une longue discussion & n'avoir aucun rapport aux affaires dont ils étoient chargez. Mais comme la proposition des Moines avoit déjà partagé tous les esprits de la Cour, & que l'Empereur qui en étoit bien informé voulut pour appaiser les troubles qu'elle y avoit excitez qu'on examinât leur Requête, on fut obligé d'entrer en conférence avec eux. Elle se teint dans le Palais du Patriarche en présence de la Cour, on y fit la lecture du Concile de Calcedoine & des Lettres de saint Léon, & comme on n'y trouva rien de décidé touchant la proposition, les Legats declarerent qu'ils ne pouvoient rien ajouter au saint Concile, & s'en débarasserent ainsi. Les Moines n'en demeurèrent pas là. Mécontents de ce que l'Empereur les avoit fait chercher pour les obliger de se soumettre aux Evêques, dont Paternelle leur Métropolitain, qui étoit venu exprès à Constantinople, défendoit la cause; ils prirent incontinent le chemin de Rome, esperant d'y faire recevoir par leurs cabales la proposition que les Legats avoient rejeté, & quelques autres semblables, qu'ils avoient avancées aussi témérairement.

Les Legats avoient déjà prévenu le Pape par leurs Lettres. Le Comte Justinien de son côté luy en avoit écrit. Il luy dépeignoit ces Moines fort au naturel & comme des brouillons qui ne cherchoient qu'à troubler la paix de l'Eglise, par des nouveautez & par de vaines subtilitez. Il le prie de leur faire sentir toute son indignation, en les chassant honteusement de Rome. Il n'en nomme que quatre, Achille, Jean, Leonce & Maurice, quoiqu'ils fussent en bien plus grand nombre, comme il paroît par les souscriptions de la Lettre qu'ils écrivirent peu de tems après aux Evêques d'Afrique, pour les engager dans leur parti.

Le Comte Vitalien qui s'étoit déclaré leur protecteur, ne negligea rien pour les soutenir. Il écrivit fortement au Pape en leur faveur; & comme il avoit beaucoup de credit sur son esprit, sa Lettre fit tout l'effet qu'ils en pouvoient attendre. Ce Pape qui étoit d'une prudence consommée, voyant que l'affaire devenoit sérieuse par la qualité des personnes qui s'y interessoient, crut devoir user de grands ménagements, & sans négliger les avis de ses Legats, ni ceux
du

Au Comte Justinien, il tâcha d'abord de gagner les Moines par douceur, & de les ramener à la vérité par la force de ses raisons. Ils furent admis à son audience, il les écouta avec beaucoup de patience, & ne témoigna pas même d'être surpris de la témérité avec laquelle ils taxoient d'herésie les Evêques qui ne vouloient pas recevoir leur doctrine. Mais comme ils n'apportoient aucune preuve de beaucoup d'autres faits qu'ils avançoient, dont il étoit difficile qu'on eût connoissance à Rome, il leur proposa de renvoyer l'affaire au Patriarche de Constantinople. En effet étant plus près des lieux il en pouvoit être plus sûrement & plus aisément informé, mais ils n'eurent garde d'accepter le parti. Ils sçavoient les sentiments du Patriarche, & que leur condamnation étoit comme assurée, s'ils le reconnoissoient pour juge. C'est pourquoy ils persisterent toujours à vouloir être jugez par le Pape même. Ils esperoient de le surprendre, & que l'éloignement des lieux ne luy permettroit pas de connoître le fond de l'affaire. Ils commencerent donc en sa présence à pousser de profonds sou-

Hormisd
Ep. 66. c.
 67.

pirs , & se frappant rudement le front & la poitrine avec des gémissements capables d'exciter sa compassion ; ils prirent Dieu à témoin que s'ils retournoient jamais à Constantinople, leur vie ne seroit pas en sûreté. Le Pape fut ému de leurs larmes , & résolut de citer à Rome ceux qu'ils accusoient , afin de rendre un jugement canonique. Cependant il fit examiner avec beaucoup de soin la proposition qu'ils prétendoient faire recevoir comme orthodoxe. Ce qu'il y avoit d'habiles Theologiens dans Rome furent appellez. Hormisdas pria Boëce de se trouver aux conférences : il y parla avec tant d'érudition & d'éloquence , qu'on fût obligé d'avouer qu'il possédoit mieux ces matières que les Theologiens qui en font leur étude & toute leur occupation. La subtilité de la Philosophie ne luy fut pas inutile dans cette occasion : accoutumé à distinguer toutes choses dans une exacte précision , il remontra d'abord qu'il y avoit une tres grande difference entre affirmer qu'une personne de la Trinité avoit été crucifiée & dire qu'un de la Trinité avoit été crucifié. Que ce mot d'un sembloit signifier & réunir la nature & la personne , &

Faire tomber les souffrances & la mort sur la nature divine qui en est incapable. Au lieu que toutes les actions s'attribuant au suppôt ou à la personne, il y avoit bien moins de risque à dire une personne divine ou une personne de la Trinité a souffert, mais que pour ôter toute ambiguité, on devoit ajouter une personne de la Trinité a souffert dans la chair.

En second lieu, il fit remarquer que le Pere, le Fils & le saint Esprit ne sont pas trois, mais un seul Dieu en trois Personnes. Or quand on dit un de la Trinité, il semble qu'on veuille dire un des trois Dieux, ce qui sonne mal dans la bouche d'un Chrétien. Ensuite il fit voir que cette proposition venoit originairement des Ariens, qui l'avoient avancée pour prouver que le Fils étoit Créature : qu'elle favorisoit toutes les heresies, & que les Eutichiens s'en servoient aussi pour établir la confusion des deux natures en JESUS-CHRIST, & pour prouver que la nature humaine étoit absorbée dans la divine. Que dans cette vûë ils l'avoient proposée au Concile de Calcedoine, & y avoient fait tous leurs efforts pour la faire approuver,

bien persuadez que si elle passoit une fois, ils n'auroient plus de peine dans la suite d'établir leur principal dogme : que l'Empereur Anastase qui avoit toujours été Eutichien, ne demandoit rien davantage aux Catholiques qu'il persecutoit que de la recevoir, qu'il cessoit de les persecuter si-tôt qu'ils y avoient souscrit : marque certaine, disoit Boëce, que ce Prince là regardoit comme le plus fort appui de la doctrine d'Eutiche : qu'enfin elle ne se trouvoit dans aucun des Peres reçus de l'Eglise, & que le passage de Procle allegué par les Moines étoit tronqué & falsifié. Que saint Leon au contraire dans sa Lettre à l'Empereur Marcien la rejettoit expressément, aussi bien que saint Cyrille dans sa Lettre à Jean, & que si on vouloit bien examiner la sceance du Concile de Calcedoine, contre Carosus & Dorothee, on remarqueroit l'horreur que les Peres en avoient témoignée.

Quelques fortes que fussent les raisons de Boëce, il ne laissa pas de se trouver dans l'assemblée des Sçavants qui les contredirent, & se chargerent même de les refuter ; car pendant que le Comte Vitallien agissoit puissam-

ment à Constantinople & dans tout l'Orient en faveur des Moines, ils se faisoient un puissant parti dans Rome. Il fut beaucoup fortifié par la Lettre que l'Empereur Justin écrivit au Pape pour le prier de ne pas condamner la proposition. Ferrand Diacre de l'Eglise de Cartage prit sa défense, & dans un Ecrit qu'il adressa au Scholastique Severe & à Anatole Diacres de l'Eglise de Rome, il soutint qu'elle étoit tres-ortodoxe, parce qu'étant constant, disoit-il, que JESUS-CHRIST étoit un de la Trinité, & qu'il avoit souffert, on ne pouvoit sans se contredire, nier qu'un de la Trinité eut souffert. La chose n'en demeura pas là. Ces Moines entêtez de leurs sentiments, avoient écrit une longue Lettre aux Evêques d'Afrique, releguez en Sardaigne par les Vandales, & sous un air de zele & de pieté, ils avoient scû engager dans leur parti ces illustres Confesseurs de JESUS-CHRIST.

Saint Fulgence un d'eux fut chargé d'y répondre, & tout éclairé qu'il étoit il ne pût se garantir de donner dans le piège : car il confirma par sa réponse leur profession de Foy sans y

*Dupin 6.
siccle p. 44.
Ch. 57.*

*Fulg. Ep.
17. Ch. 10.*

faire presque aucun changement, & avec cette seule restriction, qu'on devoit dire une Personne & non pas un de la Trinité a souffert: ce que les Moines n'approuverent pas même. Dans Rome plusieurs Senateurs s'étoient laissé surprendre par le grand extérieur de piété qu'ils affectoient. Entre autres un nommé Fauste, des plus illustres & des plus distinguez du Senat par sa vertu. Mais comme ce Magistrat étoit de bonne foy, avant que de s'engager plus avant dans leur parti, il crut devoir consulter le Prêtre Trifolius, qui avoit la réputation d'être un des plus sçavants hommes de son siècle. Trifolius luy répondit nettement que la proposition n'étoit pas orthodoxe, & qu'on devoit s'attacher au sentiment de Boëce. Il n'en fallut pas davantage pour déterminer Fauste: il abandonna le parti des Moines, mais ils n'en devinrent pas plus traitables, & les nouvelles qu'ils reçurent d'Orient les rendirent encore plus hautains. On leur mandoit que tout le peuple étoit pour eux, & que lorsque les Prêtres entonnoient le Trisagion *a.* dans la Liturgie sacrée, les

a. Les Grecs ne disent pas cet Hymne

assistants répondoient en y ajoutant ces mots, *qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous.*

Mais pendant que ces questions s'agitoient à Rome avec beaucoup de chaleur de part & d'autre, Dieu enleva le Comte Vitallien. Il étoit Consul cette année 520. & avoit pour collègue Rustic. Le septième mois de son Consulat il fut tué dans

Marcel.
Chron. hic
Evrage. 4.
Hist. c. 3.

sacré comme on le récite dans l'Eglise Latine. Nous disons simplement : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth* : eux le disent ainsi : *Sanctus Deus ; Sanctus fortis, Sanctus immortalis, miserere nobis, &c.* quelques Eglises ajoutèrent alors, *qui passus es pro nobis, miserere nobis* Ce n'étoit pas pourtant dans celle de Constantinople, ni dans celles qui en dépendoient qu'on avoit fait cette innovation. Comme elles rapportoient le Trisagion à la sainte Trinité, ainsi qu'on avoit toujours fait jusqu'alors, elles ne pouvoient souffrir qu'on y ajoutât ces mots, *qui avez été crucifié, ou qui avez souffert pour nous.* C'est apparemment pour contrecarrer ces Orientaux qui en faisoient l'application à JESUS-CHRIST contre l'usage ancien de toutes les Eglises, que plusieurs Eglises d'Occident après avoir dit à la Messe le *Sanctus*, ajoutoient sainte Trinité ayez pitié de nous.

le Palais de l'Empereur, & percé de dix-sept coups : on attribua cette mort tragique à la cabale du Comte Justinien, qui l'avoit toujours regardé avec jalousie. Quoique l'Empereur eût donné en toute occasion à Vitalien des marques d'une confiance tres-particuliere, on ne laissa pas de croire qu'il avoit eu part à sa mort : car il n'y a pas apparence qu'on eût osé commettre ce meurtre dans son Palais, & presque sous ses yeux, s'il n'y eût consenti du moins tacitement, d'ailleurs on ne voit pas qu'il se mit en peine d'en rechercher les auteurs, ni de le venger comme il auroit dû.

Mais si la Cour de Constantinople fut bien aise d'être dé faite d'un homme qu'elle redoutoit, parce qu'il étoit trop puissant & trop universellement aimé & honoré dans l'Empire ; tout ce qu'il y avoit de gens de distinction dans Rome le regretterent. Boëce fut sensiblement affligé de sa perte, & quoiqu'il luy fût opposé dans la dispute des Moines de Scithie, il ne laissoit pas de le regarder comme un zélé défenseur de l'Eglise, & un des plus fermes appui de la Foy Catholique. Ce coup inopiné abbatit enfin l'orgueil des Moines, on

ne les entendit plus parler avec tant d'insolence, & le Pape que la seule considération du Comte Vitallien avoir jusqu'alors retenu, envoya les défenseurs de l'Eglise les chasser honteusement de la Ville.

Ils n'en sortirent pas cependant sans y donner des marques publiques de leur emportement & de la passion qui les faisoit agir ; voici ce que le Pape en écrivit luy-même à un Evêque d'Afrique nommé Possesseur chassé de son Siège par les Vandales, & qui s'étoit retiré à Constantinople. *Nous voulions, dit-il, guerir par nôtre patience ces faux Moines, qui sous prétexte de Religion, ne cherchoient qu'à satisfaire leur haine inveterée, mais ils sont trop accoutumés aux disputes, trop amateurs des nouveautés & trop arrêtés à leurs opinions : ils ne veulent point reconnoître pour Catholiques ceux qui suivent la tradition des Peres à moins qu'ils ne se rendent à leurs sentiments, & ils sont tellement accoutumés à calomnier, à médire, à murmurer & à exciter des seditions, que nous n'avons pû les retenir ni par la douceur, ni par nos avertissements charitables,*

Tom. 4.
Bibl. PP.
p. 547.

non pas même par nôtre autorité. Ils se sont jettez jusques dans l'assemblée du peuple, criant & faisant du bruit auprès des Statuës des Empereurs; & si on ne les eût arrêté, ils y auroient excité une sedition: mais on les a enfin chassés de Rome. Nous vous écrivons ces choses dans l'apprehension que nous avons que s'ils vont en vos quartiers, ils ne trompent encore ceux qui ne sçavent pas de quelle maniere ils se sont comportez chez nous.

Ibid.

On auroit de la peine à comprendre ce que le Pape voudroit dire dans cet endroit, où il parle du tumulte que ces Moines exciterent auprès des Statuës des Empereurs, si eux-mêmes ne l'avoient expliqué dans un Ecrit qu'ils publièrent peu de tems après leur retour à Constantinople. L'Evêque possesseur ayant renduë publique la Lettre que le Pape luy avoit écrite à leur sujet, ils ne crurent pas devoir demeurer dans le silence. Jean Maxence, à qui on donne en quelque occasion le titre d'Abbé, prit la plume au nom d'eux tous, & par une adresse assez ordinaire à des gens de son caractère qui s'intriguent & qui

cabalent pour faire recevoir une mauvaise doctrine ; il commence par supposer que la Lettre qu'on faisoit courir n'étoit pas du Pape , mais de quelque ennemi de l'état Monastique. Ensuite il se plaint fort du Pape même , de ce qu'après quatorze mois de séjour qu'ils avoient fait à Rome, il n'avoit jamais voulu leur donner aucune réponse , quoiqu'il les eût tenu pendant tout ce tems dans sa Communion. Que par considération pour son Legat , qui l'avoit prévenu contre eux fort injustement , & qui étoit prêt de révenir & pour luy épargner la confusion d'être convaincu d'herésie en leur présence , il avoit envoyé les défenseurs de l'Eglise les chasser violemment. Enfin que n'ayant pû se faire écouter , ni avoir justice du Saint Siège, ils avoient été obligez avant que de sortir de Rome , de faire leurs protestations dans une place publique , ou les Statuës des Empereurs étoient élevées , & là de déclarer en présence de tout le peuple la maniere dont on les traitoit , afin qu'on ne pût pas les soupçonner de s'être retirez secretement , ni d'avoir abandonné leur cause.

La conclusion de ce manifeste fut

que quiconque ne recevoit pas cette proposition, un de la Trinité a souffert, étoit Nestorien & heretique, ainsi que ceux qui vouloient qu'on y ajoutât une Personne de la Trinité, & qu'on dit une Personne de la Trinité a souffert. C'étoit en cela précisément que paroissoit davantage l'impudence de ces Moines. Ce ne furent pas là leurs derniers efforts. Soutenus par tout ce qui peut rendre un parti redoutable, par la protection des Généraux d'Armées, par celle des Princes & de l'Empereur même, qu'ils trouverent moyen d'engager dans leurs sentimens, ils ne cessèrent pendant deux ans de faire solliciter le Pape Hormisdasde prononcer en leur faveur.

Le Comte Justinien tout changé à leur égard depuis la mort de Vitalien, luy en écrivit aussi plusieurs fois. L'Empereur luy envoya un Ambassadeur exprès pour l'en prier, mais quelques instances qu'ils purent faire, le Pape ne voulut rien décider, persuadé que les Conciles d'Ephese & de Calcedoine s'étant suffisamment expliqués sur tout ce qu'on devoit croire, on n'avoit plus besoin de nouvelles décisions, & croyant au contraire qu'il

étoit tres-dangereux de recevoir de nouvelles expressions en matiere de Foy quand on n'en trouvoit aucun vestige dans l'antiquité. Vous a. avez entre les mains, répondit-il à Justin, qui l'avoit pressé encore de décider la question, les Decrets des Conciles d'Ephese & de Calcedoine & les Lettres du grand saint Leon. Que peut-on y ajoûter ? Que peut-on demander après cette source si feconde de Statuts fideles ? Celuy à qui ils ne suffisoient pas, s'écarte des regles de la Foy. Il aime mieux douter que de croire, disputer que d'être instruit, préférer l'incertain à ce qui est constant & décidé. Ensuite il ajoûte la raison qui l'empêche de recevoir & d'approuver cette maniere si nouvelle de s'exprimer. Car si la sainte Trinité, continuë-t'il, sçavoir le Pere, le

a. *Quid ergo post illum fontem fidelium Statutorum, quid amplius si tamen fidei terminum servat, quam libet curiosus scrutator inquirat aut opere, aut institutione perfectius? nisi forte mavult quisquam dubitare quam credere, certare quam nosce, sequi dubia quam servare decreta. unum est sancta Trinitas non multiplicatur numero, &c. Epist. Hormisd. ad Just. 79. ex cod. Vaticano A 951.*

» Fils , & le saint Esprit est un seul
 » Dieu , comme le souverain Legislatteur
 » le dit luy-même. *Econtez Israël , le*
 » *Seigneur vôtredieu est un seul Dieu ;*
 » il faut necessairement que celuy qui
 » veut qu'un de la Trinité ait souffert ,
 » partage la Divinité en plusieurs , ou
 » qu'il croye que l'essence divine soit
 » susceptible de passion & de souffran-
 » ce La sainte Trinité est une
 » chose , elle ne se multiplie point par
 » le nombre ; & si par rapport aux per-
 » sonnes , elle peut être comptée , eu
 » égard à son essence , elle est une & in-
 » divisible.

Noris
hist. Con-
troverſia
cap. 10.

Il y avoit encore bien d'autres rai-
 sons de faire rejeter la proposition
 prise nuëment comme elle avoit été
 faite d'abord. Boëce les avoit tou-
 chés dans la premiere conference qui
 s'étoit tenuë en presence du Pape Hor-
 misdas : car Pierre le Foulon , fameux
 Eutichien , qui s'étoit emparé du Sié-
 ge d'Antioche , en avoit abusé pour
 introduire dans la croyance des fide-
 les l'unité de nature en J E S U S -
 C H R I S T , dans laquelle il prétendoit
 que le Sauveur avoit souffert , & en
 consequence il avoit ajoûté au Trisa-
 gion ces mots , *qui avez souffert pour*

mons. Les Severiens, autre secte d'Eurichiens, encore plus pernicieuse, l'embrassoient aussi, & la pouissoient même jusqu'à dire que toute la Trinité avoit souffert & avoit été crucifiée, parce qu'ils ne mettoient aucune difference entre la nature & la personne en JESUS-CHRIST. Les Apolinaristes soutenoient pareillement qu'un de la Trinité avoit souffert, parce que niant que JESUS-CHRIST eût une ame & un entendement comme les autres hommes, & soutenant que la Divinité luy tenoit lieu d'ame & d'entendement, cette proposition étoit favorable à leur dogme.

Faut-il s'étonner après cela que le Pape & les personnes les plus éclairées fissent difficulté de la recevoir comme Catholique; ils ne la condamnerent pas à la verité comme hérétique, parce qu'elle pouvoit être susceptible d'un bon sens; mais ils la rejeterent comme suspecte, dangereuse par sa nouveauté, & par l'idée que les hérétiques y avoient attachée. Cependant Justinien étant parvenu à l'Empire, & ayant redoublé ses sollicitations auprès du Pape Jean II. pour la faire déclarer Catholique. Ce Pape la fit

examiner tout de nouveau dans un Synode , & ne trouvant plus tant de danger de la recevoir de la maniere dont elle étoit proposée , & parce que les sectes qui en avoient abusé étoient presque dissipées ; il la déclara Catholique. Le Pape Agapete la confirma , ensuite le Pape Vigil , & elle le fut par le cinquième Concile general dans le sens Catholique qu'elle contient , en prenant le mot d'un personnellement & non pas substantiellement : c'est-à-dire , par rapport à la personne , & non pas par rapport à la substance de Dieu , qui est le sens que luy donnoient les hérétiques , & dans lequel le Pape Hormisdas ; Boëce & les Catholiques les plus éclairés de son tems l'avoient rejetée.

Les Moines Scithes n'ayant donc pas eu d'abord toute la satisfaction qu'ils attendoient sur la proposition un de la Trinité a souffert , se jetterent sur les matieres de la liberté & de la grace , quand ils furent de retour à Constantinople. L'Evêque Possesseur dont nous avons déjà parlé , avoit marqué beaucoup de zele pour faire rejeter leur proposition ; & en plusieurs occasions il avoit pris la défense

Le de Fauste Evêque de Riez, dont les Ecrits commençoient à faire du bruit. Les Scithes se disant zelez défenseurs de la Doctrine de saint Augustin, crurent avoir trouvé l'occasion de s'en venger, en le faisant passer pour hérétique Pelagien, sous prétexte qu'il soutenoit celle de Fauste.

Constantinople se trouva encore partagée dans ce nouveau différend. Non seulement le Clergé & les Moines, mais les Laïcs mêmes & les Seigneurs de la Cour se donnerent la liberté d'en dire leur sentiment, & la dispute n'y fit pas moins de bruit que celle qui s'est élevée de nos jours en France sur la doctrine de Jansenius. Le Pape Hormisdas en ayant été informé par les Lettres de l'Evêque Possesseur, assembla encore les Theologiens de Rome pour sçavoir leurs sentiments sur ces nouvelles difficultés. Celuy de Boëce fut suivi, & l'Eglise par la sagesse de ses conseils se trouva bien-tôt tranquille. Mais pour comprendre ce qui se passa dans cette occasion, & la part que Boëce eut à cette affaire, il est nécessaire de reprendre les choses de plus loïn.

210 HISTOIRE
& de donner une juste idée de Fauste
& de ses Ecrits. C'est ce qu'on fera
dans la dernière partie de cet Ouvra-
ge sous le titre d'*Eclaircissements sur*
Fauste Evêque de Riez & sur sa doc-
trine, où nous renvoyons le lecteur
pour ne pas interrompre la suite de
l'Histoire.

Fin du second Livre,





HISTOIRE

D E

BOËCE

SENATEUR ROMAIN.

TROISIÈME LIVRE.



A paix ayant été affermie entre Justin & Theodoric par les soins de Boëce & de Simmaque. L'Empereur & le Roy cherchoient l'occasion de reconnoître les services qu'ils leurs avoient rendus ; ils leurs

S ij

offrirent le Consulat une seconde fois. Mais rassasiés , pour ainsi dire , de ces honneurs , ils prièrent les Princes & le Senat de les déferer à leurs enfants.

Simmaque n'avoit point de fils.

Boët. lib. de Conf. Phil. lib. 2. p. 4. Boèce en avoit deux de Rusticienne. Quoiqu'ils fussent encore fort jeunes, on remarquoit déjà sur leur visage & dans toute leur conduite des traits de l'esprit & de la vertu de leur ayeul & de leur pere.

Boèce plein de reconnoissance & de respect pour Simmaque , voulant conserver un nom qui luy étoit si cher , l'avoit donné à son fils aîné. Il fut appelé *Quintus a. Aurelius Anicius*

Sirmond. in not. ad lib. 7. Ep. Anodii. Ep. 25.

a. Martianus Rota qui avoit lû dans le Livre de la consolation de la Philosophie, que Boèce avoit vû ses deux fils Consuls en une même année, & qu'il avoit prononcé en leur presence un discours à la louange de Theodoric & ayant trouvé ailleurs que lorsque Theodoric fit sa premiere entrée dans Rome, Boèce en avoit prononcé un autre en sa presence, & que Cassiodore désigne dans sa Chronique Patricius & Hypatius Consuls pour l'année 500. où Theodoric fit sa premiere entrée dans Rome : De toutes ces circonstances mal arrangées s'est imaginé que ces deux Consuls étoient les

Simmachus, le second fils reçut celui du pere, & fut nommé comme luy *Anicius Manlius Severinus Boëtius*. On n'avoit point encore vû dans aucune famille Patricienne deux freres si jeunes désignez Consuls en une même année : ce privilege avoit été jusqu'alors réservé à celle des Empereurs. Cependant les deux fils de Boëce furent tous deux nommez Consuls en 522. & leur pere eut la joye de les voir sortir de sa maison à la tête du Senat, au milieu des acclamations du peuple & placez dans ces Sièges d'honneur, destinez aux premiers *a.* Magistrats, pendant que luy-même s'acquît une gloire immense par le panegirique qu'il

deux fils de Boëce, quoique selon les apparences il n'eut pas encore épousé leur mere. C'est ce qui a trompé plusieurs autres Historiens qui ont imprudemment nommé *Patricius* & *Hypatius* les deux fils de Boëce.

a. Les anciens Romains appelloient *Curules* les premiers Magistrats qui étoient assis dans des Sièges d'Yvoire, comme dans un espece de trône ; ces sièges se mettoient dans leur char, & ils y étoient assis quand ils paroissoient en public, & c'est du mot latin *Curus*, qui signifie un char, qu'on a fait *Curulis*.

prononça à la louange de Theodoric. Le discours fini, Boëce au milieu des deux Consuls ses enfans fut conduit au Circ, où suivant l'usage il donna des jeux & des spectacles au peuple, & luy fit des largesses qui égaloient la magnificence d'un Souverain. C'est ce jour heureux, le plus glorieux de toute sa vie que la Sagesse luy remerdevant les yeux pour le consoler de ses malheurs au tems de sa disgrâce.

Conf. Phil.
lib. 2. p. 3.

Onuphr.
Panvin.

Comme on n'avoit point vû d'exemple d'une distinction si extraordinaire, plusieurs Historiens qui n'ont pas assez examiné cette circonstance de l'histoire de Boëce, se sont persuadés que Boëce le pere & Simmaque l'ayeul avoient été désignez Consuls l'année 522. mais le texte de Boëce y est exprès, & il s'explique d'une manière si claire & si précise, qu'il n'y a aucun lieu de douter que le Consulat n'ait été déferé à ses fils cette année-là. D'ailleurs ces Ecrivains n'ont pas fait attention que Simmaque l'ayeul s'appelloit, selon la remarque du sçavant Pere Sirmond, *Aurelius Memmius Simmachus*, & le fils de Boëce, *Aurelius Anicius Simmachus*, & que c'est

celuy-cy qui est inscrit dans les fastes Consulaires pour l'année 522. cela se justifie non seulement par les fastes Consulaires, mais encore par plusieurs inscriptions qui se sont conservées, (dont le Pere Sirmond en rapporte une) & qui sont marquées du Consulat d'Anicius Simmachus & de celuy de Boëce.

Enfin Paul Diacre fait assez con-
noître qu'il n'en a pas douté, puisqu'il
a crû devoir distinguer Boëce le pere
de Boëce le fils, non seulement par
la qualité d'Exconsul qu'il luy donne,
mais encore par celle de Boëce l'an-
cien Exconsul. *Boëtium Seniore*
Exconsulem, si le fils n'avoit pas été
Consul du vivant du pere, il auroit
été inutile de le distinguer par quel-
que autre endroit que par celuy du
Consulat. Quoique Murmelle & Mar-
tianus Rota confondent souvent les
faits de la vie de Boëce, & placent
fort mal le Consulat de ses enfants;
ils conviennent cependant avec les
modernes qu'ils ont été tous deux
Consuls pendant la vie de leur pere,
& on ne les trouve nulle part ailleurs
marquez dans les fastes Consulaires
que pour l'année 522. c'est pourquoy

Paul. Diac.

l. 7. ad Est.

Pagi. Crit.

ad an. 522.

ann. Baron.

Vallin in

not. ad lib.

Conf. Phil.

Boet.

Ad ann. le Pere Pagi dans la Critique de Ba-
522. ronius sur cet endroit. Vallin, M.
 Dupin & tout ce qu'il y a d'habiles
 gens à present, ont embrassé le sen-
 timent du Pere Sirmond. *

* Voyez ses
 Notes sur
 les Lettres
 d'Ennode.
 ad Lib. 7.
 Ep. 25. &
 ad l. 8. Ep. 1.

Mais comme les fils de Boëce étoient trop jeunes pour s'acquitter d'une Charge si importante, on ne peut douter que Siminaque l'ayeul & Boëce le pere ne l'ayent exercée pendant tout le cours de l'année; & que les secours que l'Etat pouvoit attendre de ces grands hommes, n'ayent déterminé Justin, Theodoric & le Senat à déferer l'honneur du Consulat à leurs fils, dans une si grande jeunesse. Si on ne vit jamais la Pourpre Romaine plus honorée, ni la Charge de Consul exercée avec plus de dignité, il n'y eut aussi jamais de Consulat plus glorieux ni plus avantageux à l'Eglise.

Il y avoit soixante & six ans que l'Affrique étoit soumise aux Vandales. Genseric & Trasamond leurs Rois y avoient successivement fait sentir aux Catholiques tout ce que la fureur Arienne étoit capable d'inventer. Leurs Eglises fermées, les Evêques exilés, la perte de la liberté & des biens n'avoit pu
 satisfaire

fatisfaire la haine qu'ils portoient aux défenseurs de la Divinité de JESUS-CHRIST, ils avoient mis en usage les tourmens les plus extraordinaires, & ce que le paganisme avoit inventé de plus inhumain contre les Chrétiens pour obliger les Catholiques d'embrasser l'hérésie. On n'avoit aucune esperance de voir la fin de tant de maux ; mais Dieu qui sçait mettre des bornes quand il veut à l'impieté, renversa tout d'un coup cette puissance formidable.

De toutes les côtes d'Affrique il n'y avoit plus que la Ville de Tripoli *a.* & ses dépendances qui n'étoient pas soumises aux Ariens. Trasamond résolu de l'assujettir, l'assiegea avec une puissante armée. Les Tripolitains *b.* consternez à ses approches étoient prêts de se rendre, lorsque Cabaon qui

a. C'est Tripoli de Barbarie, appelé Laca par les anciens. Procope nomme ses habitans Maurussii, ils étoient idolâtres. Les Sarrasins qui avoient embrassé la Religion de Mahomet, s'étant emparez de ces contrées au commencement du huitième siècle, on les appella Maures.

b. Les Tripolitains étoient encore Payens.

I. Part.

T

commandoit dans la Ville fut inspiré d'en faire fortir tous les habitans & d'avoir recours à une puissance supérieure à celles de la terre.

Citoyens, leur dit-il, on vient nous attaquer injustement, on veut nous réduire en esclavage, ne vous découragez pas cependant : J'ay appris que le Dieu des Chrétiens à qui nos ennemis font depuis si long-tems la guerre est un Dieu juste, plein de bonté & de miséricorde pour ceux qui ont recours à luy & qui vivent sous ses loix. Ne doutons point qu'il n'abaisse l'orgueil de nos ennemis, & qu'il ne nous en délivre si nous faisons pour son honneur tout le contraire de ce qu'ils font pour le deshonorer. Croyez-moy donc faisons deux Camps séparés l'un de l'autre, que les femmes & les enfans se renferment dans un, nous autres capables de porter les armes nous nous retirerons dans l'autre, qu'aucun n'en sorte jusqu'à nouvel ordre, s'il ne veut s'exposer à perdre la vie. Vivons-y dans la continence, banissons-en l'injustice, le parjure, l'intemperance & les excès, envoyons de nos gens habillez comme les Vandales, qui parlent leur langue & qui

ne puissent être reconnus. Faisons suivre de loin leur Armée, & réparons les desordres que ces impies commettent dans les Temples du Dieu des Chrétiens & les outrages qu'ils font à ses Ministres.

On le crut, chacun obéit, & à l'instant on choisit des Officiers & des Soldats capables d'exécuter ce dessein. Ils gagnèrent par des chemins détournés la queue de l'Armée des Vandales, & dans tous les lieux où elle avoit profané les Eglises, renversé les Autels, outragé les Prêtres; ils réparèrent ces insultes en purgeant les saints Lieux des immondices que ces impies y avoient laissé, car d'ordinaire ils y logeoient leur Cavalerie. Ils relevèrent les Autels, y brûlèrent des parfums, & firent des présents considérables aux Ministres du Seigneur.

L'Armée des Vandales s'approcha cependant, elle étoit déjà en présence des Tripolitains, & se préparoit à les environner, lorsque Cabaon mit ses troupes en cet ordre de bataille. Ayant un grand nombre de Chameaux, il les fit monter par les plus adroits à manier l'arc & la flèche, il en composa un gros corps en carré, faisant face

de toutes parts à l'ennemi : entre les Chameaux il y plaça le reste de ses gens. Dès que les Vandales furent à la portée du trait, comme ils n'étoient armez que de lances & de sabres, dont ils ne pouvoient se servir que de près ; ils furent arrêtez, & se sentant percez de tous côtez, ils furent bientôt mis en desordre, leurs Chevaux même devenus furieux par la douleur que leur causoient les flèches ennemies, renversoient les Cavaliers, ou se jettoient avec fureur les uns sur les autres ; de sorte qu'en moins de trois heures toute cette Armée se trouva défaite, & Tfasamond en ayant ramassé les débris fut obligé de se retirer avec honte. Il fut si sensible à sa perte, que rien ne l'en pût consoler. Peu de jours après il en mourut de douleur. Mais dans ces moments où les passions les plus violentes ont coûtume de quitter les hommes ; les siennes se ralumerent. La haine qu'il portoit aux Catholiques, le suivit jusqu'au tombeau ; car ayant fait venir Hilderic qu'il avoit désigné son successeur, il luy fit promettre avec serment que pendant son regne les Eglises Catholiques ne seroient point ou-

vertes, leurs Evêques exilés ne seroient point rappelés, ni les défenseurs de la consubstantialité du Verbe rétablis dans leurs anciens privileges. Hilderic le jura, mais soit qu'il fût persuadé que toutes les disgraces arrivées à Trasamond sur la fin de son regne étoient une juste punition des excès qu'il avoit commis contre les Catholiques, soit que ces rigueurs repugnassent à la douceur de son temperament & à sa bonté naturelle (car il tenoit beaucoup de sa mere Eudocie *a.* fille de l'Empereur Valentinien.) Pour ne pas se patjurer des que Trasamond eut perdu connoissance, il donna ses ordres pour rétablir les Catholiques dans tous leurs droits avant que de monter sur le trône. L'ordre publié, les Evêques exilés prirent la route de Carthage, ils y arriverent en grand nombre; le peuple fidele fut au devant bien loin sur le rivage de la mer, les uns ayant des

a. Genferic l'avoit emmenée captive lorsqu'il avoit pillé Rome.

b. M. Fleury dans son Histoire Ecclesiastique rapporte cet événement à l'année 523. sous le Consulat de Maxime, mais il s'est trompé & les autres Histo-

lampes, d'autres des flambeaux ou des palmes à la main : on les conduisit à la grande Eglise chantant les loüanges de Dieu en autant de langues différentes qu'il y avoit de nations qui habitoient cette grande Ville.

La nouvelle de cet événement arriva à Rome lorsqu'on venoit de cesser les réjouissances publiques qu'on y avoit faites pour le Consulat des enfans de Boëce. Il y fut regardé comme les prémices des graces que Dieu devoit répandre pendant le cours d'une Magistrature exercée par deux hommes qui sembloient n'être nez que pour le bien de l'Eglise.

Il fut suivi d'un autre qui ne fut pas moins surprenant. Les Laziens habitans de l'ancienne Colchide, tributaires des Perses se soumirent tout d'un coup à la Foy de JESUS-CHRIST, & leur Roy converti par un miracle de la grace qui a peu d'exemples, envoya en même tems des Ambassadeurs au Pape Hormisdas faire hommage à JESUS-CHRIST en la personne de son Vicaire en terre. riens qui l'ont précédé & suivi, ont eu raison de le rapporter à l'année 522.

Ce changement si subit paroîtra incroyable, mais il est trop averé pour le révoquer en doute ; & voicy de quelle maniere il arriva.

Canaxe leur Roy étant mort, on s'attendoit que Cat son fils iroit à la Cour du Roy de Perse, recevoit de sa main, selon l'usage, le Sceptre & la Couronne. Il parut quelque tems irresolu sur ce qu'il devoit faire, & les Grands de ses Etats ne purent pénétrer la cause de son irresolution. Quelques-uns se persuadoient qu'il pensoit à les remettre à son frere, mais on fut fort surpris lorsqu'on le vit tout d'un coup prendre la route de Constantinople, & s'aller jeter entre les bras de l'Empereur Justin. Etant déjà Chrétien dans le cœur, luy dit-il, je n'ay pû me résoudre à recevoir des Persans la Couronne ni l'investiture de mon Royaume, je n'aurois pû le faire sans me souiller par les sacrifices profanes & par les autres cérémonies impies qui accompagnent ordinairement cette action, je les ay en horreur ; c'est de vous que je viens les recevoir, c'est ce qui m'a même icy, & le desir que j'ay d'y recevoir le Baptême. On ne sçait qui

Theoph. an.
S. Justini
p. 144.

luy avoit inspiré un si pieux dessein ;
 il n'y avoit point de Chrétien dans
 ses Etats, & ses sujets étoient tous
 idolâtres. Cependant comment croira-
 t'on si l'on n'entend parler des Mysteres
 de la Foy, & comment en entendra-
 t'on parler, s'ils ne sont annoncez par
 des Ministres de l'Evangile ? mais la
 grace du Tres-Haut n'est pas toujours
 attachée aux regles ordinaires. Le
 souverain Pasteur qui connoît par leur
 nom toutes ses oüailles, sçait les ap-
 peller quand il veut & par qui il veut,
 & leur faire entendre sa voix sans le
 ministère de l'homme. Peut-êtré ce
 Prince avoit-il oüy parler de JESUS-
 CHRIST aux Iberiens, peuples Ca-
 tholiques, voisins de ses Etats ; c'est
 tout ce qu'on en peut dire de plus
 certain : & il n'y aucune apparence
 qu'il soit venu à Constantinople sous
 l'Empire de Zenon pour des affaires
 particulieres, ni qu'il soit redevable
 de sa conversion aux miracles du saint
 Solitaire Daniel, comme le prétend
 le Cârдинаl Baronius ; car les Histo-
 riens en parlent comme d'un jeune
 Prince qui n'étoit pas encore en-
 gagé dans le mariage lorsqu'il vint à
 Constantinople recevoir la Couronne

des mains de l'Empereur Justin, ce qui ne se trouveroit pas véritable, s'il y avoit déjà fait un voyage sous l'Empire de Zenon.

Justin zélé Catholique embrassa avec joye l'occasion qui se presenta d'étendre le Royaume de JESUS-CHRIST, il reçut avec honneur le Roy de Colchide, le fit baptiser & l'adopta pour son fils. Il luy fit épouser Valerienne, personne de distinction, & le declarant Roy des Laces, il luy donna une Couronne semblable à celle des Empereurs Romains, des habits blancs magnifiques, où étoit l'image de l'Empereur relevée en broderie, & plusieurs autres choses de grand prix, & le renvoya ensuite avec honneur dans ses Etats. Ses sujets suivirent bien-tôt son exemple, en peu de tems la Colchide fut toute Chrétienne. Cela arriva sous le regne de Cabades Roy de Perse & fut cause de la guerre qu'il y eut entre Justin & luy, & qui dura longtemps.

*Theoph.
ibid.*

La Croix de JESUS-CHRIST brilloit donc par tout, & l'Eglise jouissant d'une paix assez profonde remportoit tous les jours de nouveaux

avantages. Dieu, cette même année la fit encore triompher d'une manière qui ne fut pas moins surprenante de l'impie Dounoas, dit le fleau des Chrétiens, qui les perfecutoit depuis long-tems; on crut qu'elle en fût redevable aux prieres de Boëce. Dounoas étoit Juif de nation, je ne sçay par quelle aventure il étoit parvenu à la Couronne d'Hemairé; c'étoit une Province de l'Arabie heureuse, dont les habitans étoient appellez Homerites par les Grecs, & par nous, Sabéens *a.* dans le quatrième siècle & sous l'Empereur Constance, ils avoient reçu la lumière de l'Evangile par les soins d'un homme Apostolique nommé Theophile, qui leur avoit été envoyé. Mais Dounoas deux cents ans après s'étant mis à la tête d'une troupe d'Arabes & de Juifs, fit irruption dans leur Pays, & les contraignit de se soumettre. Il leur avoit promis de leur laisser le libre exercice de leur Religion. Si-tôt qu'il se sentit affermi il

*Theoph.
Cedren,
Zonar, ad
an. 5. Just.
Imp.*

*Phil. lib. 3.
p. 477.*

a. On tient que la Reine de Saba leur avoit fait embrasser le Judaïsme, qu'ils l'abandonnerent dans la suite & devinrent Payens, & le furent jusqu'au tems de l'Empereur Constance.

se mocqua de toutes ses promesses, & leur fit connoître la haine qu'il portoit au nom Chrétien, par la maniere inhumaine dont il traitta tous ceux qui refuserent d'y renoncer. On creusoit par ses ordres des fossés profonds, & on y allumoit de grands feux, où on jettoit sans exception tous ceux qui ne vouloient pas embrasser le Judaïsme, c'est de-là que le surnom d'Auteur des Fossés luy fût donné.

Negra, que quelques Geographes nomment Nageran ou Nagran, une des principales Villes des Sabéens, indignée du traitement que ce Tyran faisoit à ses nouveaux sujets, refusa de se soumettre. Le fameux Aretas, un des grands Capitaines de ce tems-là en étoit Gouverneur. Dounoas l'assiéga, & voyant que la grande résistance de ces généreux Chrétiens rendoit ses efforts inutiles, desesperant de l'emporter par la force, tâcha de l'avoir par artifices. On capitula, le Tyran confirma tout ce qu'il avoit promis par des serments les plus horribles, mais dès qu'il y fut entré il n'épargna rien pour engager ces habitans d'embrasser le Judaïsme. Les caresses, les avantages temporels ne

Baron. ibide.

p. 93.

Baill. ad

24. Oct.

pouvant rien sur les cœurs de ces Chrétiens fideles , il fit éclatter sa cruauté sur eux de la maniere la plus horrible. Persuadé que les Ecclesiastiques & les Moines étoient les auteurs de cette admirable constance, qu'il regardoit comme une opiniâtreté insupportable, il fit dresser un bucher au milieu de la place . & ayant rassemblé tous les Prêtres, les Moines & les Vierges consacrées à Dieu qui étoient dans la Ville & aux environs, il les fit brûler tous ensemble. Ce coup bien loin d'ébranler la fermeté des Chrétiens, ne fit qu'augmenter leur courage, c'étoit à qui coureroit le plus vite au martyre. Trois cents quarante des principaux habitans de la Ville eurent la tête coupée avec leur Gouverneur Aretas. *a.*

La rage du Tyran n'étant pas encore satisfaite; sans distinction de sexe ni d'âge, il fit de même massacrer la plupart des habitans, & voulut que ceux qui restoit & qui avoient échappé à sa cruauté, fussent vendus & réduits en servitude. Si dans cette occasion on vit des excez

a. L'Eglise l'honore d'un culte public comme Martyr le 24. Octobre.

moïis de cruauté, on ne vit pas moins de prodiges de la grace de JESUS-CHRIST, ni du courage invincible de ces Chrétiens. Les enfants couroient au martyre avec leurs peres & leurs meres, & préféroient le feu & les tourments aux caresses du Tyran.

La nouvelle de tant d'excez fut bien-tôt répandue: on commença à redouter la puissance du cruel Dounoas, on crut à Rome que la fin du monde n'étoit pas éloignée, & que ce Tyran pouvoit bien être l'Antechrist. En effet il avoit presque tous les caracteres auxquels celui-cy est désigné par les Prophetes. Mais pendant que chacun en raisonnoit selon ses idées, & marquoit son trouble & son apprehension. Boëce étoit tranquille, & souvent prosterné aux pieds des Autels, il demandoit à Dieu avec larmes de vouloir mettre fin à cette sanglante persecution, ou de le retirer de cette vie, pour luy épargner la douleur de voir son Eglise traitée avec tant d'indignité, & ses véritables adorateurs devenir le jouet & la proie des ennemis de son saint Nom.

Ce ne sont pas-là, Seigneur, luy Baron. ad
disoit-il, *les promesses que vous nous* an. 522.

avez faites, ni ce que vos Prophetes ont prédit des Juifs perfides, qu'ils seroient dispersez par toute la terre, traitez comme des esclaves, sans Roy, sans Etats, sans Prêtres, sans Autels en punition de l'horrible Déicide qu'ils ont commis. Les voicy maitres d'un Royaume d'une vaste étendue, ils ont un Roy de leur nation, assis sur le trône, armé de pouvoir, & menaçant de détruire bien-tôt l'Empire de vôtre Fils Jesus-Christ.

Après avoir ainsi continué quelque tems ses prieres il se releva plein de confiance, qu'on verroit bien-tôt la fin de ces maux ; soit que Dieu luy eût revelé ce qui devoit arriver dans peu à l'impie Dounoas, soit que par ses lumieres naturelles, qui étoient fort perçantes, il eût pénétré dans l'avenir ; il consoloit ses amis déconcertez par des événements si tragiques, en les assurant qu'on connoitroit bien-tôt combien Dieu est fidel & immuable dans ses promesses.

En effet l'année du Consulat qu'il exerçoit n'étoit pas expirée qu'on apprit qu'Elebaon *a.* Roy d'Auxume en

a. Il se démit de ses Etats sur la fin de ses jours pour embrasser la vie Monastique.

Ethiopie , Chrétien fort zelé & ancien ennemi de Dounoas , excité par les prieres de l'Empereur Justin , soutenu des forces d'Égypte & d'Orient , étoit venu attaquer le Tyran , l'avoit enfin vaincu , fait prisonnier dans le combat , & luy avoit ôté la vie. Les Ecrivains Arabes racontent la chose d'une maniere un peu differente. Ils prétendent que Dounoas se trouvant pressé par les Abissins poussa son cheval avec tant de vitesse , qu'il ne pût le retenir ni l'empêcher de se précipiter dans la mer , dont il étoit proche. Toute la famille du Tyran éprouva la juste sévérité du vainqueur , il vengea sur elle les excez qu'il avoit commis contre les Chrétiens , se rendit maître de tout son Pays & y rétablit le Christianisme. C'est ainsi que Dieu après s'être servi des impies pour punir les péchez de son peuple , ou pour éprouver sa foy , jette au feu les instruments dont il s'est servi pour le châtier , & rend dans leur défaite son Eglise ainsi purifiée par la persecution plus glorieuse & plus triomphante qu'elle n'étoit auparavant.

Theoph.
an. 5. Just.
ibid.
Baron. ibid.

Depuis ce moment on ne vit plus Boëce agir en homme , élevé par sa

foy au dessus des foibles lumieres de la raison, infiniment éloigné de toutes ces vûës basses & terrestres, selon lesquelles se mesure la sagesse humaine, il n'eut plus que Dieu pour objet dans toutes ses entreprises, & contre toute esperance il en attendoit de luy seul le succez. Ayant surpassé tous les autres Consuls dans son Consulat, on peut dire que dans l'exercice de celuy de ses fils, il se surpassa luy-même. Jamais on ne vit dans un homme plus de desinterressement, plus de grandeur d'ame, plus de zele pour la Religion, plus d'amour pour le bien public.

*Boët. l. I.
de Conf. p.
4.*

Les Courtisans de Theodoric toujours insatiables & prêts à ravir les biens de ceux qui n'étoient pas en état de leur resister, luy donnerent encore plus d'une fois occasion de le faire paroître dans toute son étendue. Le Patrice Paulin qui avoit été Consul en 498. ou selon Cassiodore en 499. homme distingué par sa vertu & par sa noblesse, respectable par son âge, se trouva dans sa vieillesse en proye à l'avarice de ces loups affamez; c'est ainsi que Boëce les appelle. Ils s'étoient emparez des biens de cet homme Consulaire, & commençoient

mençoient de les partager entre eux. Ils le devoient avec d'autant plus d'assurance que son extrême vieillesse le mettoit dans l'impuissance de s'y opposer : mais Boëce ne l'eut pas plutôt appris, que sans égard, sans ménagement pour le credit que ces pestes publiques avoient à la Cour, il fut trouver Theodoric, & luy dépeignit avec des couleurs si vives l'abus que ces Courtisans faisoient de la protection qu'il leur accordoit, & le tort que cela luy faisoit à luy-même dans l'esprit de ses sujets, à qui une conduite si tyrannique le rendoit odieux ; qu'enfin le Roy fut obligé de faire cesser ces brigandages, & que le Parrice Paulin fut rétabli dans tous ses biens. La Loy de la Charité & le zele de la justice furent les seuls motifs qui purent faire agir Boëce dans cette occasion, car on ne voit point que Paulin eut avec luy aucune liaison particuliere. Au contraire l'Histoire nous apprend qu'il avoit eu de grands differents avec Festus & Simmaque les beaux-peres de Boëce, qui ne purent se terminer que par des Commissaires que Theodoric leur donna, & c'est ce qui relève infiniment.

*Lib. 1. d.
Cons. p. +*

*Cassiod.
1. Ep. 23*

cette circonstance de sa vie.

Les méchants frémissaient de rage dans leur cœur, & déchiroient secrètement par les calomnies les plus atroces la réputation de ce saint homme, mais il sçavoit que le premier devoir d'un Magistrat Chrétien étoit de retirer de l'opression tous ceux qui gémissent sous la tyrannie des Puissances de ce monde : l'amir comme l'indifferent, l'étranger comme le citoyen, & qu'il se rend indigne d'un nom si respectable & d'un rang si élevé quand il apprehende les ressentiments des hommes, lorsqu'il s'agit de faire triompher la justice & la vérité. C'est pourquoy il méprisoit leurs efforts, & ressentant l'injure faite à chaque particulier, comme si elle avoit été faite à luy-même, il sacrifioit avec joye ses intérêts les plus chers, & sa vie même en s'opposant par tout à l'iniquité.

Conf. Phil.
l. 1. p. 4.

Quelques anciens Historiens qui ont parlé de Boëce ont cru que dans cette occasion il fut éloigné de la Cour comme un homme incommode qui fatiguoit le Prince par ses remontrances continuelles & trop libres, ou comme un homme soupçonneux qui croyoit trop légèrement trouver des concus-

sions & de l'injustice où il n'y en avoit pas. Ils ajoutent que Theodoric fut séduit par les artifices de ses ennemis, & par la jalousie même de quelques Sénateurs qui ne voyoient pas sans envie la grande élévation & l'autorité presque souveraine que Boëce & Simmaque avoient dans Rome : mais que Theodoric ayant reconnu l'injustice de ses favoris & l'oppression qu'ils faisoient souffrir à Paulin, l'avoit rappellé peu de tems après, & ensuite honoré de la charge de Préfet du Prétoire. Il est vray que Boëce se plaint luy-même de quelque chose d'injuste que le Sénat avoit fait contre luy, & qui auroit dû le détacher de ses interêts s'il avoit eu moins de zele pour sa gloire. Il dit même avoir écrit l'histoire de cette premiere persécution, & tout ce qu'il eut alors à souffrir de l'injustice des hommes, & il y a lieu de croire que c'est de ce premier exil dont il veut parler. Mais comme cet Ecrit a été perdu, ainsi que beaucoup d'autres des siens, nous sommes privez de la connoissance de ce qui se passa dans cette intrigue. Quelques Ecrivains ont crû devoir rejeter comme peu certaine une circon-

Palm Florent. Chron. Marius Ro: in vit. Boët.

Lib. I. de Conf. Phil. p. 4.

tance si importante de la vie de Boëce, fondez sur cette reflexion que la charge de Préfet du Prétoire dont on prétend qu'il fut honoré par Theodoric après son retour, étoit une charge militaire qui ne convenoit point à un Magistrat occupé toute sa vie des fonctions civiles. Mais ceux qui raisonnent ainsi ne font pas voir qu'ils soient beaucoup versez dans l'Histoire; car la charge de Préfet du Prétoire dans son origine n'étoit pas moins civile que militaire, & quand même on leur accorderoit qu'elle auroit été seulement militaire, il est certain que dès le regne du grand Constantin elle devint une Magistrature civile & la première dignité de l'Empire. Ce Prince en créa une autre pour la guerre qu'il donna à un Officier militaire qui fut appelé *Comes belli*, Comte de la guerre, ce qu'étoit à peu près autrefois en France le Conétable: mais le Préfet du Prétoire ne laissoit pas d'avoir la puissance du glaive, & de décider en dernier ressort des affaires les plus importantes. On luy rendoit les honneurs dûs à la Souveraineté, & il en avoit même toutes les marques, comme on peut le voir dans le

Code *a.* de Justinien. Ainsi Boëce a pû être Préfet du Prétoire sans jamais avoir eu le commandement des Armées ni avoir exercé aucune charge militaire. Et Palmerius *b.* dit expressément dans sa Chronique qu'ayant été presque aussi-tôt rappelé d'exile par Theodoric, il fut honoré de cette charge. Cela est d'autant plus croyable, que Boëce nous apprend luy-même après avoir parlé des premières charges qu'il avoit exercées, que Theodoric luy en donna une autre qu'il eut beaucoup de peine d'accepter. Une des raisons qui l'en éloignoit davantage, étoit d'avoir pour Assesseur *c.* dans cette charge un certain Décoratus *d.* qu'il connoissoit pour

a. Livre 1. du Code. Tit. 26.

b. *Boëtius jam pridem exilio revocatus, & Pratorio Præfectus, &c.* Matt. Palm. Flor. in Chron.

c. *Tu quoque n. in tandem tot periculis adduci potuisti, ut cum decorato Magistratum gerere putares cum in eo mentem nequissimi scurra delatoris respiceres.* Conf. Phil. p. 4. l. 3.

d. Ce Décoratus a survécu long-tems Boëce. Il paroît qu'il a été le fils de Décorat, Questeur, frere aîné d'Honorat, dont il est parlé chez Cassiodore Ep. 3. & 4. & dans les Notes du Pere Sirmond sur l. 5.

un fourbe & pour l'ennemi de tous les gens de bien, & l'accusateur du Senat. Cette circonstance donne beaucoup de poids au sentiment de Palmerius, car il n'y a aucune apparence que Boëce ait eu pour Assesseur un si méchant homme dans la charge de Maître du Palais, ni dans celle de Maître des Offices. Il n'étoit point alors question de sa fidélité ni de celle du Senat, aucun courtisan n'avoit

la dix-septième Lettre du quatrième Livre d'Ennode, qui est adressée à Décorat l'aîné. Il y a un rescrit de Theodorie parmi les Lettres de Cassiodore, adressée à ce Décorat Vicairé ou Adjuvateur, où il est appelé homme dévot, *vir devotus*; mais il n'en étoit pas plus homme de bien, ce n'étoit qu'un titre d'honneur attribué particulièrement à ces Magistrats inférieurs, dont l'office étoit d'assister aux Jugemens que le Préfet du Prétoire rendoit, de rédiger les Actes, & en son absence de prononcer même & de rendre la justice. C'est ce qui se voit dans une ancienne souscription d'un Acte, rapportée par Cujas, où Flavius Theodorus qui avoit une Charge semblable est appelé homme dévot, *vir devotus, memorialis sacri Scrinii Epistolarum exadjutor*. C'est en ce sens-là que ce Décorat accusateur de Boëce est appelé V. D. c'est-à-dire, *vir devotus, & devotio tua Epistola 31. apud Cassiod. l. 5.*

encore osé le rendre suspect à Theodoric, & Boèce n'avoit pas sujet en ce tems-là de craindre de trouver un dénonciateur dans le Magistrat qui devoit l'aider dans les fonctions de ses Charges.

Quoiqu'il en soit, Boèce étoit parvenu au plus haut degré d'élevation où pouvoit aspirer un particulier dans l'Empire. Tout plioit sous luy, regardé de son Prince comme le plus ferme appui de sa Couronne, redouté de ses ennemis, qui sembloient après tant de tentatives inutiles n'oser plus l'attaquer. Honoré & respecté de tous les gens de bien comme le protecteur de l'innocence, aimé de tout le monde comme le pere de la patrie, soutenu par les vœux & par les prieres que toutes les Eglises ne cessioient d'offrir à Dieu pour la conservation d'un protecteur si cher. Son cœur cependant ne s'éleva point dans cette haute fortune, il ne fut point touché de cette grandeur mondaine, & elle ne fut point capable de l'enfler. On trouva en sa personne ce que les Peres ont toujours regardé comme un prodige des plus rares, une humilité profonde, au milieu des honneurs & des

applaudissements. Il semble que saint Augustin ait fait par avance le portrait de Boëce, quand il nous a donné l'idée d'un Magistrat vraiment Chrétien.

*Aug. in
Psalm. 51.
l. 8.*

Deux genres d'hommes, dit ce Pere, se trouvent mêlez dant le monde. L'un occupé de choses du Ciel, l'autre de celles de la terre; le cœur de ceux-cy est enseveli dans les soins de la terre, celui des premiers est uni aux esprits bien heureux dans le Ciel, ceux-cy mettent toute leur esperance dans les trésors, dans les grandeurs mondaines, inconstantes & perissables; les autres portent leurs desirs vers les biens celestes qui ne peuvent manquer. Mais comme il n'est pas possible que ceux qui par leur office sont chargés de la dispensation des choses divines ne laissent pencher quelque fois leur cœur vers la terre, quoiqu'ils prêchent tous les jours des vérités toutes célestes. Il arrive aussi souvent que ceux qui se trouvent engagez dans l'administration des affaires temporelles, ne laissent pas de tenir leur cœur élevé vers le Ciel. Et l'on peut voir un Citoyen de la Jerusalem céleste couvert de la pourpre, un Consul chargé

chargé de la conduite de la République, n'avoir que du mépris pour la grandeur qui l'accompagne, & soupirer sans cesse après la bienheureuse éternité.

En effet toutes les marques superbes de sa dignité luy étoient à charge, il ne les souffroit qu'avec peine, & les quittoit le plutôt qu'il pouvoit : c'est ainsi que véritablement il pouvoit dire avec Esther : *Vous sçavez, Seigneur, que je haï la gloire des impies, & que je déteste toute leur pompe. Si je paroiss certains jours en public dans l'éclat & dans la magnificence, ce n'est point l'inclination de mon cœur qui m'y porte, mais l'engagement indispensable où je me trouve par mon état. Ma propre gloire est un poids qui m'accable, & je ne soupire qu'après les jours où je pourray vous goûter dans la retraite & dans le silence.* Esth. c. 15.

En effet Boëce dans les moments qu'il pouvoit se dérober de la Cour fuyoit aussi-tôt dans la solitude. Le desert de Sublac, *a.* éloigné d'une

a. Il s'appelle aujourd'huy Sollagoa, ce n'étoit pas le Montcassin, comme l'ont crû quelques Ecrivains de la vie

*Murm. in
vit. Boët.*

*Joan. Tri-
tem. in Cat.
Scrip. Eccl.*

journee de Rome où le grand Patriar-
che saint Benoist s'étoit retiré, avoit
pour luy des charmes qui ne peuvent
s'exprimer, & l'homme admirable
qui l'habitoit en avoit encore davan-
tage : ils avoient lié ensemble une
amitié tres-étroite. Un autre Sena-
teur nommé Tertule, qu'on croit
avoir été le pere de saint Placide l'y
accompagnoit ordinairement. Là, ou-
bliant ce qu'ils étoient, selon le mon-
de, ils se faisoient un plaisir de se
mêler avec ces humbles solitaires, de
s'exercer avec eux dans les jeûnes &
dans les veilles, dans l'Oraison &
dans le chant des Pseaumes. Joyeux
de paroître comme les plus petits de
cette troupe d'Anges terrestres, ils
auroient voulu y passer le reste de
leurs jours ; mais ce n'étoit pas l'or-
dre de Dieu sur eux : après avoir pris
de nouvelles forces dans la contem-
plation des choses celestes, saint Be-
noist les renvoyoit pleins d'ardeur &
de zele pour la gloire du Seigneur,
continuer les fonctions de leurs char-
ges. C'est sous sa conduite que Boëce

de Boëce, puisque ce fameux Monastere
ne fût fondé qu'en 529. quatre ans après
sa mort.

fit ces merveilleux progrès dans la vertu qui le rendirent supérieur à toutes les persécutions qu'on luy préparoit; qu'il se revêtit de cette force & de ce courage que rien ne pût ébranler : c'est-là qu'il apprit ce parfait mépris qu'un Chrétien doit faire de toutes les choses qui passent, & à faire le cas qu'il devoit du bonheur qu'il y a à tout risquer, à tout perdre, & à donner même sa vie pour soutenir les intérêts de Dieu.

Il avoit besoin de ce secours, car le tems de ces rudes épreuves approchoit, où il eut à combattre contre ce que la nature, la chair & le sang ont de plus flatteur & de plus capable de séduire : il alloit se trouver dans ces occasions délicates où le Chrétien pour donner à Dieu des marques de sa fidélité, doit tout perdre pour ne pas se perdre luy-même.

Comme les anciens Ecrivains de la vie de Boëce ont répandu la confusion sur cette partie de son Histoire qui est la plus importante, en mêlant comme ils ont fait le sacré & le profane, les intérêts de l'Etat avec ceux de l'Eglise, la gloire de mourir pour sa patrie, avec celle de donner sa vie

pour la Foy, nous sommes dans l'obligation d'éclaircir toutes les circonstances qui accompagnerent sa persécution, & d'en faire voir l'origine.

Il y avoit déjà plus de trente ans que Theodoric regnoit en Italie avec autant d'équité que de bonheur. Quoiqu'engagé dans l'hérésie, il avoit toujours affecté de traiter les Catholiques avec beaucoup de moderation; jusqu'alors il n'avoit rien paru dans sa conduite de la ferocité naturelle à sa nation, au contraire il avoit aboli certains usages barbares que les Romains avoient retenus encore du paganisme. Car on trouve parmi ses Lettres celles qu'il écrivit au Consul Maxime pour l'engager d'abolir ces spectacles cruels qu'on donnoit au peuple, où on se joüoit, pour ainsi dire, de la vie des hommes, en les faisant combattre contre les bêtes. Depuis peu il avoit même donné des marques de sa piété en faisant présent à l'Eglise de saint Pierre de Rome de deux Chandeliers d'argent du poids de soixante-dix livres. On ne crut pas deshonorer la Majesté de Dieu en les recevant, ni en faisant servir dans

*Apud Cass.
l. 5. Ep 42.*

aron. 16.

son saint Temple les présents d'un Prince Arien, à qui on croyoit être redevable de la liberté & de la paix dont l'Eglise jouïssoit sous son regne. En effet bien loin d'avoir jamais interrompu les assemblées Ecclesiastiques, ni diminué les privileges de l'Eglise ni du Clergé, il les avoit augmentez & maintenu par son autorité toutes les regles qui y avoient été faites pour les mœurs & pour la discipline. Enfin les Eglises qui avoient l'avantage d'être sous la domination des Princes Catholiques n'étoient pas plus tranquilles que celles d'Italie sous Theodoric. Il est vray que Boëce avoit beaucoup contribué à le rendre si traitable, & que pendant qu'il fut maître de son esprit, & que ce Prince voulut bien se laisser conduire par la sagesse de ses conseils, son regne fut heureux, & l'Eglise paisible. Mais soit que les pechez des Romains les eussent rendus indignes de jouïr plus long-tems de ce bonheur, soit que Dieu connût que ce calme étoit funeste à la piété des fideles qui se ralentissoit tous les jours, & que la persecution réveilleroit leur ferveur, il permit que Theodoric changeât tous

d'un coup en l'abandonnant à luy-même. Voicy quelle fût l'occasion de ce changement si subit.

Le Pape Hormisdas décedé peu de mois après que Boëce eut fini l'exercice du Consulat de ses fils, Jean Dia-cre de l'Eglise de Rome fut élu en sa place par le consentement unanime du Clergé, après que le saint Siège eut vacqué sept jours. Il étoit forti d'une illustre famille de Toscane, c'est celuy-là même avec qui Boëce avoit lié une étroite amitié long tems auparavant, & à qui il avoit dédié plusieurs de ses Ouvrages.

Boëce le consultoit sur toute sa conduite, ils brûloient tous deux du zele de la gloire de Dieu, leurs entretiens rouloient ordinairement sur les moyens de la procurer, soit en extirpant les hérésies, soit en éloignant tout ce qui pouvoit entretenir le vice parmi le peuple fidele, & établir le bon ordre dans le Clergé. Jean se voyant élevé sur la Chaire de saint Pierre, & Boëce parvenu au plus haut degré de puissance & de credit, leur zele prit de nouvelles forces, & il n'y avoit rien qu'on ne dût attendre de leur union.

Dans ce tems-là l'Empereur Justin qui ne pensoit aussi de son côté qu'à faire régner Dieu dans ses Etats, fit de nouvelles loix contre les hérétiques, pour purger l'aire du Seigneur de l'ivroye qui étoit mêlée avec le bon grain. Dans cette vûë il avoit ordonné qu'on feroit une recherche exacte de tous les Manichéens qu'Anastase son prédecesseur avoit non seulement épargnez, mais favorisez, & qu'on les puniroit de mort. A l'égard des Payens & des autres hérétiques, il s'étoit contenté de les déclarer incapables de posséder aucune charge, dans l'apprehension, dit-il, qu'ils n'en prissent occasion de vexer les Chrétiens, & particulièrement les Evêques : mais en même tems pour ne pas choquer Theodoric, il avoit excepté de la Loy générale les Gots hérétiques Ariens alliez de l'Empire. C'étoit donner cours à l'Arianisme qui n'avoit déjà fait que trop de progrès dans l'Orient & dans l'Occident, c'étoit favoriser la lâcheté de certains Catholiques, qui déjà ébranlez par les efforts des Ariens, ne manqueroient pas d'embrasser leur parti le voyant autorisé par les Loix civiles, & ses

*Lib. 12.
c. de heter.*

*Missel. lib.
15: mist.*

sectateurs admis aux dignitez & aux charges de l'Etat , & soutenus par les deux Princes qui partageoient presque tout l'Empire d'Orient & d'Occident. La crainte des châtimens avoit retenu jusqu'alors plusieurs mauvais catholiques , mais étant bannie de leur cœur par la Loy que Justin venoit de publier , il sembloit que rien n'étoit plus capable de les contenir. C'est ce qui causa un chagrin mortel au saint Pontife & à Boëce. Ils résolurent d'employer tout ce qu'ils avoient de credit pour engager Justin à révoquer l'exception qu'il avoit faite en faveur des Gots Ariens , & à se servir de la puissance que Dieu luy avoit mise entre les mains , aussi-bien contre les Ariens que contre les autres hérétiques. Ils en écrivirent à Justin , ils firent agir auprès de luy les amis qu'ils avoient à Constantinople , & l'Imperatrice Euphemie , Princesse d'une piété & d'un zèle admirable pour la gloire de Dieu & pour la pureté de la Foy , bien informée des intentions du Pape & de celles du Patriarche , s'y porta avec tant d'ardeur , qu'elle obtint bien tôt ce qu'ils souhaitoient. Elle representa si vivement

à l'Empereur les défenses que Dieu avoit faites à son peuple d'entrer en aucune alliance avec ses ennemis, & le danger où il étoit d'attirer sur sa personne & sur sa famille les malheurs dont sont menacez ceux qui contreviennent à sa Loy ; que sans craindre les suites qui en pourroient arriver, ni se mettre en peine de perdre l'amitié des Princes Ariens, il ordonnât par une autre Loy, que les Eglises usurpées par ces heretiques seroient rendues aux Catholiques, & que les Evêques Catholiques s'empareroient de celles que les Ariens auroient fait bâtir dans leurs Dioceses, & les consacreroient suivant l'usage de l'Eglise. C'étoit sapper l'Arianisme par ses fondements ; car dès qu'une secte n'a plus de lieu pour s'assembler ni pour exercer sa Religion, elle ne peut pas subsister long-temps.

Dans le moment que Theodoric en apprit la nouvelle il parut transporté de fureur, elle éclatta contre Justin par des injures & par des invectives ; il ne menaçoit rien moins que d'aller le brûler dans son Palais, & de réduire en cendres tout Constantinople. Comme sa Cour étoit pleine d'Ariens, il

ne manqua pas de gens qui approuverent son ressentiment, & qui l'exciterent à la vengeance. Ce n'est pas que ces courtisans prissent beaucoup de part aux intérêts de leur Religion, ils n'en avoient point, mais ils croyoient trouver leur compte en faisant rompre la paix avec l'Empereur, & l'esperance du butin & du pillage d'une Ville si opulente animoit leur humeur féroce & leur faisoit souhaiter la guerre avec ardeur.

Baron. ad
an. 524.

Les premiers mouvements de la colere de Theodoric passez, il en vint aux plaintes & aux reproches contre les Catholiques, & s'adressant à ceux qui étoient à sa Cour, car ils avoient part aussi-bien que les Ariens à toutes les charges de l'Etat. *Est-ce là comme vous reconnoissez, leur dit-il, tous les services que je vous ai rendus? y a-t'il Prince de vôtre Communion (je n'en excepte pas l'Empereur même) qui ait fait pour vous ce que j'ay fait depuis trente ans? ai-je jamais inquieté personne sur le fait de sa Religion? ne vous ai-je pas laissé toute la liberté que vous pouviez souhaitter? qui a reprimé le schisme qui vous divisoit? qui a délivré l'Eglise de Rome de*

L'oppression où elle étoit ? Enfin qui a rétabli parmi vous la justice & la paix ? n'est-ce pas à moy seul que vous êtes redevable de tous ces avantages ? abusera-t'on ainsi de ma bonté & de ma patience, en m'outrageant dans l'endroit qui m'est le plus sensible, sans égard pour ma personne, sans respect pour l'autorité que Dieu m'a mise en main ? Je vous jure si l'Empereur ne retracte ses Edits injustes, & si je n'en ai pas une prompte satisfaction, qu'il ne restera pas un homme de vôtre secte dans mes Etats avant que l'année soit écoulée.

Tous les Courtisans étoient dans un morne silence, sans que personne osât témoigner prendre la moindre part à cette affaire. Presque en même tems Theodoric reçût des Lettres des Ariens qui étoient à Constantinople, qui l'informoient de l'oppression où ils étoient, & qui le conjuroient par tout ce qui étoit capable de le toucher, de les secourir promptement & de leur faire rendre la liberté dont les derniers Edits de Justin les avoit dépouillés. Ces Lettres luy furent renduës par des personnes de distinction du parti hérétique : on croit

que e'ëtoit des Evêques , & il y a de l'apparence , car ils étoient d'autant plus interessëz dans cette affaire , qu'il y alloit de leur dignité qui se trouvoit comme aneantie par la perte de leurs Eglises. Tout ce qu'ils ajouterent de vive voix aux Lettres ne fit qu'allumer davantage la colere de Theodoric. Cependant il n'en suivit pas les premiers mouvements , & pour agir d'une maniere qui convînt à la Majesté Royale , il crut devoir écrire à l'Empereur avant que de rien entreprendre.

Ces Lettres étoient des plus vives , pleines de prieres pressantes , mêlées de menaces. On s'écrivit de part & d'autre , & la negociation dura quelque tems , mais enfin Theodoric voyant que Justin écludoit tou'jours & n'en venoit point à la révocation de ses Edits , il resolut de tenter une autre voye qui luy parût plus efficace pour l'y obliger.

La Cour étoit alors à Ravennes , le Pape Jean y fut appellé , & Theodoric luy déclara que son intenrion étoit qu'il allât à Constantinople avec les principaux du Senat de Rome en qualité de ses Ambassadeurs , pour de-

mander à l'Empereur de sa part la liberté de conscience qu'il avoit ôtée aux Ariens, & luy déclarer que s'il luy refusoit cette justice, il traiteroit dans l'Italie tous les Catholiques comme Justin traitoit les Ariens dans ses Etats. Le saint Pontife à ce discours fut saisi de douleur : il fit ce qu'il put pour adoucir l'esprit du Prince, & pour se décharger d'une commission si peu convenable à sa dignité. Il eut même assez de fermeté & de courage pour luy dire que si par l'autorité souveraine qu'il avoit, il l'obligeoit d'exécuter ses ordres, il ne luy répondoit pas du succès. Peu s'en fallut qu'une réponse aussi ferme ne luy coûtât la vie dans le moment ; mais Theodoric s'adoucit, & le Pape considérant le peril dont toute l'Italie étoit menacée, se soumit à ses volontez, & crut pouvoir être le dépositaire des paroles que ces deux Princes se donneroient mutuellement pour conserver la paix dans leurs Etats, sans rien promettre davantage.

On ne peut s'imaginer quelle fût la surprise de Rome, quand elle vit le Pape contraint par l'autorité de Theodoric de partir pour Constantinople,

& chargé d'une pareille négociation. On ne s'en sépara pas sans répandre beaucoup de larmes, & jamais on n'en versa avec plus de raison, ni avec plus de justice; car de quelque côté que l'affaire pût tourner, elle ne pouvoit être que tres-préjudiciable à l'Eglise & à son souverain Pasteur. Si l'Empereur Justin accordoit à Theodoric ce qu'il luy demandoit, l'Arianisme triomphoit, & l'Eglise étoit humiliée. Si au contraire l'Empereur demeuroid ferme dans la resolution où il étoit de ne point rendre aux Ariens les Eglises qu'il leur avoit ôtées, tout étoit à craindre pour les Catholiques dans l'Italie, & on avoit lieu d'apprehender que Theodoric ne portât son ressentiment d'autant plus loin qu'il pourroit croire que le Pape l'auroit joié, en s'opposant secrettement au succes d'une affaire qu'il luy avoit enjoint d'aller solliciter de sa part.

Quoique le saint Pontife fut dans un trouble & dans une agitation qui ne peuvent s'exprimer, il prit le parti cependant de n'en rien faire paroître au dehors, & persuadé que ce nouveau genre de persecution, loin d'avilir sa dignité, la rendroit encore

plus illustre, s'il avoit soin d'obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes; après avoir conféré quelque tems avec ses plus intimes amis, & particulièrement avec Boëce, il se disposa à partir.

Le Roy avoit fait équiper des Vaisseaux avec toute la magnificence possible pour le porter & ses autres Ambassadeurs à Constantinople. On n'y avoit rien oublié de tout ce qui pouvoit donner aux Orientaux une grande idée de la puissance & des richesses de Theodoric. Il voulut pour rendre son Ambassade plus pompeuse, que le Pape fût accompagné de cinq Evêques. Les principaux furent celui de Ravenne, & Eusebe de Fano honoré d'un culte public dans l'Eglise. Il y joignit quatre Senateurs Romains, Theodoric, Importunus, & Agapit avec un autre nommé aussi Agapit, celui-cy au retour mourut à Tessalonique, il étoit Patrice & les trois autres avoient été Consuls.

*Paul. Dias.
l. 7.
Papebroc.
ad 27. Maii
p. 705.
num. 14.*

Les ordres dont on les chargea en particulier étoient terribles; car le Roy irrité tout de nouveau de ce que le Pape avant son départ, bien loin de luy répondre du succès de sa négociation, n'avoit pas même voulu

luy promette de concourir à luy en procurer une heureuse issue, il ajouta aux premières menaces qu'il avoit faites, celles de faire perir tous les Catholiques de ses Etats, si Justin ne rétablissoit pas les Ariens dans tous leurs droits. Ces menaces ne purent ébranler la constance du saint Pontife, & jamais le Roy n'en pût tirer d'autres paroles que celles-cy, *qu'il feroit son devoir selon sa conscience.* Quoique le Pape fût malade & hors d'état d'entreprendre un si long voyage, oubliant ses intérêts pour ne penser qu'à ceux de l'Eglise, & s'abandonnant entièrement à la divine Providence, comme Boëce n'avoit cessé de l'y exhorter dans toute cette triste conjoncture, il ne laissa pas de s'embarquer & de mettre à la voile au commencement de l'année 525.

Idem ibid.
num. 15.

Il y eut alors des prodiges au Ciel & en terre, qu'on prit comme autant de pronostiques des malheurs dont les hommes étoient menacez. Il parut pendant quinze jours une comète d'une grandeur prodigieuse & tout extraordinaire dans sa figure & dans sa situation. Elle n'étoit point comme

te les comètes ordinaires dans la moyenne région de l'air, mais beaucoup plus élevée; elle paroissoit comme si elle eût été attachée au firmament. Sa figure étoit celle d'une grande étoile, ayant une queue flamboyante, & qui jettoit une si grande lumière, que la nuit en étoit presque aussi éclairée que le jour. En même tems il y eut plusieurs tremblements de terre, ils se firent particulièrement sentir dans la Grece & dans l'Illyrie: Corinthe & quelques autres Villes en furent considérablement endommagées. Mais il n'y en eut point qui ressentît plus visiblement la colère de Dieu que celle d'Antioche, devenu depuis long-tems le centre de l'hérésie, & l'azile de tous les schismatiques. Vers le midi, au moment que ses habitans préparoient à manger, il s'éleva un vent si furieux, que la plus grande partie des maisons en furent renversées, & comme il n'y en avoit presque aucune où il n'y eût alors du feu, le vent l'alluma & porta les flammes si loin, que tout ce qui avoit résisté à l'impetuosité du vent fut réduit en cendres. Des événements si tragiques jetterent la con-

*Baron. ad
an. 525.*

sternation dans toutes les Provinces. La Cour de Constantinople en fut étonnée, & le pieux Empereur Justin pour exciter ses peuples à la pénitence fut le premier à se couvrir d'un sac, & à recourir à la priere & au jeûne, pour tâcher de flechir la colere de Dieu. Le peuple de Constantinople suivit son exemple, & ces jours de pénitence & d'affliction ne cessèrent qu'à l'arrivée du Pape & des Ambassadeurs de Theodoric.

On leur rendit tous les honneurs imaginables. Toute la Ville alla jusqu'à douze mille au devant du Pape avec des Croix & des cierges, pour honorer comme ils disoient dans sa personne les Apôtres saint Pierre & saint Paul, dont il étoit le successeur. Chacun se felicitoit du bonheur qu'on avoit de recevoir l'Evêque de l'ancienne Rome dans la nouvelle; car l'Orient n'avoit pas encore eu cet avantage depuis que le Siège des Empereurs avoit été transferé à Constantinople. Les talents & la sainteté du souverain Pontife contribuèrent autant que son éminente dignité à luy attirer la veneration des peuples: Dieu même voulut bien luy rendre

témoignage par quelques miracles qu'il opera à sa priere ou en sa faveur. Ayant mis pied à terre à Lifthme de Corinthe, il monta à cheval pour suivre sa route par terre, mais le cheval qui le porta ne put jamais souffrir depuis aucun autre cavalier le monter; & en entrant à Constantinople par la porte dorée, il y trouva un aveugle à qui il rendit la vûe par la seule imposition de ses mains. Ces deux faits sont rapportez par saint Gregoire le Grand qui vivoit peu de tems après, dont le témoignage merite d'être respecté. L'Empereur avec la famille Imperiale se trouva au même endroit, & Justin oubliant alors ce qu'il étoit sur la terre pour n'envisager par les yeux de la foy que JESUS-CHRIST dans son Vicaire, se prosterna humblement devant luy, & avec les témoignages les plus sensibles de respect & d'honneur, il le conduisit dans son Palais.

Quoiqu'il eût été déjà couronné par Jean Patriarche de Constantinople peu après son election, il voulut l'être encore de nouveau par les mains du saint Pontife. La ceremonie s'en fit dans la grande Eglise le jour de

Pâques , qui cette année-là étoit le 30. Mars. Le Pape y fit tout l'Office dans la langue & avec toutes les ceremonies de l'Eglise Romaine. Epiphane pour lors Patriarche de Constantinople , oubliant entierement la jalousie secrette que ses predecesseurs avoient eüe depuis long-tems de la grandeur des Evêques de Rome , luy rendit avec joye dans cette occasion tous les honneurs qui étoient dûs à la primauté de son Siège , & luy ceda touÿours la droite & la place.

Mais pendant que les Ambassadeurs de Theodoric étoient traitez avec tant de distinction à Constantinople , ce Prince qui jusqu'alors avoit passé pour avoir de la moderation & de l'équité , changea tellement de sentimens & de conduite , qu'on ne vit plus en luy que la cruauté d'un tyran. Sur de simples soupçons , sur des accusations vagues & des bruits incertains , il fit arrêter les citoyens les plus considerables de Rome , & leur fit éprouver toutes les rigueurs d'une affreuse prison. Il apprit par le rapport de quelques flateurs qui étoient à sa Cour , & qui avoient des relations avec celle de Constantinople ,

*Anonim.
apud Vales.*

que Boëce de concert avec le Pape Jean, avoient sollicité l'Empereur Justin de revoquer la liberré qu'il avoit accordée aux Ariens par ses premiers Edits. Cependant on ne pût encore l'indisposer contre ce fidele Ministre : mais une nouvelle affaire qui survint peu après, le fit passer par dessus toutes les considerations qui l'avoient retenu jusqu'alors.

Entre toutes les personnes de distinction injustement opprimées par les calomnies de ses courtisans, il y en avoit une dont l'innocence étoit connue à Boëce. C'étoit Albin. Il avoit été deux fois Consul, sa vertu le rendoit recommandable à tous les gens de bien. Boëce l'honoroit particulièrement comme un Magistrat des plus accomplis & l'aimoit comme son ami. Son grand âge le rendoit même respectable au Senat ; mais il étoit riche, & ce fut la cause de sa perte. Cyprien Referendaire *a.* de Theodoric, l'un des plus puissants & des plus méchants hommes de ces tems mal-

Anonim.
ibid.

a. Gomez s'est trompé quand il a dit que les Referendaires ont été établis par Justinien, qui n'est parvenu à l'Empire qu'après la mort de Theodoric.

heureux, regardoit ses biens d'un œil de convoitise. Depuis plusieurs années il cherchoit des pretextes pour satisfaire son avarice. Il n'en trouva point de plus seur que de luy imposer un crime d'Etat, qui luy fit perdre les biens avec la vie. Il l'accuse devant Theodoric d'avoir des intelligences secrettes avec l'Empereur Justin, pour le rendre maître de Rome & pour chasser les Gots d'Italie. C'étoit prendre le Prince par son foible. Dans sa vieillesse il étoit devenu défiant, & s'imaginoit veir à tout moment quelque trouble, quelque sedition s'élever pour le chasser d'un Trône qu'il avoit usurpé.

Non seulement Albin sur la seule accusation de Cyprien alloit être condamné, mais Theodoric vouloit encore envelopper tout le Senat dans sa perte, comme complice du même crime, lorsque Boëce informé d'une injustice si criante accourut à son secours. Le Roy étoit à Veronne, & les accusateurs pour être plus assurez du succez de leur complot, avoient

Boët. Conf. pris le tems de l'absence de Boëce :
Phi. l. 1. mais son zele pour le Senat, l'amour
Prof. 4. de la justice & la force de l'amitié

luy donnerent des ailes & luy firent mépriser le danger. On le vit aux pieds du trône de Theodoric lorsqu'on y pensoit le moins. Ce fut-là, qu'animé de ce zele qu'il avoit toujours fait paroître pour la défense de la vertu opprimée, il plaida luy-même la cause d'Albin, mais d'une maniere si patétique & si touchante que le Roy en fut émû, & les accusateurs confondus. Il fit voir que si Albin étoit coupable, il l'étoit aussi avec luy, & que tout le Senat l'étoit de même, puisqu'ils n'avoient jamais rien fait que de concert. Comme le Roy n'avoit pas lieu de soupçonner sa fidelité ni celle du Senat, c'étoit injustement qu'on vouloit luy rendre celle d'Albin suspecte. Il luy fit alors le détail de tout ce que le Senat en general, Albin & luy en particulier avoient fait pour son service, a. combien ils avoient travaillé pour maintenir son autorité, la soumission qu'on avoit toujours eüe pour ses volonteze que le Senat

*Anonim.
apud Vales.*

a. Albin étant Consul lorsque Theodoric se rendit maître de Ravenne, avoit contribué plus que personne à luy soumettre Rome, & à l'affermir dans le Royaume d'Italie. *Cass. Chron.*

avoit étudiées, ou plutôt prévenuës dans toutes ses délibérations. Puis adressant sa parole au Roy même : *C'est donc ainsi, lay dit-il, que vos plus fideles serviteurs sont traittez ? que ceux qui vous ont sacrifié volontairement leur liberté sont regardez comme des rebelles & des perfides ? Qui de nous ne s'est pas fait un plaisir d'employer ses forces & sa vie pour vous maintenir sur le Trône, & pour soutenir vos interêts ? sont - ce les Romains qui se sont enrichis aux dépens des Gots ; ou les Gots qui ont profité des dépouilles des Romains ? Qu'a été tout le Consulat d'Albin, qu'une suite de services importants rendus à vôtre Majesté & à l'Etat ? Plût à Dieu que tous ceux qui ont l'honneur de l'aprocher eussent le même zele pour sa gloire & pour son service : mais il s'en faut beaucoup. Leur ambition, leur cruauté, leur avarice deshonne votre regne, & il ne tient pas à eux qu'il ne dégénere en tyrannie. O'iy Cyprien est un calomniateur, Albin est faussement accusé, c'est en vain que Cyprien tâche de couvrir son crime des pretextes les plus specieux & d'une apparence de zele pour vôtre service,*

service, la cupidité toute seule a formé ce complot, Albin seroit innocent s'il étoit moins riche. Tous ceux qui étoient présents ne douterent point que le Prince ne dût se croire offensé de la liberté avec laquelle Boëce luy parloit : mais la vertu soutenüe par tant d'éminentes qualitez qui brilloient dans ce grand homme, a des charmes secrets qui la rendent respectable aux ames les plus barbares. Elle est comme un sanctuaire dont on n'approche qu'en tremblant, certains traits de la divinité qui l'accompagnent, sont comme autant d'éclairs qui frappent, qui ébloüissent ceux qui la regardent & qui leur impriment de la terreur. Theodoric la respecta, il en fut touché. Albin luy parut moins criminel ; & dans le desir peut-être de le trouver tout-à-fait innocent, il se contenta alors de dire qu'il examineroit à loisir son affaire, & qu'il rendroit justice à chacun.

Cyprien comprit aussi-tôt qu'il étoit perdu s'il ne trouvoit pas les moyens de soutenir son accusation, dont la fausseté se manifestoit d'elle-même : car les Princes les moins religieux ne souffrent pas impunément

qu'on leur impose, ni que leurs Ministres abusent de leur confiance pour faire servir leur nom à l'oppression & à l'injustice; c'est un crime qui ne se pardonne jamais. Aman auroit peut-être trouvé grace auprès d'Assuérus, s'il étoit entré moins avant dans sa confiance, & si ce courtisant infidèle n'eut pas employé contre Mardochée, pour satisfaire sa passion, l'autorité que son maître luy avoit confiée.

Dans l'agitation où Cyprien se trouva, il eut recours à Triguille & à Conigaste, ces deux Officiers du Palais dont Boëce avoit si vivement réprimé l'avarice & l'injustice, pendant qu'il étoit Consul. Ils ne l'avoient pas oublié, & ils cherchoient depuis longtemps l'occasion de s'en venger. Ils embrassèrent avec jöye celle que Cyprien leur offrit. On convint qu'ils ne paroîtreient point dans le Procez contre Albin, ni dans l'affaire qu'ils prétendoient susciter à Boëce, pour ne pas se rendre suspects à Theodoric, qui sçavoit combien ils étoient animés contre luy: mais ils fournirent des memoires pour l'envelopper dans l'accusation d'Albin, & les faire paroître tous deux criminels.

Cyprien representa donc au Roy qu'on ne devoit pas s'étonner si Boëce soutenoit avec tant de chaleur les intérêts d'Albin, qu'il étoit non seulement de la conjuration, mais encore plus coupable qu'Albin, puisqu'il en étoit l'auteur : qu'on avoit en main des Lettres écrites à l'Empereur Justin, où toutes les circonstances de sa trahison étoient si distinctement marquées qu'on n'en pouvoit plus douter. En même tems il en presenta deux à Theodoric, qui étoient contrefaites.

*Boët. de
Consol. l. 1.
Prof. 4.*

Dans la premiere on y faisoit faire à Boëce le détail du gouvenement tyrannique du Roy, & représenter l'oppression sous laquelle le Senat & le peuple gémissaient.

Dans l'autre les Romains conjuroient l'Empereur, dans les termes les plus forts & les plus pressants de les en venir délivrer. On luy en suggeroit les moyens : toutes les côtes d'Italie, disoit-on, sont dégarnies & sans défenses, il est aisé d'y faire débarquer des troupes. Aussi-tôt on les envoyera joindre par un autre corps plus considerable, dont Albin aura la conduite. Les Provinces qui n'atten-

dent que ce moment se souleveront, La jeunesse courera aux armes pendant que le Senat agira par des arrêts foudroyants, contre les Gots & contre ceux qui voudront leur donner du secours. Ensuite on marquoit les sommes qu'on avoit amassées pour faire réussir ce projet.

Dès le moment Theodoric sans examiner la chose davantage, perdit toute la confiance qu'il avoit eüe en son Ministre, il oublia tous les services qu'il luy avoit rendus, & resolu de ne point l'écouter dans sa justification, il le jugea criminel.

Qui peut comprendre les ténèbres qui se répandent sur les yeux d'un Prince qu'on sçait prendre par son foible ; les choses les moins vrayes-semblables & les plus éloignées de la raison & du bon sens passent dans son esprit pour des faits constants & veritables, il voit des dangers où il n'y en a pas même l'apparence. Rien n'étoit plus aisé que de découvrir l'imposture & la fourberie de Cyprien, il n'y avoit qu'à confronter l'écriture & le stile de Boëce aux Lettres qui étoient reconnues pour être constamment de luy, qu'à faire dire à l'ac-

cusateur d où il avoit eu celles qu'il
 produisoit. Si Boëce en avoit écrites
 de cette consequence à l'Empereur
 Justin, ne devoit-on pas croire qu'il
 les auroit remises entre les mains du
 Pape & des Senateurs ses amis, qui
 étoient partis depuis peu pour Con-
 stantinople ? Où étoient dispersées ces
 troupes qui devoient se rassembler au
 premier signal ? Comment Albin les
 auroit-il pû commander dans un âge
 décrepit, luy qui n'avoit jamais por-
 té les armes, ni sçû ce que c'étoit que
 la guerre ? La moindre reflexion sur
 ces circonstances auroit été capable
 de faire ouvrir les yeux à Theodoric,
 & de luy faire reconnoître l'impostu-
 re des accusateurs de Boëce : mais il
 ne se souvint dans ce moment que de
 ce qui pouvoit le confirmer dans ses
 faux préjuges. Il rappella dans sa me-
 moire ce qu'on luy avoit déjà dit qu'il
 avoit écrit à Justin de concert avec
 le Pape pour l'engager à détruire
 l'Arianisme dans ses Etats. Qu'en
 beaucoup d'occasions il avoit fait pa-
 roître l'aversion qu'il avoit pour sa
 secte, & embrassé toujours avec zele
 le parti des Catholiques. La liberté
 des remontrances qu'il luy avoit fai-

tes plusieurs fois, luy parût une insolence criminelle, & le véritable caractère d'un esprit porté à la revolte. Il n'en fallut pas davantage pour le croire coupable aussi bien que l'Evêque de Rome: l'indignation se saisit de son cœur, la colere s'alluma. De la colere il passa aux desirs de la vengeance: il ne rouloit plus dans son esprit que des pensées funestes contre ces deux grands hommes, & il ne les regarda plus que comme des ennemis irreconciliables de son Etat & de sa personne. Les imposteurs triomphoient & s'applaudissoient déjà d'avoir scû s'emparer de l'esprit du Prince, mais ils craignoient un retour. Il ne falloit qu'un moment pour le desabuser, & alors toute leur iniquité découverte seroit retombée sur leur tête: c'est ce qu'ils apprehendoient. Il fallut donc ajouter le crime au crime, & se servir encore d'un nouveau moyen pour confirmer Theodoric dans la pensée où il étoit. Ils crurent qu'en luy faisant assurer par d'autres personnes, & sur tout par des Catholiques les mêmes choses qu'ils luy avoient dites, que non seulement le Roy ne seroit jamais desabusé, mais encore qu'ils

se mettroient à couvert si l'affaire étoit portée en Justice, en se déchargeant de toute l'iniquité de cette accusation sur les témoins dont ils ne faisoient que rapporter les dépositions.

On avoit depuis peu de jours condamné à l'exil deux insignes brigands, Opilion & Gaudence. Leur crime principal étoit d'avoir détourné à leur profit des sommes considérables qui leur avoient été confiées pour les besoins de l'Etat. Afin de se soustraire à la Justice, ils s'étoient sauvez dans une Eglise comme dans un azile qu'on n'osoit pas violer : mais ces scelerats ayant eux-mêmes violé les premiers, la foy publique ; Theodoric ne fit pas difficulté de commander qu'on les arrachât violemment de l'Autel même qu'ils embrassoient, & qu'après avoir été marquez au front d'un fer chaud, on les conduisît au lieu de leur exil, s'ils ne sortoient de Ravenne le jour qui leur étoit marqué. On étoit sur le point d'exécuter ses ordres lorsque Cyprien en fit surseoir l'exécution. Il fit entendre secrètement à ces criminels, comme s'il en eut eu l'ordre du Prince, qu'en déposant

Boët. ibid.

contre Boëce ils auroient leur grace. De quoy ne sont pas capables des scelerats pour éviter la punition dûë à leur crime ? Ils promirent toutes choses ; & demanderent seulement qu'on leur donnât par écrit la teneur de la déposition qu'on souhaittoit qu'ils fissent, & qu'elle fût bien circonstanciée, afin de la rendre plus vraisemblable par l'uniformité qu'on y trouveroit, & qu'ils ne fussent pas exposez à se couper, si on les interrogeoit séparément. Basile autrefois Intendant de la maison du Roy, & qui avoit été chassé du Palais pour sa mauvaise conduite, se trouvant accablé de dettes & réduit à la dernière extrémité, fut aisé à corrompre, gagné par l'argent de Cyprien, il se joignit à Opilion & Gaudence, & promit de se rendre avec eux l'accusateur de Boëce. Cyprien assuré de ce côté-là fut trouver Theodoric, & après luy avoir protesté par tout ce qu'il y avoit de plus sacré & de plus saint dans la Religion, que le zele tout seul pour sa Majesté & pour la conservation de sa personne, le faisoit agir dans cette occasion, il le supplia de vouloir bien ne pas s'en rapporter

Conf. Ph.

l. 1. Prof.

344

à ce qu'il avoit eu l'honneur de luy dire de la conjuration de Boëce, mais d'écouter ceux qui en étoient mieux informez que luy.

Quoy donc, s'écria le Roy tout en colere, y a-t'il dans mon Royaume des sujets assez perfides pour me cacher une conspiration tramée contre moy? S'il y en a, tels qu'ils puissent être, il faut qu'ils meurent. (Ce n'étoit pas ce que Cyprien demandoit;) ainsi pour éviter ce contre-coup qui déconcertoit tous ses desseins, il reprit la parole à l'instant; non, Seigneur, ils l'auroient déjà fait, luy dit-il, s'ils n'avoient été retenus par les violences de Boëce, & s'il ne les avoit pas intimidés par ses menaces, ils n'ont pas seulement osé approcher du Palais depuis ce tems-là. C'est Gaudence, Opilion & Basile qu'on a fait passer dans vôtre esprit pour criminels. Le seul nom de ces malheureux devoit rendre suspect leur témoignage; car peut-on attendre la verité de la bouche d'un homme convaincu & condamné pour ses crimes à subir la juste peine qu'il merite. Mais soit que Theodoric ne cherchât plus qu'un pretexte pour se

défaire de Boëce, & se débarasser d'un homme qu'il regardoit comme un rigide censeur de sa conduite, soit qu'il voulût se venger de tout ce qu'il avoit fait pour la destruction de l'Arianisme, il ordonna qu'on fit venir ces témoins, & qu'on reçût leurs dépositions.

Le premier déclara qu'il avoit oï dire plusieurs fois à Boëce que les Romains ne gémiroient pas encore long-tems sous la tyrannie des Gots, & que souvent il luy avoit entendu faire des vœux pour la liberté du Senat & du peuple.

Le second ajoûtoit que Simmaque, Albin & plusieurs autres Senateurs s'assembloient souvent chez Boëce, & à des heures induës : qu'alors ils s'enfermoient seuls, & éloignoient de leur presence tous leurs domestiques, qu'ils y faisoient des écritures qu'ils tenoient fort secrettes, & que la veille du départ du Pape pour Constantinople, leur conférence avoit duré toute la nuit.

Enfin le troisième protesta avoir souvent entendu Boëce parler du Roy d'une maniere offensante, & relever au contraire avec des termes les plus

pompeux la pieté & la clemence de l'Empereur Justin. Que Boëce s'étoit beaucoup élevé contre la défense *a.* que le Roy avoit faite aux Romains de porter des armes & d'en conserver dans leurs maisons, qu'il l'avoit traitée d'injustice & de tyrannie. Qu'enfin tous les Orientaux qui venoient à Rome, abordoient chez luy, qu'ils y trouvoient un azile assuré, & qu'ils y étoient toujourns traitez avec magnificence.

Il n'en fallut pas davantage pour faire passer dans l'esprit de Theodoric les soupçons qu'il avoit formez contre Boëce, pour une entiere conviction des crimes qu'on luy imposoit. Les faux témoins furent absous & mis en liberté, & en même tems les ordres donnez pour arrêter Boëce & Albin. Mais comme les Senateurs ne pouvoient être jugez que par le Senat même assemblé, Theodoric pour garder encore quelque apparence de justice, voulut que l'affaire y fut portée, & que les accusateurs avec

a. Theodoric avoit fait aux Romains cette défense à l'instigation d'Eutaric en 548.

les témoins y fussent entendus & confrontez.

Lorsqu'on sçut dans Rome que Boëce avoit été arrêté, il n'y eut personne qui ne ressentît vivement l'injure qu'on faisoit à la vertu même en l'opprimant dans ce grand homme. La desolation fut generale dans toute la Ville, & on vit tout le contraire de ce qui arrive ordinairement dans les disgraces des Courtisans & des Ministres. Ont-ils encourus l'indignation du Prince, tout le monde les méconnoît, chacun les fuit, on trouve même dans leur personne & dans leur conduite de nouveaux crimes dont jamais on ne les avoit accusez : les plus sages demeurent dans le silence, & croient beaucoup faire s'ils ne se joignent pas à leurs ennemis. Tout ce qu'il y avoit de grand dans le Senat, de considerable dans le Clergé, de distingué dans l'Etat par la vertu & par le merite, les Ariens exceptez, prirent part à la disgrace de Boëce : chacun la ressentit comme si elle luy étoit arrivée à luy-même. Les pauvres, les veuves, tous ceux qui étoient dans l'oppression en gemirent encore davantage ; mais Trigulle &

Conigaste le voyant hors d'état de s'opposer à leurs injustices, ne craignirent plus de se joindre ouvertement à Cyprien & à ses accusateurs. Ils parurent en plein Senat avec le Referendaire, escortez d'une troupe nombreuse de gens armez & suivis de plusieurs compagnies de Soldats, pour inspirer de la crainte aux Juges, & prévenir les justes ressentiments d'un peuple outré de la perte qu'il faisoit de son pere & de son protecteur. Jamais le Senat ne se trouva plus embarrassé. Persuadé de l'innocence de Boëce, il sembloit qu'il ne pouvoit l'absoudre sans se condamner luy-même, ni donner lieu de croire qu'il trempoit dans la conspiration dont il étoit accusé. Le premier chef d'accusation qu'on formoit contre luy étoit d'avoir abusé de son autorité, pour empêcher qu'on avertit le Roy des démarches que le Senat avoit faites pour secouïer le joug des Gots, & remettre Rome entre les mains des Empereurs d'Orient ses anciens maîtres.

Le second d'avoir écrit à Justin pour le solliciter de venir délivrer le Senat de la tyrannie de Theodoric.

Abfoudre un homme accusé de pareils crimes , c'étoit faire connoître qu'on y avoit trempé, & se rendre coupable. Le condamner c'étoit aller contre sa propre conscience , c'étoit faire le procez à la vertu. Mais comment auroit-on pû le declarer innocent ? On ne luy donna pas même la liberté de se défendre. On poursuivit sa condamnation les armes à la main , le Prince se declara sa partie. Quel courage, quelle fermeté auroit-il fallu dans le Senat pour refuser de donner quelque satisfaction à la vengeance du Souverain ?

a. On prétend même que c'étoit un piège que Theodoric tendoit au Senat qui luy étoit devenu suspect, afin d'avoir un prétexte de le perdre tout entier, tel que pût être le jugement qu'il porteroit dans cette affaire. Car s'il eut condamné les accusez; comme ils étoient les principaux & les chefs du Senat, & ceux qui étoient le plus en état de s'opposer aux injustes volontez du Prince, il auroit pû réduire facilement les autres Senateurs au point qu'il le vouloit, & s'il les eut renvoyé

a. *Rex autem dolum Romanis tendebat & querebat quemadmodum eos interficeret. Anonym. apud Vales.*

absous, il auroit eu lieu d'accuser leurs Juges d'être complices du crime dont ils étoient accusez, & de n'avoir osé les condamner pour n'être pas obligez de se condamner eux-mêmes. Quelque parti que le Senat pût prendre il risquoit toujours beaucoup. Les Senateurs apperçurent bien le danger qui les menaçoit; il s'agissoit de l'éviter. Après plusieurs délibérations ils crurent le faire, en concluant au banissement. Persuadez que le tems pourroit apporter quelque changement aux affaires, & que l'éloignement de Boëce adouciroit l'esprit de Theodoric & de ses ennemis, ou que le Prince étant déjà vieil, l'exil seroit de peu de durée: Ils ne crurent pas pouvoir prendre de meilleur parti. Cependant rien n'étoit plus injuste que l'arrêt que le Senat rendit, car si Boëce étoit coupable du crime dont on l'accusoit, le banissement étoit une peine trop legere, il meritoit la mort. S'il ne l'étoit pas, y avoit-il rien de plus injuste que de proscrire un innocent? Tels sont la plupart des jugemens que rend la fausse justice du monde, & qui n'ont d'autres regles que la politique; on y trouve toujours

*Boët l. de
cons. Ph. l.
I. Prof. 4.
Basil. in vit.
Boët.*

un fond d'iniquité qui ne peut se dérober aux yeux des hommes. L'arrêt rendu, la passion de Theodoric ne fut pas encore satisfaite, il fit conduire Boëce avec Albin à Pavie, & les fit renfermer dans la Tour *a.* du Baptistaire de l'Eglise, qui servoit alors de prison. Elle subsiste encore, & on la connoît toujourns sous le nom de la prison de Boëce. Depuis ce moment il fut si étroitement gardé, qu'on ne permit plus à ses parents ni à ses amis d'en approcher pour luy donner quelque consolation : pas un n'eut la liberté de l'accompagner jusqu'à Pavie. Il n'y eût que la sagesse & les muses, comme il le dit luy-même qu'on n'en pût empêcher, & qui furent jusqu'à sa mort ses fidelles compagnes.

*Boët. lib. 1.
de Conf. Ph.
Metr. 1.*

Quoiqu'on eût rassemblé dans cette prison par ordre du Roy tout ce qui étoit capable d'en augmenter

a. Elle est faite de brique d'une figure ronde, mais l'Eglise Cathedrale qui en étoit alors fort proche a été changée en un Monastere qu'on appelle de l'Annonciade, & la grande Eglise transférée en un autre endroit de la Ville. Boëce fut renfermé dans le lieu le plus élevé de la Tour.

l'horreur,

l'horreur. Boëce n'en fut point effrayé : d'abord il fit presenter plusieurs Requêtes au Roy pour sa justification, mais elles ne furent pas écoulées, parce qu'on n'apprehendoit rien tant que de ne le pas trouver coupable. Ce déni de Justice luy fit comprendre que sa perte étoit résolüe ; car Theodoric n'avoit jamais condamné personne sans l'entendre, il laissoit toujours aux accusez toute la liberté de se défendre, & souvent il leur indiquoit luy-même les personnes qu'il croyoit les plus capables dans le Barreau de donner un bon tour à leur affaire. Cette conduite si extraordinaire fit croire à bien des gens que le Roy étoit persuadé de l'innocence de Boëce, mais que quelques raisons secrètes qu'il vouloit dissimuler, parce qu'elles ne luy auroient pas fait honneur, luy faisoient prendre ce pretexte pour s'en défaire.

Boët. ibid.

En effet depuis que ses flatteurs eurent pris le dessus dans son esprit, il ne regardoit plus Boëce que comme le plus grand ennemi de sa secte, & un censeur sévère de toutes ses actions, tant il est vray qu'il est dangereux de dire trop librement la vé-

rité aux Rois de la terre, lorsqu'elle ne s'accorde pas avec leurs passions : & qu'il en coûte toujours aux gens de bien, qui se sentent assez de force & de courage pour le faire. Car il y a peu de Princes du caractère du grand Theodose qui regrettent de n'avoir trouvé qu'un Ambroise dans leurs Etats, c'est-à-dire, un seul Evêque qui ne luy eût jamais déguisé la vérité.

*Paulin. in
vis. Ambr.*

Au reste Boëce ne parut jamais si grand que dans les fers. Ce fut-là qu'attendant la mort avec la tranquillité d'un Philosophe & la soumission d'un parfait Chrétien, il composa divers Ouvrages où la piété & la vertu la plus pure se trouvent jointes à une profonde érudition. Le Traité de la Trinité de Dieu qu'il adressa à Simmaque, fut le premier fruit de sa prison. Il fait connoître dès le commencement de cet Ouvrage que c'est l'impieté des Gots qu'il attaque particulièrement, & qu'il n'a en vûë que la destruction de l'Arianisme, comme s'il eût voulu consacrer ses dernières pensées, & employer les derniers traits de sa plume à la défense de la Divinité du Fils de Dieu, pour le-

quel il alloit bien-tôt donner la vie.

Dans la Préface il gémit sur les malheurs de son tems, & de n'appercevoir de quelque côté qu'il jette les yeux que de lâches Chrétiens indignes du nom qu'ils portent, ou de malheureux hérétiques, qui par leurs blasphêmes deshonnorent la Majesté de Dieu. Les uns ni les autres ne meritent pas, dit-il, qu'il leur adresse cet Ouvrage, parce que ce seroit jeter des perles précieuses devant des pourceaux, s'il exposoit à des yeux profanes des veritez si sublimes. Mais il se réjoiit d'avoir trouvé dans Simmaque une ame assez sainte pour recevoir avec respect le Mystere de nôtre Religion, un esprit assez éclairé pour en découvrir la beauté, un cœur assez pure pour en goûter les maximes & l'onction, un Chrétien assez fidele pour transmettre à la posterité le sacré dépost de la foy sans aucune alteration. Il le prie d'examiner s'il a suivi fidèlement les pensées & les principes de saint Augustin, dont il avoit fait une étude particulière, & de rejeter sur la difficulté de la matiere ce qu'il y trouvera de defectueux, étant certain que la sur-

blimité du sujet surpasse infiniment la faiblesse de l'esprit humain. On trouvera l'Analyse de ce Traité dans la seconde Partie de cette Histoire.

Simmaque le reçut à Rome, où il étoit accablé de douleur du desastre de son gendre, & occupé à consoler Rusticienne sa fille de la séparation de son époux, & ses petits fils de celle d'un pere qui leur étoit si cher. Ce ne fut pas un foible soulagement dans leurs peines d'apprendre la fermeté & la constance avec lesquelles Boëce soutenoit ses disgrâces, la paix & la tranquillité dont son ame jouïssoit dans l'obscurité de sa prison & dans l'attente continuelle de la mort. Jamais ils ne comprirent mieux la vérité de ces paroles de saint Paul, *que l'esprit de Dieu ne peut être captif*. En effet de quelle sainte liberté Boëce ne devoit-il pas jouir pour être en état de composer un Ouvrage comme celui qu'il venoit d'envoyer à Simmaque ? Quel dégagement, quelle attention, quelle élévation d'esprit ne lui étoient pas nécessaires pour écrire sur une matiere si sublime & si abstraite.

Pour peu de reflexion qu'on fasse

sur cette foule de passions qui s'élevent , sur cette suite de mouvemens convulsifs dont le cœur de l'homme réduit dans l'état où se trouvoit Boëce est ordinairement agité : l'accablement du présent , la crainte de l'avenir , le souvenir du passé , une famille desolée , une femme & des enfans tendrement aimez , exposez à la fureur de ses ennemis , prêts d'être accablez sous les ruïnes de sa fortune ; cette chute effroyable du plus haut degré de l'honneur , de l'opulence & de la grandeur , dans un abîme de misères ; l'innocence opprimée , l'iniquité applaudie , le mensonge & la calomnie triompher de la vérité : on conviendra que cette liberté d'esprit si parfaite dont Boëce jouïssoit dans ses chaînes ne pouvoit être que l'effet d'une grace extraordinaire , & qu'elle est en même tems le caractère d'une ame heroïque.

Scachants donc que Boëce regardoit tous ces événements si tragiques d'un œil tranquile & avec cette sainte indifférence qui fait recevoir également à un parfait Chrétien les biens & les maux de cette vie , comme venant tous de la main de Dieu ; ils

eurent honte d'avoir d'autres sentimens que les siens, & son exemple leur apprit à s'abandonner entièrement à la divine Providence & à luy laisser toute la conduite de cette affaire.

Theodoric marquoit beaucoup plus d'inquiétude & d'impatience sur l'issue que devoit avoir l'Ambassade qu'il avoit envoyée à Constantinople. Continuellement il s'informoit de ce que ses Ambassadeurs y faisoient, s'ils s'acquittoient fidèlement de leur commission, & quelles étoient les relations & les conférences qu'ils avoient avec l'Empereur Justin. Les Ariens de Constantinople luy en rendoient un fidel compte de tems en tems : d'abord ils l'informerent des honneurs extraordinaires qu'on avoit rendus au Pape & aux Senateurs qui l'accompagnoient, la joye universelle du Clergé, de la Cour & du peuple à leur arrivée. Bien loin d'en être alarmé Theodoric en conçut de bonnes esperances, mais ayant appris quelque temps après que le Pape avoit reconcilié toutes les Eglises que l'Empereur avoit ôtées aux Ariens, que les Catholiques en étoient en posses-

sion , que loin d'avoir persuadé à Justin de revoquer les Edits portez , nommément contre ceux de sa secte , le saint Pontife l'avoit au contraire confirmé dans la pensée où il étoit de les faire executer à la lettre ; il entra dans une telle fureur , qu'on crut qu'il en perdrait l'esprit.

*Greg. Tur.
de Glor.
Mart. c. 40.*

Dans les premiers mouvements de sa passion il commanda qu'on tint prêt des troupes armées pour aller de tous côtez dans ses Etats faire main basse sur les Catholiques ; mais étant revenu peu après de son premier emportement , & faisant reflexion qu'une cruauté si inouïe pourroit causer un soulèvement general , le nombre des Catholiques surpassant beaucoup celui des Ariens , il revoqua l'ordre & se contenta de faire arrêter les personnes les plus distinguées pour les faire mourir séparément & sans éclat , comme on le verra dans la suite.

Il n'attendit pas même le retour du Pape Jean pour faire éclater son ressentiment contre Boëce son pieux & fidel Ministre. Dès qu'il eut été informé de ce qui s'étoit passé à Constantinople contre les Ariens , il ne douta plus que tout ne s'y fût fait de

concert avec luy. Il le regarda comme l'auteur de la persecution que l'Empereur faisoit à sa secte impie & comme l'ame de la conduite que ses Ambassadeurs avoient tenuë en Orient. Par ces raisons il se détermina à le faire mourir. Il en donna l'ordre à Eusebe Gouverneur & premier Magistrat de Pavie, où Boëce étoit encore retenu prisonnier, & luy commanda de le condamner à mort sans l'entendre, sans même luy permettre de dire un mot pour sa justification; de le dégrader de toutes ses Charges & de ses dignitez, de déclarer ses biens confisquez, & de luy intimer sa Sentence à la maniere accoutumée: mais de suspendre l'execution de l'Arrêt de sa mort jusqu'à nouvel ordre. On ignore les vûës que Theodorice pouvoit avoir dans une conduite si extraordinaire; il y a lieu de croire qu'il n'en eut point d'autre que de le faire souffrir davantage, & de jeter s'il pouvoit cette grande ame dans l'impatience & dans le désespoir, ou du moins s'il ne vouloit pas encore le perdre tout-à-fait, de l'abattre pour le soumettre à toutes ses volontez. Car n'est-ce pas mourir mille fois le jour, & gouter, pour
ainsi

ainsi dire , la mort à longs traits que de survivre si long-tems à l'Arrêt de sa condamnation.

Eusebe livré à l'injustice , obéit sans differer aux ordres du Prince , il prononça à Boëce son Arrêt , & le fit à l'instant charger de fers & de chaînes si pesantes , qu'elles le tenoient toujours courbé vers la terre. Ce n'étoit pas un leger supplice pour un homme accoûtumé à regarder le Ciel , où son cœur se portoit continuellement , il avouë luy-même qu'il luy fut des plus sensibles. Il entendit son Arrêt sans en être émû , & toutes ses disgraces ne furent pas capables de tirer de luy la moindre plainte. Comme il n'avoit jamais eu d'attache aux biens de ce monde , & qu'il avoit toujours regardé avec mépris l'éclat de la grandeur humaine , il s'en vit avec indifférence injustement dépouillé. Elevé au dessus de tout ce qui passe avec le tems , il envisagea toutes ces pertes comme un gain assuré qu'il faisoit pour l'éternité , & comme un moyen d'achever sa course avec plus de légèreté , & de s'unir d'autant plus étroitement à son Créateur , que son ame

*Lib. 1. de
Consol Phil.
pr. 4.*

se trouvoit dégagée de tous les liens qui retiennent l'homme si demesurément attaché à la vie.

Dans cet état, comme s'il eut été le plus heureux des mortels, ou déjà affranchi de la condition humaine, il n'eut plus d'entretien qu'avec Dieu & ne chercha plus que dans les trésors de sa divine Sagesse, la force & la consolation dont il avoit besoin. C'est ce qui luy donna lieu de composer ces Livres *a.* admirables de la Consolation de la Philosophie. On ne peut les lire sans être étonné de la tranquillité de son ame & de la paix profonde dont elle jouïssoit au milieu de tant de disgraces. Ils sont entremêlez de Prose & de Poësie, &

a. On est redevable à Nicolas Crescius Florentin, Moine de l'Ordre de Cîteaux d'avoir rétabli les Livres de la Consolation de Boëce dans leur premiere pureté sur les meilleurs & les plus anciens Manuscrits qu'il chercha avec beaucoup de soin dans toutes les Biblioteques d'Italie. Avant l'edition qu'il en fit faire à Florence, on ne pouvoit pas les reconnoître tant ils étoient corrompus & differents des Originaux.

ce mélange agréable qui se soutient également depuis le commencement jusqu'à la fin , les a fait toujours regarder comme un Ouvrage des plus accomplis dans son genre & le chef-d'œuvre de l'Auteur. Il est distribué en cinq Livres , & on ne sçait ce qu'on y doit le plus admirer ; cette variété de raisons , de pensées plus fines , plus élevées les unes que les autres & pleines de pieté , où la beauté du stile , le choix des mors & la douceur des expressions. Il a fait depuis douze siècles les délices de tous les gens d'esprit , & il a été traduit en autant de langues différentes qu'il y a de nations dans l'Europe. Mais comme les traducteurs ne sentoient pas dans leur cœur cette vive flamme de l'amour de Dieu qui animoit celui de Boëce lorsqu'il le composoit , & n'étoient pas pénétrés autant que luy des grandes veritez qu'il y traite , on n'y trouve pas les mêmes charmes & les mêmes attrait , & il y manque beaucoup de graces de l'Original.

Le sçavant Murmelle *a.* a fait un

a. Murmelle fut Recteur du College de Munster , ami & Condisciple d'E

Commentaire sur les cinq Livres de la Consoaltion de Boëce , & ses Remarques servent beaucoup à donner une intelligence plus parfaite des pensées de l'Auteur , parce qu'il y fait voir la liaison qu'ont ensemble plusieurs endroits qu'on croyoit d'abord n'en avoir point , & qu'il explique bien des choses qu'on ne comprend pas aisément , sans être bien versé dans la lecture des Poëtes & dans la connoissance des coütumes des anciens Romains.

Ceux qui aiment les belles lettres les liront touÿjours avec plaisir , parce qu'ils sont remplis d'érudition. On en trouve du moins autant dans ceux que Vvallin nous a donnez en 1656. ils sont beaucoup plus clairs , plus surs & moins diffus.

Denis le Chartreux cent ans auparavant en avoit fait aussi sur le même Ouvrage ; ils ne sont pas à mépriser. Si on n'y trouve pas autant d'érudition profane que dans ceux de

rasme. Il a beaucoup travaillé à rendre dans son siècle , qu'on peut dire avoir été un siècle d'ignorance , le lustre aux belles lettres. Il est mort en 1517.

Murmelle , on y remarque plus de pieté & plus d'instruction pour les mœurs. Ils ont été autrefois attribués à saint Thomas d'Aquin , mais sans fondement.

On donnera dans la seconde Partie de cet Ouvrage une Analise des cinq Livres de la Consolation de la Philosophie de Boëce , plus étendue que celles de ses autres Traitez , parce qu'il s'y trouve plusieurs circonstances de sa vie qu'on sera obligé de développer , & qui donneront beaucoup de jour à son Histoire.

Boëce ayant donc commencé dans la prison de Pavie ses Livres de la Consolation de la Philosophie , n'eut pas le tems de les y achever ; car après qu'on luy eut prononcé l'Arrêt de sa mort , on le transféra dans un Château scitué au territoire de Calvance , éloigné *a.* de cinq cent mille ou environ de Rome , & presqu'autant de Pavie , au milieu d'un desert

*Anonym.
apud vales.
p. 485.
num. 30.*

a. Nunc vero quingentis fore passuum millibus procul moti atque indefensi. Lib. 1. de Cons. Phil. Pr. 4. C'est du desert de Calvance , dont Boëce veut parler en cet endroit , car de Rome à Pavie on n'y compte que trois cent mille environ.

affreux. Dieu le permit pour éprouver davantage la constance de son serviteur par la privation entière de toutes les consolations humaines, & Theodoric en usoit ainsi afin de laisser sa patience; & s'il demeurait inflexible, pour le faire mourir sans éclat & sans risque d'exciter aucun trouble dans l'Etat. Il l'auroit difficilement évité s'il l'eut fait exécuter publiquement dans Rome ou dans Pavié, & le Senat ne l'auroit peut-être pas souffert.

Ce fut dans cette solitude, dans cet abandon général de toutes les créatures, que la divine Sagesse se communiqua plus familièrement à notre Philosophe, & ce fut là qu'il acheva ses Livres de la Consolation de la Philosophie. Il rapporte luy-même que Theodoric n'obmit rien dans ce triste séjour de ce qu'il crut capable de le faire changer de sentiment. On vouloit premièrement qu'il reconnût les Lettres qu'on luy imputoit. En second lieu, qu'il déclarât que la conduite de Theodoric envers le Senat étoit pleine d'équité & de justice, & que bien loin d'avoir gouverné ses Etats en Tyran, il avoit laissé au Senat &

aux peuples qui luy étoient soumis toute la liberté & tous les avantages dont ils avoient jôüi sous les Empe-reurs qui les avoient gouvernez depuis Constantin. Convenant de ces deux faits, on luy faisoit esperer la vie & la liberté.

Quelques pressantes que furent les sollicitations qu'on luy fit, jamais elles ne purent amollir son courage. Incapable de trahir la verité ni de dissimuler ses sentiments par une lâ-che complaisance, il tint ferme jus-qu'à la fin, protestant toujours que les Lettres qu'on luy imputoit étoient fausses & supposées, & d'une autre part, qu'il ne cesseroit jamais de faire des vœux pour la liberté de sa patrie & pour l'accroissement de la Foy & de la Religion Catholique qu'on tâchoit d'opprimer.

Plusieurs mois s'écoulerent dans ces sollicitations. Theodoric voyant qu'elles étoient inutiles, resolut d'avoir par la force des tourments, ce qu'il n'avoit pû obtenir par les menaces; mais elles n'eurent pas plus de succez. Une confession si sincere & une résis-tance si genereuse firent rougir ses ennemis. Ils eurent honte de faire

mourir un homme qui n'étoit convaincu d'aucun crime, & à qui on n'en pouvoit imposer d'autre que celui d'avoir eu trop de zele pour le bien public & pour l'honneur du Senat. Il falloit le rendre odieux pour déguiser l'injustice. On le chargea d'un crime infame, & le rapport que l'ancienne Philosophie Payenne avoit avec la magie, servit de pretexte aux ennemis de Boëce de l'accuser d'être Magicien parce qu'il étoit Philosophe. Ils répandirent parmi le peuple qu'il n'étoit parvenu aux Charges & aux Emplois les plus considerables de l'Etat qu'il avoit rempli dès sa jeunesse, que par des prestiges & à la faveur des Démons. Le seul nom de Magie luy fit horreur, car jamais homme n'avoit été plus éloigné que luy de se souiller par une profession si détestable. *Ne vous souvenez-vous pas, dit-il à la Sagesse, qu'il prend à témoin, que dès mes plus tendres années vous vous étiez insinuée dans mon cœur, que vous vous en étiez renduë la maîtresse, & que vous en aviez déraciné la convoitise des choses périssables d'icy-bas. Que la premiere leçon que vous m'avez donnée fut,*

qu'il étoit indigne de vos disciples, de se ménager la protection de ces esprits de tenebres si vils & si méprisables, & que celui que vous formiez avec tant de soin pour être élevé à la haute dignité de ressemblance avec Dieu par l'imitation de ses vertus, ne devoit jamais perdre de vûe ce divin modele. Si cette vie innocente qu'on menoit dans l'intérieur de ma maison, ce choix d'amis tous gens d'une probité reconnüe, n'é-

souvent du soupçon d'un crime si odieux : Le nom de Simmaque mon beau pere avec qui j'ay toujourn vé-

cu dans l'union la plus intime, & sous les yeux duquel j'étois continuellement. Le nom, dis-je, de cet homme aussi respectable que la vertu même, ne devoit-il pas m'en garantir ? Mais par une injustice qui ne peut se comprendre, on prend occasion de m'accuser de maléfices, de ce que j'ay eu l'avantage d'être formé dans vôtre Ecole, ô Sageffe touit aimable ! & d'avoir appris de vous à regler mes mœurs. N'étoit-ce pas assez qu'on vous eût couverte d'opprobres & de mépris dans ma personne,

Boët. *ibid.*
lib. 1 pr. 4.

falloit-il encore pour augmenter ma douleur que vous fussi. z déchirée & traitée aussi indignement par rapport à moy & aux desseins qu'on a formez contre ma vie.

Voilà ce que Boëce allegue pour sa justification & pour sa propre consolation. Mais quoiqu'il n'y eut pas seulement de vraye-semblance dans l'accusation, il ne fut pas écouté, on luy ferma la bouche, & Theodoric commanda qu'on le mit à la torture. On en inventa une toute nouvelle & des plus cruelles. On ne sçait précisément si Theodoric en fut l'auteur ou si elle fut suggerée par Cyprien. Une grande rouë fut montée qui se tournoit avec une manivelle, on y attachâ une corde dont on ceignit la tête du martyr, & à mesure que la rouë tournoit la corde le ferroit davantage.

*Anonim.
Vales. p.
485. n. 30.*

Ce tourment réitéré ne put tirer aucune plainte de la bouche de cette innocente victime. Occupé de la grandeur des biens éternels dont il alloit entrer en possession, il parut insensible aux cruautéz qu'on exerçoit sur son corps. Elles furent telles que les yeux luy sortirent de la tête. On luy en

fit succeder un autre pas moins infame ni moins douloureux. Il fut étendu sur une poutre, & après l'y avoir attaché, deux bourreaux le frapperent long-tems avec des bâtons sur toutes les parties du corps, depuis le col jusqu'à la plante des pieds. Quelques Historiens ont crû qu'il expira dans ce tourment, mais d'autres en plus grand nombre prétendent & avec bien plus de fondement qu'il y survêquit, & qu'il finit sa vie par la hache ou par l'épée. Ainsi mourut ce grand homme, l'ornement de son siècle, le plus ferme appui de la Foy Catholique, le protecteur de l'innocence & des Loix, dans sa cinquante-cinquième année, le 23. Octobre de l'année 525. la huitième del'Empire de Justin, la trentre-troisième du Regne de Theodoric, & la seconde du Pontificat du Pape Jean Premier, sous le Consulat de Probin & de Filoxene. Ses travaux, l'application continuelle, l'affliction, ses disgraces, les horreurs de sa prison, qui fut de sept mois & peut-être davantage, l'avoient rendu vieil avant le tems, comme il le dit luy-même. Ses cheveux étoient tous blancs, sa peau desséchée & marquée

*Anonim.**ut sup.**Vit Pontif.**Manusc.**Bib. vat.**Anast. in**Joan. &**Coffin.**Baron.**Boët. Conf.**Phil. lib. I.**Met. I.*

de rides. La pensée d'une mort prochaine fut dans les derniers mois de sa vie, la seule consolation qu'il pût trouver à ses maux.

Il paroît qu'il étoit d'une taille au dessus de la mediocre. Il avoit le front large & élevé, les yeux vifs & un peu enfoncez, le nez long & aquilain. les jouës décharnées, la bouche agréable, les traits proportionnez. La probité étoit peinte sur son visage & son extérieur même imprimoit du respect. C'est ce qui se remarquoit dans ses Statuës & dans ses Bustes qui se conservoient à Rome lorsque j'y étois en 1691. On en conservoit une dans le Palais Justiniani, sur laquelle Valin a fait tirer le Portrait de Boëce, qu'il a fait graver & mis à la tête de ses Oeuvres, lorsqu'il les fit imprimer en 1656. l'inscription qui s'y lisoit marquoit qu'elle luy avoit été dressée lorsqu'il étoit âgé de cinquante ans. On n'en trouve rien dans son Histoire, mais c'étoit-là justement le tems de sa plus haute fortune & de sa plus grande élévation; & d'ailleurs un ancien Auteur assure que la Princesse Amalafunte après la mort de Theodoric, son pere fit relever dans

Rome les Statuës de Boëce & de Simmaque qui avoient été renversées lors de leur condamnation. Cela suppose qu'on leur en avoit élevé pendant leur vie.

Quoique Theodoric tâchât de couvrir une action si odieuse du specieux pretexte de la justice qui punissoit l'infidelité pretendüe de son Ministre ; il est certain cependant qu'il ne commença de le haïr, & ne prit la resolution de le faire mourir que depuis qu'il eut découvert que l'Empereur Justin par ses sollicitations avoit ôté aux Ariens le libre exercice de leur Religion. Ce fut - là la cause de la mort de ce saint homme, & il n'en faut point chercher d'autre, encore que Theodoric en fit publier de bien differentes pour ne pas donner occasion aux Romains de se soulever. C'est ainsi qu'en usa Julien l'Apostat, jamais il ne parut faire mourir de Chrétiens en haine de leur Religion ; il les fit tous périr sous differentes prétextes, & l'Eglise n'a pas laissé de les honorer comme de veritables Martyrs, parce qu'elle étoit persuadée qu'ils auroient été trouvez innocents s'ils n'avoient pas été Chrê-

tiens. C'est pourquoy l'antiquité n'a pas refusé à Boëce l'honneur du Martyre non plus qu'au saint Pape Jean qui fut enveloppé dans la même conspiration, & qui souffrit pour la même cause.

Boëce paroît l'avoir mérité avec encore plus de justice que ce saint Pape : car Theodoric ayant laissé périr de misères le Pape Jean dans la prison, sa mort n'a pas été si violente, & on a pû douter si la maladie & les fatigues du voyage n'avoient pas plus contribué à le faire mourir que la faim & les mauvais traitements. Ce qui est de particulier pour Boëce, & qui fait qu'on ne peut luy refuser sans injustice le titre de Martyr, c'est qu'on ne peut disconvenir qu'il est mort pour la défense de la justice & de la verité, & que Cyprien, Trigulle & Conigaste ne l'ont fait périr que par ressentiment. S'il les eut laissé tranquillement opprimer les innocents, devorer la substance des pupiles & des veuves, jamais ils n'auroient pensé à machiner sa mort. C'est pourquoy les Ecrivains modernes, comme Baronius, Bollandus & ses continuateurs, M. Baillet même, après

Pierre des Noëls, Canisius & autres n'ont pas fait difficulté de luy donner de même que les anciens le titre de Martyr. En effet si l'antiquité ne l'a pas refusé au Roy Sigismond ni à plusieurs autres personnes qui ayant vécu dans la pieté ont été tuez injustement, quoique ce n'ait pas été en haine de la Foy : le refusera-t'on à Boëce, qui après avoir combattu jusqu'au dernier moment de sa vie pour la verité & pour la justice, a eu la gloire de verser son sang dans ce glorieux combat ? Jamais Chrétien n'en a été plus digne.

*Greg. Tur.
lib. 3. hist.
num. 6.*

Comme Theodoric avoit intérêt de tenir sa mort secrète, il le fit executer dans la prison de Calvance. Les ministres de sa cruauté devoient naturellement l'inhumer aussi tôt dans quelque lieu obscure proche de sa prison, cependant son corps fut remis le même jour entre les mains des Catholiques qui le porterent à Pavie, où il fut inhumé auprès d'Elpis sa premiere femme. Papebroc croit que ce fut dans l'Eglise proche la Tour du Baptistaire qui luy avoit servi de prison, c'est ce qui a donné lieu à plusieurs Historiens de dire que c'étoit

à Pavie même que Theodoric l'avoit fait mourir. La crainte qu'on eut de s'attirer l'indignation du Prince fit qu'on luy donna une sepulture bien moins honorable qu'il ne la meritoit. Cependant on luy fit une Epitaphe qui fut gravée sur son tombeau, & qui s'est conservée jusqu'à present. Elle dit beaucoup en peu de mots, quoique d'un stile barbare. La voici.

*Ecce Boëtius adest in cælo magnus
& omni*

*Perspectus mundo, mirus habendus
homo.*

*Qui Theodorico Regi delatus ini-
quo,*

Ticini Senium duxit in exilio;

*In qua se mœstum solans dedit urbe
libellum*

Post ictus gladio exiit è medio.

On la trouve un peu differente chez Papebroc au 27. May, mais le sens est tout le même. Celle qui est rapportée par cet Auteur fut mise apparemment à la place de l'ancienne, lorsqu'on donna à Boëce une sepulture plus honorable : car on y remarque que Pavie, appelée par les anciens

ciens *Ticinum*, y est nommée *Papia*, & c'est ainsi que les Lombards l'appelloient, ce qui fait croire qu'elle n'est pas plus ancienne que leur siècle.

Le Pere Mabillon dans son Voyage d'Italie, dit avoir vû à Pavie le Tombeau de Boëce dans l'Eglise de saint Augustin, au bas des degrez par lesquels on monte dans le sanctuaire du côté du midi, élevé sur quatre colonnes; & il ajoute qu'à la place des anciens Vers Léoniens qu'on vient de rapporter, Baltasar Taconus en a mis d'autres de sa façon, que voici :

Mœniâ & latiâ linguâ Clarissimus,
& qui
Consul eram, hic perii, missus in exi-
lium,
Et quid mors rapuit, probitas me
venit ad auras,
Et nunc fama viget maxima, vivit
opus.

Il auroit été à souhaiter qu'un homme habile que le Pere Mabillon eût bien voulu nous apprendre de quelle maniere le Tombeau de Boëce a été transferé dans l'Eglise de saint Augustin de Pavie où il est à present, car elle ne fut bâtie que deux cents

ans ou environ après sa mort : comme il ne l'a pas fait , nous tâcherons d'y suppléer.

La cruauté de Theodoric n'étant pas encore satisfaite , elle se porta jusqu'à faire mourir Simmaque , ce Sénateur si respectable par son âge & par ses vertus , qui faisoit l'honneur de Rome , & qui étoit le Chef & la gloire du Senat. Craignant qu'il ne voulût venger la mort de son gendre , il l'appella à Ravennes quelques mois après , l'y fit arrêter & décoller dans la prison. Des coups si fâcheux purent bien toucher sensiblement Rusticienne sa fille & l'épouse de Boëce , mais ils ne furent pas capables de l'abattre. Jamais on ne vit paroître tant de Religion , tant de grandeur d'ame dans un si grand renversement de fortune. En perdant son pere & son époux elle se vit privée de tous leurs biens , & après avoir tenu le premier rang parmi les Dames Romaines , elle se trouva bien-tôt réduite à la mendicité. Sa foy la soutint dans cet accablement ; & plus elle voyoit le secours des hommes s'éloigner d'elle , plus sa confiance en Dieu redoubloit.

Anonim.
apud vales.
 p. 486. n.
 20

Elle ne fut pas vaine , car peu de jours après la mort de Simmaque l'iniquité de Theodoric étant consommée , Dieu en tira la vengeance qu'elle meritoit.

Etant à table on luy servit la tête d'un Poisson monstrueux : il s'imagina voir dans cette tête celle de Simmaque qui le menaçoit des yeux & des dents , en mordant ses lèvres inférieures ; comme un homme dans sa plus grande colere. La frayeur le saisit & luy causa un tremblement general. Les convulsions succederent & devinrent si continuelles qu'en peu de tems son visage fut défiguré , & se trouva aux abois. Les remords de sa conscience l'agiterent interieurement avec autant de violence : & ne pouvant plus dissimuler ce qu'il sentoit en son ame , pendant qu'Elpide son Medecin employoit tout son art pour réchauffer ses membres déjà à demi morts ; il jeta de profonds soupirs & pleura amerement le crime qu'il avoit commis en faisant mourir Boëce & Simmaque. Il fit l'éloge de ces deux grands hommes , & se condamna luy-même d'avoir crû légèrement les rapports qu'on luy avoit faits. Mais son regret

ne pût appaiser la justice de Dieu ; le moment de sa vengeance étoit venu : il mourut au milieu des douleurs. Le fait est trop important pour ne pas rapporter le témoignage tout entier de Procope sur lequel il est particulièrement appuyé, plusieurs Historiens l'ont confirmé, & on ne trouve point qu'il ait jamais été révoqué en doute dans l'antiquité.

Symmachus & ejus gener Boëtius Patricii, alto majorum sanguine, Principes vero Senatus Romani & Consules fuère, Philosophia & equitati supra ceteros mortales studuerant multisque egenis tum Romanorum, tum externorum opibus suis subvenire. Hi ad ingentem gloriam eucti, deterrimos quosque in sui invidiam concitarunt. Quibus delatoribus Theodoricus Rex persuasus viros clarissimos perinde ac res novas molientes occidit, eorumque bona omnia publicavit. Sed paucis post diebus cenanti illi cum ingentis piscis caput ministri adposuissent, illud Theodorico visum est caput esse Simmachi nuper occisi, dentibus quidem in inferius labrum impactis, oculis verò corvè & furibundè intuentibus

minari sibi plurimum videbatur. Unde prodigii novitate perterritus membrisque prætermodum tremebundus & horrens, in lectum citato gradu se recepit. Identidemque sibi togarum vim magnam ingeri jubendo paulum quievit. Elpidio deinde medico omnibus quemadmodum accidissent explicatis, in Simmachum Boëtiūque patratum à se scelus deflebat quo deniquè deplorato, ex accepta calamitate dolore ingenti affectus, haud longè post moritur. Cùm primum hoc & ultimum injuria exemplum in sibi subiectos id circo exercuisset, quia non uti consueverat diligenter peruestigata causa in tantos viros animadverterat. Procop. Hist. Got. l. 1.

Avant cet accident Theodoric avoit eu un débordement de bile pendant deux ou trois jours qui l'avoit beaucoup affoibli. C'est ce qui a donné lieu à quelques Historiens de dire, qu'il étoit mort de la même maniere qu'Arius, confondant une circonstance de sa maladie avec la véritable cause de sa mort. Quelques jours auparavant il avoit rendu un Arrêt qui enlevoit aux Catholiques leurs

Paul. Diac. hist. l. 15. p. 437. & alib. Eglises dans tous ses Etats, & les livroit aux Ariens. Cet ordre devoit s'exécuter le Dimanche suivant, qui devoit être pour les Ariens un jour de Fête & de réjouissance à cause de la victoire qu'ils s'attendoient de remporter sur l'idolâtrie (car c'est ainsi qu'ils traittoient la Religion Catholique.) *Mais ce Dimanche, fut changé pour eux en un jour de deuil & de tristesse par la mort de leur plus puissant protecteur, & la Justice de Dieu l'arrêta visiblement dans le tems même qu'il se rendoit plus redoutable à l'Eglise.*

Il reçut cependant les honneurs les plus pompeux de la sepulture. De son vivant il s'étoit fait faire un Mausolé magnifique, le plus grand qu'on eût vû en Italie; il y fut porté avec une pompe vraiment Royale. Sa fille Amalafunte nièce de Clovis premier Roy Chrétien luy succéda dans le Royaume d'Italie: & ayant fait bâtir à Ravennes la magnifique Eglise de Nôtre-Dame de la Rotonde, à la place de ce grand Mausolé qui n'étoit que de pierre, elle en fit faire un autre de Porphyre, qu'on éleva sous la coupole du Dôme, d'un ma-

niere admirable, en sorte qu'il paroïssoit comme soûtenu en l'air, & Theodoric au dessus d'une taille humaine prest à monter dans les Cieux. Il y étoit resté jusqu'au tems de Cæsius Archevêque de Ravennes, mais ce Prélat justement indigné de voir les cendres d'un hérétique Arien placées avec tant d'honneur dans le lieu Saint, fit abattre le Mausolé & transporter le Tombeau à la porte de l'Eglise de saint Apolinaire. C'est une grande Urne de Porphire qui s'y voit encore, au dessus de laquelle est cette inscription.

Vas hoc Porphiriacum olim Theodoric Papebroc.
dorici Gothorum Imperatoris cines Mad 27. ai.
res in Rotunda apise recondens. Huc p. 710.
Petro Donato Casio Prasule favente
translatum, ad perennem memoriam
sapienties Reipublicæ R. P. P. C.

M. D. L X I V.

Mais pendant qu'on rendoit en ce monde de si grands honneurs aux cendres de Theodoric, son ame dans l'autre étoit traitée bien différemment par la Justice vengeresse de Dieu. Il

Paul. Dia. hist. l. 15. p. 2467. 475. voulut en faire connoître quelque chose à un saint Solitaire retiré dans l'Isle de Lipari près de la Sicile. Le jour même que Theodoric mourut, il le luy fit voir en esprit, couvert d'un sac, les pieds nuds & les mains liées derrière le dos comme un criminel, conduit par le Pape Jean, Boëce & Simmaque, & précipité dans les flammes. Deux de ses Officiers Gots de nation qui étoient venus de sa part en Sicile lever des Impôts, obligez d'y rester pour faire radouber leurs Vaisseaux, passerent ce jour-là même à Lipari voir ce saint Solitaire. Dans la conversation il leur apprit la mort de Theodoric, & ce que Dieu luy avoit découvert de sa destinée la nuit précédente. Comme ils avoient laissé le Roy en parfaite santé peu de jours auparavant, ils n'en crurent rien, mais étant de retour à Ravennes ils y reconnurent qu'effectivement Theodoric étoit mort au jour & à l'heure que le Solitaire leur avoit marqué. Ce fait est rapporté par le Pape saint Gregoire, qui assure l'avoir appris de ces deux Officiers même.

Les Ariens pour cacher aux yeux
de

du public les marques de la vengeance divine qui avoient paru sur Theodoric dans le moment de sa mort publierent qu'il avoit été enlevé par uue appoplexie, d'autres par une dissenterie ; mais sa fille Amalofonte *a.* Princesse des plus vertueuses & des plus accomplies de son siècle, témoin oculaire de tout ce qui s'étoit passé, fit assez connoître par sa conduite qu'elle étoit bien persuadée que Dieu voulut alors venger la mort injuste de Boëce & de Simmaque.

Theodoric ayant déclaré Attalaric son petit fils, son successeur dans ses Etats sous la tutelle d'Amalafonte sa mere ; elle les gouverna pendant quelques années avec beaucoup de sagesse. D'abord elle fit rendre à Rusticienne les biens de Boëce son époux & de Simmaque son pere qui avoient été confisquez ; & pour abolir, si elle eût pû, la memoire du crime de Theodoric, elle fit relever leurs Statuës dans les places de Rome avec des

Raph. Volater. in Antropologia.

a. Cassiodore parlant d'Amalofonte, s'explique ainsi. *Inter primarias rarissimasque fœminas annumeranda, quam videre venerandum, audire loquentem erat miraculum.*

Inscriptions qui contenoient leurs éloges. Rusticienne de son côté ne marqua pas moins de générosité par le mépris qu'elle fit des grandeurs & des avantages du siècle. Après avoir partagé entre ses enfans ce qui leur appartenoit dans la succession de leur ayeul & de leur pere, elle distribua aux pauvres ce qui restoit & se donna tout entière au soulagement des malades & aux exercices les plus pénibles de la charité. Par ce genre de vie elle fit connoître que Theodoric en la privant de ses biens n'avoit pas été capable de troubler la paix de son ame, & qu'il n'avoit fait que prévenir ce qu'elle auroit bien-tôt fait elle-même. Uniquement occupée de la perte d'un pere & d'un époux si respectables & si chers, elle contoit pour peu toutes les autres qu'elle pouvoit faire dans ce monde. Elle devint ainsi l'exemple de Rome, & le model parfait des veuves Chrétiennes. Dénuée de tout secours humain, sa vertu luy servoit de rempart contre les ennemis de son époux assez lâches pour le persecuter encore après sa mort dans ses enfans & dans sa veuve. Plus d'une fois ils

suggererent à Amalafonte de la faire mourir , ou du moins de la condamner à une prison perpetuelle , & les raisons qu'ils luy alleguoient auroient pû être goûtées par une ame moins grande & moins genereuse que celle de cette Princesse - Tout est à craindre , luy disoit-on , dans Rusticienne , on doit même se défier de ses aumônes & de ses larmes : cest par là qu'elle excite le peuple à venger la mort de son époux & de son pere. Elle ne cessera jamais de semer un esprit de revolte contre le gouvernement. Mais loin de se conduire par les regles d'une politique si basse & si honteuse , Amalafonte redoubla son attention pour donner à Rusticienne de plus grandes marques d'estime & de consideration. Si elle eut vécû plus long - tems Rusticienne auroit trouvé en elle une protection assurée contre les malheurs dont l'Italie fut peu après affligée , & contre la haine implacable des ennemis de sa famille.

L'Italie ne meritoit pas d'avoir une Souveraine si aimable , les pechez des peuples étant montez jusqu'à l'excez , Dieu avoit resolu de les punir

par les fleaux les plus terribles de sa justice. Une mort prématurée enleva en peu de jours le jeune Prince Atalaric, & Amalafonte veuve depuis long-tems se voyant sans enfans & hors d'âge d'en pouvoir esperer, (quand bien même elle auroit voulu passer à un second mariage,) pour éviter les guerres civiles qui auroient pû troubler le repos de ses peuples après sa mort, elle voulut se donner de son vivant un successeur qui les gouvernât dans la justice & dans la paix qu'elle leur avoit procurées par sa sage conduite.

Elle choisit Theodat son cousin germain, fils d'Amalafride sœur du Roy Theodoric, & luy remit ses Etats ; mais ce perfide au lieu de reconnoître ce bien-fait, il la fit renfermer peu après dans un Château scitué au milieu du Lac de Bolsene, & pendant qu'elle étoit dans le bain l'y fit suffoquer. Tous les gens de bien pleurerent sa mort, l'Empereur Justinien avec qui elle avoit entretenu une correspondance fidelle en fut inconsolable. Il avoit pour elle un respect & une estime sans égale. Comme Amalafonte sçavoit parfaitement le Grec,

le Latin & toutes les Langues qui étoient en usage dans l'Empire, ils avoient ensemble un commerce de Lettres réglé. Résolu de venger sa mort, il envoya Belizaire General de ses Armées contre Theodat. Tout plia devant Belizaire, le perfide fut tué dans le combat, son Armée dissipée, & les principales Villes d'Italie se soumirent au vainqueur. Rome des premieres luy ouvrit ses portes, & les Gots alloient être tout-à-fait chassez d'Italie, si Dieu qui met des bornes aux Empires, qui les conserve & les détruit quand il veut, n'eut pas permis que les Perses vinssent en même tems faire une irruption dans les plus belles Provinces de l'Orient. Justinien fut contraint de rappeler Belizaire avec une partie de ses troupes, les Gots profitants de son absence appellerent le fameux Totila. On ne peut exprimer les maux qu'il fit souffrir à l'Italie, ses Villes les plus belles furent saccagées. Rome pendant quarante jours fut abandonnée à la fureur & à l'avarice du soldat, & après le siège de Jerusalem, l'Histoire ne nous represente rien de plus affreux que le saccagement qu'il fit de Rome.

*Proc. l. 3.
de bell. Got.*

Rusticienne comme toutes les autres Dames Romaines se trouva reduite à demander du pain aux vainqueurs. Elle fut reconnüe par les Gots qui avoient servi sous Theodoric & conduite devant Totilla pour y être condamnée à mort, sous pre-
texte qu'elle avoit excitée le Senat à faire abattre les Statuës du Prince meurtrier de son mari & de son pere. Elle ne s'en défendit pas, la chose étoit publique, mais Totilla touché de sa vertu, & respectant encore en elle la memoire de ces grands hommes, commanda qu'on la mit en liberté, & quelques tems après elle finit paisiblement ses jours dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres.

Quoique Dieu se serve des méchants pour châtier les pechez de son peuple, il ne laissa pas les crimes de ceux-cy impunis. Il vint d'autres peuples encore plus ferores punir les ex-
cez que les Gots avoient commis dans l'Italie. Totilla fut tué, les Gots dissipés & enfin chassés de ces Provinces. Les Lombards s'y établirent, après quelques années de séjour en Italie, ils embrasserent tous la Foy

Catholique, & ils eurent même plusieurs Rois d'une piété exemplaire.

Aripere second, qui commença de regner l'an de Nôtre Seigneur 702. se distingua par son zele pour la Religion : Il fonda auprès de Pavie un celebre Monastere & une Eglise qui fut dédiée sous le nom de saint Pierre, elle fut appellée l'Eglise de saint Pierre au Ciel d'Or, parce que l'or y brilloit de toutes parts, particulièrement à la voûte.

Luitprand luy succeda, & parut encore encherir sur la piété de ses peres. Non seulement il confirma à l'Eglise de S. Pierre tous les dons qu'Aripere luy avoit faits, mais il les augmenta encore & l'enrichit d'un trésor inestimable: c'étoit le corps de saint Augustin qu'il rachepta des Sarasins une somme tres-considerable. Ils étoient alors maîtres de l'Isle de Sardaigne, où les Evêques d'Affrique, quand ils furent chassez de leur Pays par Trasamond vers l'an 506. l'avoient transporté.

Luitprand le fit placer avec beaucoup d'honneur sous le maître Autel de cette Eglise, où on croit qu'il repose encore. C'est ce qu'une Charte

authentique qui se conserve dans le Archives de ce Monastere nous apprend. Le Pere Mabillon dans son Voyage d'Italie assure l'avoir lûë, & en rapporte ces dernieres parolles : *Hac omnia quæ supra diximus, adjudicamus venerabili Monasterio sancti Petri in cælo aureo, in quo sanctum ac venerabilem Augustinum adduximus. Datum 4^o. non. Aprilis regni Luitprandi 1. indict. 10.* Ce qui dénote l'an 712. de l'Incarnation de Nôtre Seigneur. La fin de cet acte éclaircit trois points d'Histoire : elle nous apprend premièrement que le règne de Luitprand n'a pas commencé en 713. comme Moréri & quelques Historiens l'assurent, puisque dès le commencement d'Avril de l'année 712. On dattoit déjà les actes publics de la première année de son regne. En second lieu, que Luitprand n'est pas le fondateur du Monastere de saint Pierre au Ciel d'Or, comme Papebroc, & après luy M. Baillet & d'autres l'ont prétendus, puisque dès la première année de son regne il confirma les donations qu'Arripere son prédecesseur luy avoit déjà faites. Enfin que la translation du

Mabil. Iter.
Isal. p. 221.

corps de saint Augustin a été faite de Sardaigne à Pavie avant le commencement de 712. puisque Luitprand assure par cette Charte dattée du commencement de cette année, qu'il avoit déjà enrichi ce Monastere de ce précieux dépôt, & dès lors l'usage étoit en Italie de compter les années de Mars en Mars.

Pierre Evêque de Pavie, à la sollicitation duquel, Luitprand avoit fait transferer le corps de saint Augustin dans l'Eglise de saint Pierre, luy conseilla encore de l'enrichir des autres Reliques des Saints qu'il pourroit ramasser de côté & d'autre. Il fit lever celles de Boëce du lieu où il avoit été d'abord inhumé pour les y placer, & Luitprand luy fit dresser un Mausolé magnifique pour le tems, mais qui paroîtroit à present des plus simples. Il étoit posé sur quatre colonnes de pierre, & on y lisoit l'Inscription que nous avons rapportée. Il fut placé aux pieds des degrez par où on monte au Grand Autel, où il est encore à present. Luitprand établit des Religieux pour y faire des veilles jour & nuit comme à celui de saint Augustin, & il ordonna par son

Testament qu'après sa mort il seroit inhumé à ses pieds, parce qu'en cessant de vivre il ne vouloit pas cesser de l'honorer. Et afin qu'on ne s'y méprît pas dans la suite des siècles, & qu'on distinguât toujours le juste d'avec le pécheur, (ce sont ses propres parolles) il voulut qu'on ne mît point d'autre Inscription sur son tombeau que celle-cy, *Icy sont les os du Roy Luitprand.* Cela fut executé comme il l'avoit ordonné, & depuis tant d'années il ne s'y est fait encore aucun changement. C'est cette circonstance qui a fait dire à M. Baillet dans la vie de Boëce que dès le rems du Roy Luitprand on commença de rendre à Boëce un culte en quelque sorte Religieux. Vers le douzième siècle les Moines qui étoient en possession de l'Eglise de saint Pierre, en furent chassés, l'on substitua en leur place des Chanoines Reguliers-vivants sous la Regle de saint Augustin. Le Pape Honoré III. qui explique fort au long dans une de ses Bulles les causes de ce changement, indique celles qui font ordinairement perdre aux Moines leurs biens & leurs Monasteres, à sçavoir le relâchement de la

*Bulla Honor. III. an
1220. apud
Mabil. itin.
Ital p. 222.*

discipline reguliere , la dissipation des fonds & la dépravation de leurs mœurs. Leur Abbé même y avoit été tué depuis peu d'une maniere scandaleuse. En changeant d'habitants elle changea aussi de nom, & fut appelée l'Abbaye de saint Augustin. On y célèbre tous les ans le 23, Octobre la Fête de Boëce avec beaucoup de solemnité. Plusieurs Eglises d'Italie en font memoire le même jour comme d'un saint Martyr. La Ville de Pavie le réclame comme un de ses premiers Patrons, & comme un puissant protecteur auprès de Dieu. Papebroc croit que ce jour-là est celuy de sa translation faite par le Roy Luitprand & par l'Evêque de Pavie, mais la tradition de cette Eglise nous apprend que c'est aussi celuy de son martyre. Et comme le sentiment de Papebroc n'est appuyé sur aucune autorité, nous luy préferons l'ancienne tradition des Eglises. Il est toujours dangereux de s'en écarter telles qu'elles soient, & on ne doit jamais le faire sans des raisons évidentes. Pour l'avoir fait au sujet d'Elpis la premiere femme de Boëce, Papebroc est assurément tombé dans une erreur manifeste : il

Steph. Brev. Hist. Pap. Edit. an. 1570. Ferrar. in Catal. SS. Ital. Tabul. Eccl. Pap. ad 23. Oct.

Ad 27. Maj. p. 707 colon. 2.

s'éleve contre cette tradition, & appelle à témoin la foy & la notoriété publique. Elle est, dit-il, que la femme de Boëce s'appelloit Rusticienne, qu'elle étoit originaire de Rome, & qu'elle a survêcu son mari de plusieurs années, & dans l'Epitaphe qui se voit encore à Pavie cette femme, qu'on dit être celle de Boëce, est nommée Elpis. L'Epitaphe nous apprend qu'elle est originaire de Sicile, & qu'elle a laissé son mari plein de vie. Il rapporte plusieurs autoritez pour confirmer ce qu'il avance, & triomphe ensuite d'une découverte si heureuse au préjudice de la tradition. Cependant la tradition est constante, & Papebroc s'est trompé, parce que Boëce avoit épousé Elpis en premières nôces & Rusticienne en secondes. L'un & l'autre s'accorde parfaitement avec les autoritez qu'il rapporte, & avec l'Epitaphe & avec la tradition. Ce qu'on a cy-devant rapporté prouve assez l'antiquité du culte rendu à Boëce comme à un véritable Martyr: mais pour l'autoriser davantage on a crû devoir y ajouter que par le Breviaire de Milan imprimé en 1539. il paroît qu'on en faisoit dans cette

Eglise le 23. Octobre une memoire
solemnelle sous le nom de saint Se-
verin Martyr, qui est celuy sous le-
quel Boëce est le plus connu dans
l'Eglise & chez les compilateurs des
Martyrologes. Les anciens Histo-
riens de la vie disent expressement
que l'Eglise après sa mort luy ren-
dit les honneurs qu'elle avoit cou-
tume de déferer aux saints Martyrs, *Mart. Rota.*
parce qu'il avoit souffert pour avoir *in vis. Boët.*
pris la défense de la Foy Catholique
contre la perfidie des Ariens. Ils a-
joutent même que les habitans de
Pavie ont toujours été si prévenus de
respect envers leur saint Patron, qu'ils
ont transmis à la posterité de siècle
en siècle par une tradition constante
un fait dont je ne voudrois pas être
garent. Il est presque semblable à
celuy que la simple antiquité a rap-
porté autrefois de saint Denis le Pa-
tron de Paris. Ils tiennent pour con-
stant que Boëce ayant été frappé par
le bourreau, avoit reçu ou soutenu
sa tête entre ses deux mains, que luy
ayant demandé ensuite par qui il
croyoit avoir été frappé, il avoit ré-
pondu que c'étoit par les impies, &
qu'il étoit venu la portant ainsi entre

ses mains jusqu'à une Eglise voisine, que s'étant mis à genoux aux pieds de l'Autel, il y avoit reçu les divins Mysteres & étoit expiré un moment après. Si ce fait ne paroît pas vray-semblable, l'ancienne tradition pour la sainteté & la veneration du Martyre n'en est pas moins constante.

L'Empereur Othon III. voulut signaler sa pieté envers ce saint homme en luy faisant élever un Mausolé de marbre des plus riches. Il fit graver au dessus son éloge. Gerbert Philosophe & Poëte, qui depuis fut élevé au souverain Pontificat sous le nom de Silvestre II. le fit en Vers. Les voicy :

*Roma potens dum jura suo declarat
in orbe,*

*Tu pater, & patria Lumen Seve-
rine Boëti*

*Consulis officio rerum disponis habe-
nas,*

*Infundis lumen studiis, & cedere
nescis*

*Græcorum ingeniis : sed mens divina
coërcet*

*Imperium mundi. Gladio bacchantè
Gothorum*

*Libertas Romana perit : tu Consul
& Exsul*

*Insignes titulos præclara morte relin-
quis.*

*Nunc decus Imperii summas qui præ-
gavat artes*

*Tertius otto sua dignum te judicat
aula.*

*Æternumque tui statuit monumenta
laboris,*

*Et benè promeritum meritis exornat
honestis.*

Son culte devint encore plus célèbre dans le quatorzième siècle, après qu'on eut joint aux Chanoines Réguliers qui desservoient l'Eglise de saint Augustin, des Hermites vivants sous la Regle de ce saint Docteur. Comme l'Eglise leur est devenuë commune avec les Chanoines, & que le côté de l'Epître où est le tombeau de Boëce leur est tombé en partage, les Chanoines ayant conservé celui de l'Evangile : Ces Hermites qui croient avoir un droit special sur les Reliques de Boëce, ont pris un soin particulier d'orner son

tombeau, & d'y entretenir la devotion des peuples.

Le Concile de Trente n'y a pas peu contribué, car, ayant ordonné qu'on razerait tous les tombeaux qui se trouveroient dans les Eglises élevez de terre, à la reserve de ceux des Saints reconnus. Et des Commissaires Apostoliques ayant été envoyez pour faire executer son Decret dans toute l'Italie, on en rasa quelques-uns dans celle de saint Augustin de Pavie, mais le tombeau de Boëce fut religieusement conservé: preuve évidente qu'il étoit regardé comme un Saint en possession de la gloire dont on pouvoit reclamer l'assistance auprès de Dieu. C'est pourquoy le Saint Siège laisse une entiere liberté aux Eglises d'Italie de luy rendre un culte public, & ne desapprouve pas que les Martyrologes & les Ecrivains Ecclesiastiques luy donnent la qualité de Saint & de Martyr, quoiqu'on n'ait jamais fait d'autres ceremonies pour sa canonisation que celle de lever son corps de terre, qui étoit la maniere ancienne de canoniser les Saints. On a jugé que la voix du peuple soutenuë d'une tradition de
douze

*Silvestre
Moral. in
Marioc. Re-
Hg. l. 4. p.
271.*

douze siècles, étoit suffisante pour autoriser le culte qu'on luy rend, & c'est par ces considérations que les Historiens qui ont écrit avec plus d'exactitude les Actes des Saints, & les critiques les plus severes de nôtre siècle après un rigoureux examen de ceux de Boëce, n'ont pû luy refuser la qualité de Saint & de Martyr. L'honneur est grand d'avoir donné sa vie & versé son sang pour la justice, pour la vérité, & pour la défense de la Foy ; mais il est encore plus glorieux à Boëce d'être arrivé là, par une fidelité inviolable à tous ses devoirs, par une innocence de vie, par la pureté de ses mœurs, & par une correspondance exacte, fidelle & constante à toutes les graces dont la bonté de Dieu l'avoit prévenu.

C'est pour honorer la memoire de ce grand homme & perpetuer son culte qu'on a recueilli avec soin toutes les circonstances de sa vie & de sa mort. J'espere que les fideles en seront édifiez, & y trouveront de grands motifs de consolation dans les adversitez & dans les persecutions, qui sont inséparables de la veritable pieté. Ayant pendant sa vie aimé si tendre-

330 HISTOIRE
ment l'Eglise, & signalé tant de fois
son zele pour sa défense & pour la
réunion de ses membres divisez, on
ne doit pas douter qu'affranchi des
liens du corps, & que favorablement
écouté de Dieu il ne le sollicite en-
core puissamment pour luy demander
l'union parfaite de tous ses membres,
& la préserver des maux dont elle
est menacée.

*Fin du troisiéme Livre
& de la premiere Partie.*

